This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

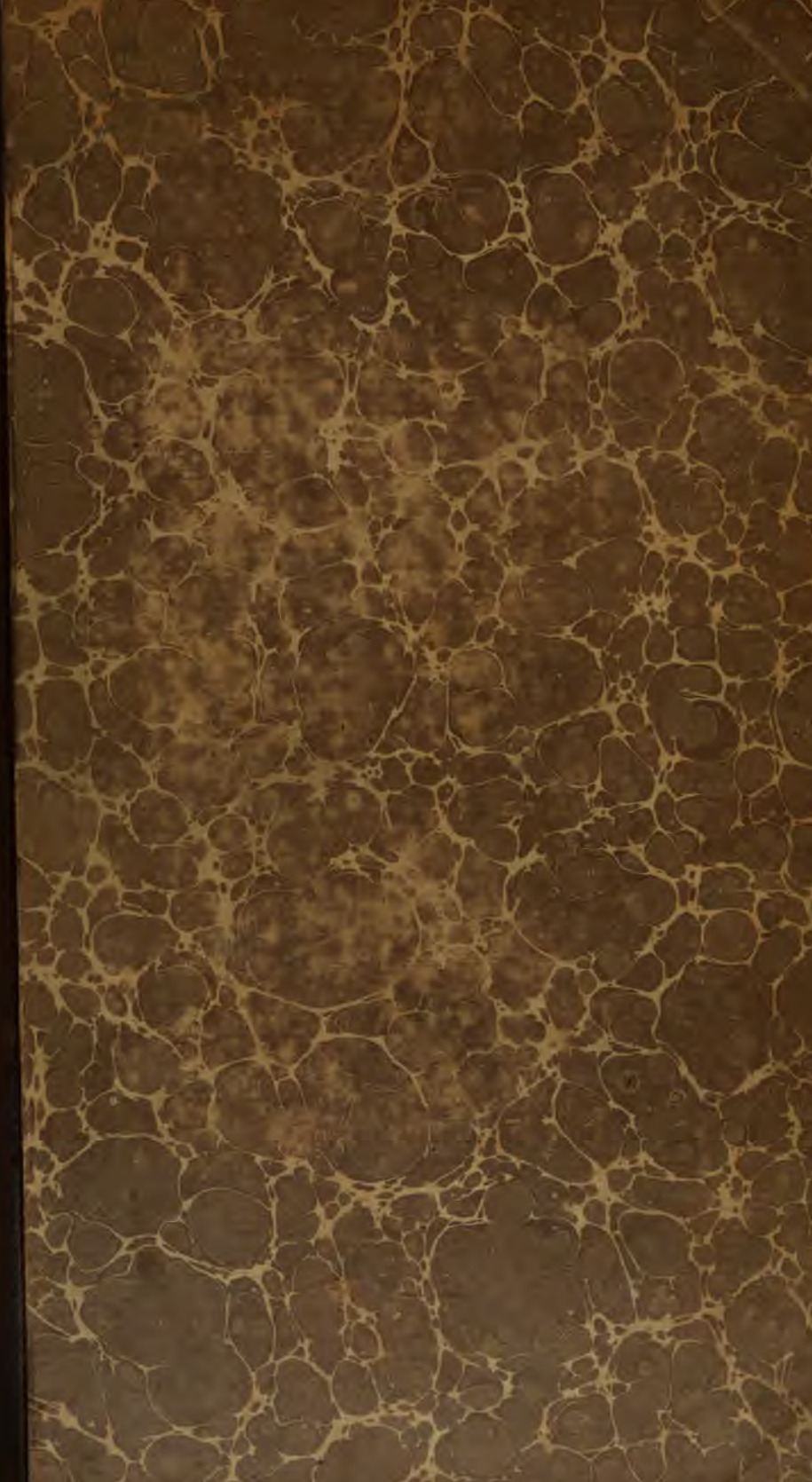

Neth 2285.4

Harvard College Library

BOUGHT FROM THE BEQUEST OF

CHARLES SUMNER, LL.D.,

OF BOSTON.

(Class of 1830.)

"For Books relating to Politics and Fine Arts."

GUILLAUME LE TACITURNE

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE NATIONALE

GUILLAUME
LE TACITURNE

PRINCE D'ORANGE

ET LA RÉVOLUTION DES PAYS-BAS

AU XVIme SIÈCLE

D'APRÈS LE « COURS D'HISTOIRE NATIONALE » DE

Mgr A.-J. NAMÈCHE

RECTEUR ÉMÉRITE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE
DE LOUVAIN

Sans histoire de la patrie, point
d'amour de la patrie.
Inscription du Musée, à Munich.

TOME II

LOUVAIN

CH. FONTEYN, aîné, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE DE BRUXELLES, 6

1890

Meth 2285.4

HARVARD
DEC 3 1902

Summer fund.

PROPRIÉTÉ

CHAPITRE XX.

Pacification de Gand.

TANDIS que les états-généraux envoyaient leurs troupes à Anvers pour empêcher que cette riche cité ne tombât au pouvoir des Espagnols, ils poursuivaient activement les négociations entamées avec le prince d'Orange. Le 22 octobre, ils pressent les délégués des quatre membres de Flandre, réunis à Gand, de désigner la ville qu'il convenait de remettre au prince pour son assurance, afin d'arriver plus vite à cette paix qui seule pouvait prévenir la ruine du pays. Le prince d'Orange, de son côté, informé que don Juan traversait en ce moment la France pour venir prendre possession du Gouvernement des Pays-Bas, insistait pour que les commissaires envoyés de Gand cimentassent l'union des dix-sept pro-

vinces avant l'arrivée du nouveau lieutenant de Philippe II. Mais la conclusion de la paix était subordonnée à l'examen d'un point délicat et important. Les délégués du Taciturne et de la Hollande demandaient si l'assemblée de Bruxelles recevrait soit don Juan d'Autriche, soit tout autre personnage armé ou désarmé que le roi d'Espagne enverrait pour gouverner le pays.

Dès que les lettres de leurs commissaires eurent été remises à Bruxelles, les membres des états-généraux furent convoqués, sous peine de grosse amende, pour délibérer sur la demande des députés hollandais. Plusieurs furent d'avis qu'il ne fallait pas recevoir don Juan. La plupart pensaient, au contraire, qu'il convenait de l'accueillir, attendu qu'on ne pouvait alléguer de bonnes raisons pour le repousser. En premier lieu, selon eux, don Juan devrait approuver tout ce qui avait été fait ou serait fait encore par les états jusqu'au moment où le gouvernement lui serait remis. En outre, il devrait lui-même, avant sa réception, coopérer à l'expulsion des Espagnols et autres soldats étrangers ; jurer ensuite, lorsqu'il prendrait le gouvernement, au nom du roi, que jamais il n'appellerait des troupes étrangères dans les Pays-Bas, sans le consentement exprès des états des dix-sept provinces. Il devrait également promettre de gouverner le pays avec le seul concours des nationaux, à l'exclusion absolue des étrangers. Les états-généraux pourraient se réunir deux fois l'année au moins, sans avoir besoin de l'assentiment du roi, et il leur serait permis d'avoir leurs ambassadeurs

près du pape et de l'empereur, du roi de France, de la reine d'Angleterre et des autres potentats. Certains députés voulaient aussi que le nouveau gouverneur jurât de raser tous les lieux fortifiés, et tous les châteaux construits dans les villes emmurées. Enfin tous étaient d'accord qu'il fallait empêcher le roi d'Espagne de faire retomber en servitude ces provinces autrefois renommées par leurs libertés et leur prospérité.

A leur première demande les commissaires hollandais en avaient joint une seconde, relativement à l'exercice public du culte catholique dans les provinces insurgées. Il en fut délibéré aussi ; et il fut résolu de glisser sur ce point, quitte à y revenir plus tard.

Les commissaires des états-généraux, ayant reçu cette décision, s'empressèrent de la communiquer aux députés hollandais qui s'en contentèrent. Le projet de traité fut alors accepté de part et d'autre, et le dernier jour d'octobre, le docteur *Leoninus* et le seigneur de Fresin, partis de Gand à franc-étrier, l'apportèrent à Bruxelles. Présenté par eux aux états-généraux, il en fut donné lecture par ordre de l'assemblée. Cet acte resté célèbre proclamait d'abord une amnistie absolue et générale pour toutes les offenses commises à l'occasion des troubles passés ; il n'en serait jamais fait mention, et personne ne pourrait être recherché pour la part qu'il aurait prise à ces évènements. Une ferme union et inviolable paix était conclue entre les provinces représentées à Bruxelles, d'une part, le prince d'Orange, les états de Hollande et de Zé-

lusion? Non, car ils voyaient clairement que le traité négocié avec les agents du prince d'Orange humiliait Philippe II et détruisait en même temps l'ancienne prédominance du catholicisme. Comment auraient-il pu adhérer, sans hésitation, sans angoisse, à un pacte qui suspendait, dans toutes les provinces des Pays-Bas, les édits punissant l'hérésie, et qui maintenait, en Hollande et en Zélande, l'exercice public de la religion réformée, à l'exclusion du catholicisme? En abolissant les placards de Charles-Quint et les ordonnances criminelles du duc d'Albe, n'ouvrait-on pas la porte aux ministres d'Augsbourg et de Genève, aux factieux, aux bannis, aux exilés qui reviendraient en foule pour pervertir le peuple? Les hérétiques n'étant plus retenus par les lois, sûrs de l'impunité, ne persévèreraient-ils point dans leurs erreurs? Ne s'efforceraient-ils pas de les propager et de ruiner le catholicisme? Oui, sans aucun doute, les concessions faites au prince d'Orange et aux réformés étaient considérables. Elles étaient si grandes, selon un contemporain, que, trois mois auparavant, le Taciturne n'eût jamais espéré ni obtenu le tiers. Et pourtant il eût voulu davantage encore. Un de ses représentants avait demandé formellement plus de liberté pour les réformés qui habitaient les provinces catholiques. Cette prétention n'avait pas été accueillie; on avait répondu que ni le Brabant, ni la Flandre, ni les autres provinces ne demanderaient jamais un changement dans l'état de la religion. Le prélat de Sainte-Gertrude et le seigneur d'Oetingen disaient aux

commissaires hollandais : « N'exigez rien là-dessus, en ce moment; soyons seulement d'accord pour chasser l'ennemi, et, le pays délivré, vous obtiendrez tout ce que vous voudrez. »

Deux jours durant, les catholiques ardents résistèrent dans l'assemblée au parti nombreux qui avait réponse à tout par ce cri « que la paix soit parfaite et arrêtée! » Le 2 novembre, les articles du traité ayant été de nouveau lus et proposés à l'agréation des états, ils insistèrent encore, mais on ne les écoutait plus. Un gentilhomme déclara même à haute voix que le peuple était réuni devant l'hôtel de ville, et qu'il massacrerait quiconque empêcherait l'approbation du traité. Les voix furent ensuite recueillies par provinces, et dans toutes la majorité se prononça pour l'affirmative. Le 4 novembre, le jour même où les mutinés d'Alost entraient dans la citadelle d'Anvers, le conseil d'état eut à son tour à délibérer sur le projet négocié à Gand. Hésitant, lui aussi, il voulait, avant de s'y rallier, que les états-généraux déclarassent d'abord trouver bons et raisonnables les points et articles insérés dans l'acte. Mais bientôt la nouvelle du sac d'Anvers parvint à Bruxelles. On se rend compte aisément de la colère et de l'agitation qu'elle souleva dans la population. En pleine place publique, à deux pas de l'assemblée, on entendait les patriotes crier qu'il fallait appeler le prince d'Orange, lui confier le commandement des troupes et le gouvernement du pays. Les états-généraux se hâtèrent; ils déclarèrent, qu'en présence des circonstances, ils trou-

vaient bons et admissibles les articles arrêtés à Gand. Le lendemain, les représentants du Brabant, de la Flandre, de l'Artois, du Hainaut, de Valenciennes, de Lille, Douai et Orchies, de Namur, de Tournai, du Tournaisis, d'Utrecht et de Malines renouvelèrent cette déclaration, acceptant, agréant et approuvant, sous le bon plaisir du conseil d'état, tous les points et articles convenus à Gand. Le même jour, le conseil d'état donna sa propre approbation. Le seigneur de Frésin et Léoninus retournèrent à Gand, avec pouvoir de conclure, signer, jurer et sceller le traité, au nom de tous les états réunis à Bruxelles. Deux ou trois de leurs commissaires devaient être ensuite délégués pour recevoir le serment du prince d'Orange, à moins qu'il ne l'eût envoyé de Zélande par écrit et acte public.

Léoninus et Frésin revenus à Gand trouvèrent la ville profondément agitée. Depuis quinze jours, l'artillerie battait la citadelle de Charles-Quint et le siège n'avançait pas. Deux cents hommes enfermés dans cette forteresse tenaient en échec les forces de cette grande ville et de ses auxiliaires. Le commun peuple murmurait hautement contre le comte du Rœulx et d'autres chefs wallons, qu'on accusait de retenir leur bandes devant le château pour ne pas marcher au secours d'Anvers. Le 6 novembre, le magistrat appela aux armes tous les hommes de dix-huit à soixante ans. Deux brèches ayant été pratiquées le lendemain, le comte du Rœulx ordonna de disposer les troupes pour l'assaut. A onze heures de la nuit, par un beau clair de lune, trois mille hommes se rangèrent devant chaque

brèche, tandis que les bourgeois armés gardaient la ville. Mais les défenseurs du château, animés par la femme de leur gouverneur absent, Guillemette de Chastelet, et par son lieutenant, Antoine de Alamos Maldonado, résistèrent avec une héroïque bravoure aux troupes qui avaient tenté l'escalade. Celles-ci battirent enfin en retraite vers trois heures du matin.

Le 8 novembre, tandis que les commissaires des états-généraux et ceux du prince d'Orange et des provinces qui suivaient ses inspirations se réunissaient à l'hôtel de ville, dans la salle de l'arsenal, les batteries dirigées par le seigneur de Trelon recommençaient leur feu contre la citadelle. Au bruit de ces décharges qui faisaient crouler « l'un des derniers nids de la tyrannie espagnole, » selon l'expression du Taciturne, les commissaires, en présence des états de Flandre et de la plupart des notables de Gand, apposèrent leurs signatures au traité fameux connu dans l'histoire sous le nom de *Pacification de Gand*. A onze heures du matin, tous ensemble se dirigèrent vers le grand balcon. Quatre trompettes sonnèrent pour annoncer ce mémorable évènement, et l'on donna lecture à la foule de l'acte si péniblement élaboré, si impatiemment attendu et sur lequel se fondaient tant d'espérances vouées, hélas! pour une grande part au moins à une désolante stérilité.

Le 11, la garnison de la citadelle capitula et sortit avec armes et bagages sous la garde d'une escorte qui devait l'accompagner jusqu'aux frontières de France. Guillemette de Chastelet sortit la dernière, en compagnie de ses deux

filles et prit le chemin de Tournai. Le château fut occupé par une compagnie wallonne du seigneur de Crecqui, de la maison de Croy, et par une compagnie de soldats du prince d'Orange sous les ordres du capitaine Groenevelt. Le 15 et le 16, de nouvelles compagnies du prince entrèrent dans la ville. Le Taciturne voyait se développer ses plans et grandir sa fortune. En ce moment les Espagnols abandonnaient les derniers postes qu'ils occupaient dans la Hollande. Redevenu maitre aussi de Zierikzée, Guillaume avait repris possession de toute la Zélande.

La Pacification de Gand, conclue par les représentants des provinces restées fidèles et par ceux des provinces insurgées et du prince d'Orange, le lendemain de la *Furie espagnole*, en présence des menaces des mutinés et sous l'influence de la crainte produite par l'arrivée de *Don Juan*, ne réalisait les vœux ni des uns ni des autres. Les députés des états-généraux abandonnaient, au moins provisoirement, le but principal de leur mission, le rétablissement de la religion catholique en Hollande et en Zélande ; d'autre part, ceux du Taciturne, s'ils repoussaient à leur profit la doctrine, si souvent revendiquée dans leurs écrits, de la liberté de conscience et de la tolérance religieuse, n'avaient pas réussi à l'introduire dans quinze provinces. Le résultat le plus évident, c'est que le prince d'Orange consolidait sa domination en Hollande. Une vague allusion à l'autorité du roi se reproduit encore, mais le Taciturne nomme seul les officiers, et comme amiral, il réclamera tous les ports. Il imposera à tous ceux qui rentreront en

Hollande à la suite de la pacification, l'obligation de jurer fidélité au roi et au prince, son lieutenant. Quant aux provinces méridionales où l'on verra revenir tous les bannis, son influence y grandira de jour en jour, et peu lui importe que la foi catholique s'y maintienne, s'il peut y placer de sa main, un prince catholique prêt à le servir. Ce qui pendant longtemps fera invoquer la Pacification de Gand, bien qu'elle doive rester à peu près sans exécution, c'est cette pensée qui est au fond de tous les esprits, de réunir des provinces liées si étroitement entre elles par leurs mœurs, leurs usages et les traditions communes de leur histoire. On est fatigué de tant de ruines accumulées, de tant de sang versé, de toutes ces horreurs que multiplie la guerre civile : le nom seul de la paix efface les douleurs et réveille les espérances !

CHAPITRE XXI.

Arrivée de don Juan, à Luxembourg. — Détails sur la naissance, les premières années et les exploits mémorables de la jeunesse de ce prince. — Son caractère. — Ses premières relations avec le conseil d'état et les états-généraux.

Au moment où le traité de pacification venait d'être conclu, un seigneur italien, Ottavio Gonzaga, fils de l'ancien général de Charles-Quint, après avoir traversé rapidement le France, atteignit la seule province des Pays-Bas qui fût restée à l'abri des progrès de l'insurrection. Un domestique le suivait, mais dès que celui-ci fut entré, le 3 novembre, vers le soir, dans la forteresse de Luxembourg, il abandonna son déguisement et révéla son nom : c'était don Juan d'Autriche, le nouveau gouverneur général. Le prince avait fait en moins de huit jours trois cents lieues à cheval ; il était brisé de fatigue. Le 10 no-

lande et leurs associés, d'autre part. L'objet de cette confédération était d'unir les forces des contractants pour chasser des Pays-Bas et en tenir éloignés les soldats espagnols et autres étrangers qui s'étaient efforcés d'ôter la vie aux seigneurs et autres nobles, de s'approprier les richesses du pays, et de réduire la nation en servitude perpétuelle. Les confédérés promettaient de s'imposer les sacrifices nécessaires pour résister à ceux qui feraient obstacle à cette volonté formelle. Incontinent après le départ des Espagnols et de leurs adhérents, les deux parties convoqueraient une assemblée des états-généraux, dans la forme employée pour l'abdication de l'empereur Charles-Quint. Cette assemblée serait chargée de mettre ordre aux affaires du pays, tant en général qu'en particulier, de statuer sur le fait de l'exercice de la religion dans les pays de Hollande et de Zélande, et de se prononcer sur la restitution des forteresses, bateaux, artillerie, etc..., dont ceux de Hollande et de Zélande s'étaient rendus maitres pendant les troubles. Les communications seraient entièrement rétablies entre les habitants des diverses provinces. Ceux de Hollande et de Zélande devraient, hors de leur territoire, respecter la religion catholique romaine, sous peine d'être punis comme perturbateurs du repos public. Mais, pour que personne ne fût légèrement exposé à quelque surprise ou danger, les anciens placards concernant l'hérésie, ainsi que les ordonnances criminelles faites par le duc d'Albe, devraient rester suspendus jusqu'à décision ultérieure des états-généraux.

Le prince d'Orange était maintenu en qualité d'amiral général et de gouverneur en Hollande et en Zélande, dans l'île de Bommel et autres places associées, avec les prérogatives dont il jouissait. Les prisonniers détenus à cause des troubles passés seraient relâchés sans rançon, les confiscations ordonnées depuis 1566 abolies, et les biens séquestrés restitués à leurs propriétaires ou héritiers. On abattrait et démolirait les colonnes, trophées et effigies dressées par le duc d'Albe au déshonneur de ceux qui avaient pris les armes contre lui. Les biens ecclésiastiques devaient être restitués à leurs anciens possesseurs, à l'exception de ceux qui étaient situés en Hollande et en Zélande; quant à ces derniers, leurs détenteurs seraient tenus de payer des pensions viagères aux anciens bénéficiers et religieux. Enfin les pays, seigneuries et villes qui n'avaient pas encore adhéré à la cause nationale seraient privés des avantages résultant du présent traité, jusqu'à ce qu'ils eussent rompu avec les étrangers pour se joindre à la confédération.

Pendant la lecture de ce projet de pacification, les catholiques ardents avaient peine à contenir leur impatience. Ils étaient scandalisés qu'il n'y eût point d'articles stipulant formellement pour la religion catholique et pour l'autorité royale. Ils finirent par censurer assez aigrement les commissaires, blâmant leur condescendance et leur faiblesse. Mais ceux-ci répondirent que sans ces concessions la paix ne pouvait être conclue. Les ultra-catholiques et les royalistes sincères pouvaient-ils se faire illu-

Milanais menacé par les Français. Il repassa en Espagne en 1576, d'où il fut renvoyé presque aussitôt aux Pays-Bas avec le titre de gouverneur général.

Don Juan était vif et impétueux, impatient de toute contradiction et de tout obstacle, obstiné dans ses résolutions, souvent dominé par la colère, capable de fortes haines, mais aussi de tous les entraînements de l'amitié, unissant à la beauté des traits la douceur et les grâces de la parole, en un mot tout ce qui peut imposer, séduire ou charmer. — Une longue et splendide chevelure se déroulait sur ses épaules. Il se plaisait à s'habiller avec magnificence. Personne ne brillait plus que lui par l'agilité dans les exercices du cheval, dans les armes, dans les joutes, dans les tournois. Chaque jour, il jouait cinq ou six heures à la paume et y mettait autant d'ardeur que s'il eût craint d'être déshonoré en n'étant pas le premier en toutes choses.

Selon les récits contemporains, il aimait les lettres, comprenait l'italien et l'allemand, parlait le français sans savoir l'écrire. Il avait aussi, peut-être en souvenir de son père ou dans la prévision d'être un jour appelé aux Pays-Bas, appris le flamand. Mais ce qui le distinguait surtout c'était la passion des armes. Il parlait sans cesse de batailles, et s'occupait de tout ce qui touchait à l'artillerie et aux fortifications. Il était le plus intrépide entre tous et s'entourait des plus braves. Il avouait qu'il n'y avait personne au monde qui fût plus que lui avide de renommée

et de gloire. Sa double devise était « sans tache » et « en avant » : ne pas aller en avant, c'était reculer.

En Espagne, il s'était fait chérir de la noblesse, mais il y avait eu pour adversaire le duc d'Albe. Autant Philippe II était avare, autant il était prodigue : il eût tout donné à ses capitaines et à ses soldats. Les vieux capitaines qui avaient servi sous Charles-Quint s'écriaient d'une voix : « *Ea, es verdadero hijo del emperador!* » — En vérité, c'est le fils de l'empereur ! « C'était, dit Brantôme, un beau » et très accompli prince, fort beau, de bonne grâce, » gentil en toutes ses actions, courtois et affable, surtout » très brave et vaillant. »

Avant son départ, don Juan conféra pendant six semaines, avec le roi et avec les ministres sur les moyens à employer pour la pacification des Pays-Bas. Outre les instructions officielles qu'il reçut, Philippe II lui remit un écrit de sa main où il l'autorisait non seulement à renvoyer les troupes espagnoles qui se trouvaient dans ces provinces, mais encore à faire aux états toutes les concessions que les circonstances rendraient nécessaires, pourvu que l'autorité royale et la religion catholique restassent sauves autant que possible. Afin d'exciter son zèle, il lui fit espérer que, si les états consentaient à laisser partir les Espagnols par mer, on pourrait se servir de ces troupes dans l'entreprise que l'on voulait tenter de renverser la reine Élisabeth pour la remplacer par Marie Stuart, à la main de laquelle don Juan pouvait prétendre.

Nous avons les instructions écrites remises par le roi au nouveau gouverneur. Philippe rompait avec le duc d'Albe et se rapprochait de Granvelle qu'il n'avait pas assez écouté. Dans une lettre, Granvelle exhortait don Juan à ne pas se laisser conduire par Roda, car les Flamands ont toujours détesté le gouvernement des étrangers. Il convenait qu'il ne laissât pas prendre trop d'autorité à Romero et à Avila. Ce qu'il fallait surtout pour rétablir l'ordre, c'était de l'argent et encore de l'argent, *dinero y mas dinero*.

Hopperus pensait que don Juan ne devait pas amener de soldats étrangers, mais plutôt chercher à reconstituer les vieilles bandes d'ordonnances des Pays-Bas, oublier toutes les fautes passées et surtout s'entourer de naturels du pays. Ce dernier point de son avis porte une apostille approbative de Philippe II.

Deux jours après l'arrivée de don Juan à Luxembourg, le seigneur de Naves qui remplaçait en ce moment le comte de Mansfeldt retenu prisonnier à Bruxelles, rédigeait un exposé de la situation des Pays-Bas, où il s'efforçait de faire connaitre d'une manière succincte les évènements récents et tous les périls engendrés par l'inertie de la politique espagnole. Déjà les négociations entamées à Gand touchent à leur terme, et la nouvelle de l'arrivée de don Juan fera hâter l'exécution des mesures résolues contre les Espagnols. On traite avec La Noue du secours que fourniront les Huguenots, et le prince d'Orange a fait réparer à Bruxelles l'hôtel de Nassau, où il va rentrer

d'un pas lent mais sûr, selon la devise qui y est inscrite sur toutes les murailles : « *Tardando progredior.* »

Le rôle politique de don Juan aux Pays-Bas s'ouvre au moment même de son arrivée. Son premier soin est de l'annoncer au conseil d'état. La lettre est entièrement de sa main, parce qu'il n'a pas de secrétaire ; il l'a rédigée en espagnol, car bien qu'il parle le français, il ne sait pas l'écrire. Il y fait connaître qu'il apporte les vrais remèdes si longtemps attendus, exprime le vif regret du roi d'avoir vu les troubles se prolonger, et se déclare prêt à rétablir la paix avec le concours du conseil d'état. Il demande que des députés se rendent sans retard près de lui, et qu'en attendant on suspende toutes les hostilités, comme il ordonne lui-même aux Espagnols de s'en abstenir, de telle sorte que, par le rétablissement du repos public, Dieu soit honoré, le roi servi, le conseil d'état exaucé dans ses vœux, le pays rétabli dans son ancienne prospérité.

A cette lettre était jointe celle par laquelle don Juan mandait aux chefs espagnols de ne plus poser, à partir de cette date, aucun acte d'hostilité. Ce qu'il exige d'eux, dit-il, il l'a demandé aussi à ceux du pays. Il importe au service du roi que les divisions cessent : c'est l'intérêt de tous. Ces ordres ne devaient parvenir aux Espagnols qu'au milieu des ruines fumantes d'Anvers. Au moment où don Juan les donnait, on ignorait encore à Luxembourg les tristes conséquences de la fatale tentative du marquis d'Havré.

Deux jours après, don Juan s'adressa aussi aux états

des provinces et à tous les conseils pour remplir son désir, disait-il, de leur témoigner une bonne et naturelle affection. Le roi, ajoutait-il, lui avait recommandé de ne rien négliger pour rétablir la paix, et il allait chercher, de son côté, à leur complaire en toute chose qui puisse effacer la trace des « altérations passées. » Le nouveau gouverneur s'abstint d'écrire aux états-généraux parce que leur réunion était illégale, comme ayant eu lieu en dehors des ordres du roi.

La nouvelle de l'arrivée de don Juan à Luxembourg avait éclaté comme un coup de foudre ; ses lettres, suivant de si près la première nouvelle, redoublèrent l'émotion. Le duc d'Arschot se rendit aussitôt à l'assemblée des états-généraux et y fit connaître le message qu'il venait de recevoir. Des sentiments divers ne pouvaient manquer de se manifester. Les uns voulaient saluer avec respect le nouveau gouverneur comme fils de Charles-Quint, comme le représentant du roi ; d'autres ayant encore sous les yeux les fureurs de la soldatesque espagnole à Anvers, redoutaient tout ce qui venait de l'Espagne. Les clameurs tumultueuses de la rue exerçaient aussi une funeste influence.

La séance des états-généraux du 6 novembre 1576 fut dominée par ces diverses impressions. Ils décidèrent qu'étant investis du gouvernement, il leur appartenait, et non pas au conseil d'état, de répondre à don Juan ; ils le firent en termes respectueux, comme s'ils n'eussent qu'à présenter leur apologie. S'ils se sont réunis, disaient-ils,

ce n'est que pour travailler, de concert avec le conseil d'état, à la pacification du pays. Ils envoyèrent le seigneur d'Yssche, François de Withem, à don Juan pour lui souhaiter sa bienvenue et le supplier de venir à Bruxelles afin de donner l'ordre convenable aux affaires, » selon le désir qu'ils ont tous de persister en la sainte foi et religion catholique romaine et en l'obéissance due au roi, comme ils ont toujours protesté devant Dieu et devant les hommes. » C'est de don Juan qu'ils attendent « toute adresse, faveur et protection comme naturel du pays, et fils d'un si grand empereur qui les a tant aimés et chéris. »

Le seigneur de Frésin fut aussi envoyé en toute hâte par les états-généraux vers le prince d'Orange pour lui rendre compte de ce qui se passait. Il était chargé de réclamer ses conseils, « afin d'user de mutuelle correspondance. » De son côté aussi déjà le Taciturne avait écrit aux états-généraux pour les exhorter à ne point traiter avec don Juan aussi longtemps que les Espagnols n'auraient pas quitté le pays. Dès que le sire de Frésin fut arrivé à Middelbourg, il lui remit l'avis secret qu'on lui demandait. Rien de plus explicite que cette réponse du Taciturne, « Monsieur le Prince ayant été averti que don Juan est arrivé en petite compagnie, trouve que cette venue sera fort avantageuse si l'on peut en faire son profit. » Puisqu'il n'a pas de sauf-conduit, on n'est tenu à rien envers lui et « l'avis du dit seigneur prince serait qu'il faudrait par tous moyens se tenir assuré de sa personne. » En ayant entre les mains un gage si précieux, il serait aisé aux

états d'obtenir tout ce qu'ils voudraient afin de poursuivre une union si bien commencée pour la liberté de la patrie; ils seraient certains que jamais on n'enverrait plus d'Espagne « aucun qui eût charge de les venir tourmenter. » Une autre lettre fut adressée par le Taciturne aux états de Brabant; il les assurait qu'autant que cela serait en son pouvoir il ne leur manquerait point en ce qu'il leur avait promis, et les remerciait affectueusement de la bonne opinion que les états avaient de lui et « de ses avis. »

Aux conseils par lesquels le prince d'Orange exhortait à recourir à tous les moyens de s'assurer de la personne de don Juan se trouvaient jointes deux lettres, l'une pour l'avocat Liesvelt, l'autre à la commune de Bruxelles. Au premier il dit qu'il désire qu'il soit envoyé vers don Juan, pour que l'affaire « soit mené dextrement et heureusement. » — Dans sa lettre à la commune, le prince l'assure de son entier dévouement; il ajoute que, complètement édifié sur les vues de l'Espagne à son égard, il n'ira pas s'exposer dans un lieu où un prince espagnol est le plus fort. — Un abbé du parti du prince d'Orange écrivait : « Si le prince don Juan est dans nos mains, il semble ne beaucoup pouvoir nuire seul, et il vaut mieux le tenir en notre dévotion que de le laisser joindre aux Espagnols. » — L'idée du Taciturne allait se répandre rapidement (1) !

(1) Voir notre *Cours d'hist. nat.*, pages 274 et sqq.

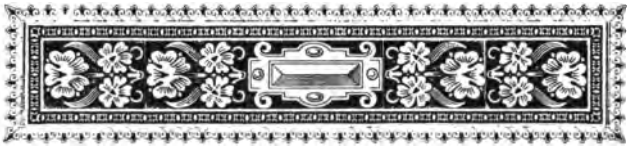

CHAPITRE XXII.

Négociations de don Juan. — Traité de Marche-en-Famène. — Édit perpétuel.

Le 7 novembre, le seigneur d'Yssche était arrivé à Luxembourg. Reçu par don Juan, il lui dit que les états-généraux se réjouissaient fort de son arrivée et qu'elle avait plus de prix à leurs yeux que le plus grand trésor; il ajouta qu'on désirait le voir le plus tôt possible à Bruxelles. Don Juan ne se laissa pas prendre à ces compliments; il reconnut promptement, comme il l'écrivait à Philippe II, que le seigneur d'Yssche déguisait sa pensée. Il le pressa alors d'indiquer les remèdes urgents réclamés par la situation. L'envoyé des états avoua qu'il n'avait rien à proposer, mais que les états voulaient connaitre avant tout si ses instructions l'autorisaient à faire sortir les Espagnols du pays. « C'est trop peu, interrompit don Juan,

qu'ils me remercient avec quelques paroles. L'affection que je leur porte, le dévouement que je leur ai montré en venant de si loin, à travers tant de dangers, les aider et les soulager, eût mérité mieux. Je ne m'attendais pas à être reçu si froidement et avec si peu d'égards; car leur manière de procéder n'est pas convenable. Dites leur que je ne suis pas habitué à traiter si légèrement de telles affaires, mais qu'ils envoient vers moi cinq ou six des principaux du pays : nous délibèrerons ensemble, et ils n'auront plus qu'à se louer de moi. » Et comme le seigneur d'Yssche tentait un nouvel effort pour l'engager à prendre la poste et à se diriger vers Bruxelles : « Je suis bien résolu, dit-il, à m'y rendre; mais ce ne sera plus comme un courrier. Depuis que je suis entré à Luxembourg, je ne suis plus que don Juan d'Autriche! » L'entretien s'acheva dans les meilleurs termes. Le nouveau gouverneur chargea le seigneur d'Yssche de remettre aux états une lettre pleine de bienveillance et de courtoisie, où il se montrait particulièrement sensible à la phrase dans laquelle ces derniers l'avaient appelé *naturel du pays*. N'était-il point en effet le fils de Charles de Gand, comme Maurice de Saxe appelait Charles-Quint?

Le seigneur d'Yssche, à son retour, fit un tel éloge de don Juan qu'on l'accusa de vénalité et de trahison. Vers le même moment, arrivait à Bruxelles le secrétaire du baron de Rassenghien qui avait accompagné son maître en Espagne. Il annonça le prochain retour de celui-ci avec des nouvelles favorables, et il était lui-même porteur d'une

lettre de Philippe II, écrite le 28 octobre, qui mettait un terme au pouvoir du conseil d'état, et ordonnait de prêter désormais toute obéissance à don Juan. D'autres dépêches se trouvaient dans une malle qui lui avait été volée près de Cambrai ; mais ce n'était pas là un simple acte de brigandage ; Pennants, le secrétaire des conférences de Gand, transmit ces dépêches au prince d'Orange.

Le conseil d'état résolut à son tour d'envoyer vers don Juan l'un de ses membres. Il fit choix du prévôt Fonck qui déjà sous Requesens avait été chargé de négociations importantes relatives à la pacification des Pays-Bas. Les états-généraux lui adjoignirent l'abbé de Maroilles, et le seigneur de Crecques, Eustache de Croy. Le double message dont ces envoyés étaient porteurs offrait un caractère de rapprochement et de réconciliation. Le conseil d'état affirmait que, les causes des altérations étant écartées, on retrouverait chez les habitants des Pays-Bas cette grande et ancienne fidélité qui leur avait valu l'affection de Charles-Quint. Les états-généraux disaient à don Juan « qu'ils avaient appris avec une joie indicible sa bonne intention de s'employer pour le repos public et le plus promptement possible, afin d'empêcher les voisins de profiter des troubles du pays.

Dès que Fonck fut arrivé à Luxembourg, don Juan le reçut. L'envoyé excusa le conseil d'état de ce qu'il avait tant tardé à lui rendre compte de la situation des affaires, et s'efforça de lui exposer, dans le sens le plus favorable, tout ce qui s'était passé depuis l'origine des troubles. Don Juan pa-

rut tout comprendre et n'avoir aucun blâme à exprimer ; il se réjouissait de voir le prévôt Fonck. Ce fut Fonck qui introduisit près du nouveau gouverneur-général l'abbé de Maroilles et le seigneur de Crecques. Ceux-ci s'excusèrent eux aussi de ce que, jusqu'à ce moment, les états-généraux ne l'avaient pas accueilli comme don Juan l'eût désiré, et ils ajoutèrent que les états étaient prêts maintenant à le recevoir, et qu'ils le priaient de se mettre en route sans tarder pour Namur, où ils se transporteraient eux-mêmes avec les conseils. Il n'y avait pas d'objection à ce qu'il se fît escorter de telle garde qu'il jugerait à propos pour sa sûreté. On lui remettrait les clefs de la ville et du château, mais il n'y avait pas un moment à perdre, de peur que quelque prince étranger ne s'emparât d'une partie du pays : ce qui, au-dessus de toute chose, leur irait au cœur, car ils voulaient demeurer sujets du roi, et montrer en versant la dernière goutte de leur sang, qu'ils n'entendaient pas avoir d'autre foi que la foi catholique, ni d'autre prince que leur roi et seigneur naturel.

Don Juan les remercia avec émotion et les assura que, si les états y mettaient la même bonne volonté de leur part, il les rendrait si contents qu'ils n'auraient qu'à remercier Dieu ; il ajouta qu'il irait volontiers à Namur. Et après en avoir conféré quelques instants avec le seigneur de Naves, il fit connaitre aux envoyés qu'il prendrait avec lui cinq compagnies allemandes du colonel Fugger, quatre cents Wallons du Luxembourg, la noblesse de cette province, et deux ou trois cents chevaux. Les députés des

états-généraux se retirèrent ensuite, disant bien haut que jamais prince ne serait mieux accueilli que don Juan.

En ce moment donc, d'heureux symptômes semblaient promettre à nos provinces le repos après tant d'orages. Tous les griefs étaient redressés ; toutes les concessions réclamées de Philippe II avaient été accordées. La religion catholique était conservée, la fidélité au roi maintenue, sans l'intervention étrangère ; car Philippe II et don Juan commençaient à éloigner les Espagnols. Les états-généraux renonçaient à appeler les Français. Rien, du reste, n'était plus sincère que les sentiments exprimés par don Juan. En vain Roda le pressait de profiter de l'enthousiasme des troupes espagnoles, qui marcheraient volontiers sous ses auspices, soit pour délivrer la citadelle de Gand, soit pour rétablir l'autorité du roi à Bruxelles. En vain l'engageait-il à se rendre à Maestricht où il pourrait rallier don Fernando de Tolède et de là à Anvers, où sa personne serait en sûreté. Don Juan se croyait appelé à remplir une mission de concorde et de réconciliation ; et loin de donner la main à Roda, il écrivait à Philippe II que les excès commis à Anvers avaient rendu partout le nom espagnol odieux.

Jamais, disait le prévôt Fonck dans un rapport sur ses entretiens avec don Juan, il n'a promis plus formellement le départ des Espagnols ; jamais il n'a parlé « si clairement et rondement qu'on ne pourrait souhaiter davantage : chose qui m'a donné tel contentement qu'avec la langue je ne saurais l'exprimer, d'autant plus que j'aperçois de jour à

autre plus clairement que le prince montre en tous ses discours et actions une très grande débonnaireté, accompagnée de magnanimité, clémence et sincérité incroyable. » De son côté, l'abbé de Maroilles attestait aux états-généraux les bonnes intentions de don Juan. « Loin d'être hostile aux privilèges du pays, lui avait-il dit, je suis prêt à combattre avec vous pour les conserver. » Tous ceux qui s'approchaient du nouveau gouverneur général subissaient l'ascendant irrésistible qu'exerçaient la noblesse de sa personne et l'aménité de son langage. La nature, dit Taxis, l'avait doué de traits si doux et si gracieux, qu'il n'était personne qu'il ne sût conquérir et dont il ne se fît aimer.

Hélas ! ces espérances de paix n'étaient que des apparences trompeuses. On avait compté sans le mauvais génie du prince d'Orange. A peine le Taciturne avait-il appris la mission confiée à l'abbé de Maroilles, qu'il adressait une nouvelle lettre aux états-généraux pour les dissuader de traiter avec don Juan, aussi longtemps que celui-ci n'aurait pas approuvé toutes leurs résolutions et fait sortir les Espagnols du pays. Il insistait pour qu'on ne déposât pas les armes.

Don Juan lui-même était loin d'être sans inquiétude. Il n'avait pas été longtemps sans se rendre compte des dangers de la situation et de l'instabilité des esprits. Dans sa lettre confidentielle au roi, du 18 novembre, il lui disait que, « s'il avait avec lui le secrétaire Escovedo, il lui rendrait un compte plus particulier de tout. Le roi verrait comme ces gens ont perdu la mémoire de Dieu et de

leur souverain ; comme ils se sont placés sous l'obéissance d'autres et principalement sous celle du prince d'Orange, qu'ils ont pris presque pour leur père, n'exécutant rien sans son conseil et son approbation, lui obéissant de manière à faire au pied de la lettre ce que celui-ci leur dit, tandis qu'ils l'amusent, lui, don Juan, pour gagner du temps dans leurs négociations et lui en faire perdre dans les résolutions qu'il a à prendre. »

Le Taciturne avait vu avec un profond sentiment de haine et de jalousie l'arrivée d'un prince illustre et intrépide, qui allait dissiper des desseins mûris avec tant d'habileté et de tenacité. Il déclarait bien haut qu'il voulait obéir à Philippe II et qu'il respectait don Juan, mais il ne négligeait aucun moyen pour exciter les esprits contre ce dernier. Il répétait sans cesse qu'il fallait avant tout lui imposer la pacification de Gand et le séparer des soldats espagnols qu'on rejetterait hors du pays.

En présence des inquiétudes que répandaient les menaces des Espagnols maîtres d'Anvers, au milieu des agitations séditieuses du peuple, l'influence du prince d'Orange grandissait de jour en jour. Les uns étaient disposés à l'accepter comme leur chef s'il rentrait dans le giron de l'Église catholique ; d'autres, sans vouloir rompre avec le roi, croyaient qu'on ne pouvait se passer de l'aide du prince pour éloigner les Espagnols. Le comte Philippe de Lalaing, Champagney et d'autres personnages étaient entraînés dans ce mouvement. Champagney, revenu à Bruxelles, dissuadait les états-généraux de toute négocia-

tion avec don Juan, tant que les Espagnols ne se seraient pas éloignés. Il voulait de plus qu'on confiât le gouvernement à un conseil composé de naturels du pays. Le peuple des Pays-Bas, disait-il, désire ne rien faire contre l'autorité du roi à moins qu'il n'y soit réduit par des mesures violentes; mais il importe qu'il s'entoure de moyens de défense jusqu'à ce qu'il sache si l'on veut continuer à le tromper comme par le passé. Don Juan, ajoutait-il, pouvait reconnaitre à ce franc et loyal langage qu'on ne demandait que ce qui était juste.

De vagues rumeurs étaient répandues pour éloigner toute négociation. Tantôt on racontait que l'on avait intercepté de nouvelles lettres de Philippe II à Roda qui recommandaient de dissimuler jusqu'au jour où don Juan pourrait agir; tantôt on semait le bruit que le duc d'Albe était arrivé à Gênes avec quatre mille Espagnols et que probablement on le verrait reparaitre aux Pays-Bas. D'autres fois encore on signalait don Juan comme ayant reçu de Philippe II l'ordre secret de faire revivre les mêmes rigueurs. Il n'était point d'invention méchante, de calomnie injurieuse qu'on ne lui prodiguât. Il suffisait d'en parler avec éloge pour être considéré comme traitre et ennemi de la patrie. C'étaient les partisans du Taciturne qui cherchaient à l'envi à flétrir sur ce jeune front les lauriers de Lépante.

Un incident était venu ajouter à la haine portée aux Espagnols et à l'effroi qu'ils inspiraient. Peu de jours s'étaient écoulés depuis que les états-généraux, effrayés

des menaces de Roda, avaient demandé au Taciturne d'envoyer des troupes pour contenir les bandes de Sanche d'Avila. Le prince avait ordonné à quinze enseignes de quitter la Zélande et de se rendre à Gand, où il commandait déjà en maitre. De là elles devaient se diriger vers Anvers; mais Sanche d'Avila en fut instruit et voulut leur barrer le passage. Par son ordre, Christophe de Mondragon chargea un de ses lieutenants de s'embarquer sur l'Escaut et d'aller occuper le château de Rupelmonde. Mais la garnison appela à son secours une partie des soldats qui avaient assiégé la citadelle de Gand. Un combat s'engagea et les Espagnols furent repoussés.

A cette nouvelle, un mouvement populaire éclate à Bruxelles. Le cri de *mort aux Espagnols!* retentit encore dans les rues. On sait que Roda se vante de pouvoir forcer les portes de la capitale; on croit déjà voir les mutinés reparaitre sur les collines de Laeken. La sédition régnait de nouveau. « Je crains en vérité, écrivait l'Anglais Wilson, que le peuple ne soit l'instrument de sa propre destruction. Il n'y a plus aucun respect ni pour les nobles ni pour les magistrats, c'est le peuple seul qui gouverne et personne n'ose s'opposer à sa volonté. » Le baron de Hèze parlait en maitre à Bruxelles; il parcourait les rues, suivi de gardes du corps; personne ne pouvait sortir de la ville, ni y entrer sans un sauf-conduit signé de lui; il ouvrait les lettres adressées aux états-généraux et ne relevait, disait-il, que du prince d'Orange. Il refusa de mettre en liberté le comte de Mansfeldt, malgré l'am-

bassade envoyée par le roi Henri III pour obtenir cette grâce.

Cependant le seigneur de Rassenghien était arrivé à Bruxelles, porteur des lettres royales qui contenaient les « vrais remèdes » dans les termes les plus larges, et avec les concessions les plus étendues qu'on eût jamais osé souhaiter. Le duc d'Arschot chargea le docteur Léoninus de l'annoncer aux états-généraux, et de leur dire qu'il ne restait à son avis, qu'à traiter don Juan avec toute douceur, à le prier d'éloigner les Espagnols, d'approuver ce qu'avaient fait les états, et de gouverner par le conseil des seigneurs du pays. Appelé au sein de l'assemblée, Rassenghien répéta ce que l'on savait déjà sur les bonnes dispositions du roi, et dit qu'il allait se rendre près de don Juan pour lui remettre les dépêches de Philippe II. Les états, en proie à d'autres préoccupations, le chargèrent aussi de lettres pour le gouverneur-général. Ces lettres, très respectueuses dans la forme, exprimaient des exigences assez étranges dans un pareil moment. On voulait que don Juan avouât tout ce qui avait été fait jusque là, y compris l'union des états et la Pacification de Gand ; qu'il éloignât immédiatement les soldats espagnols ; qu'il s'engageât à respecter les privilèges et à ne prendre conseil que des gens du pays. On n'est pas étonné, après cela, de voir don Juan, jugeant le fond à travers les courtoisies affectées de la forme, dire, le 29 novembre, au roi : « Les états-généraux m'écrivent aussi insolemment qu'ils peuvent. »

Le prince d'Orange fut invité par les états-généraux à venir en Brabant pour mettre ordre à tout, en lui promettant qu'il serait honorablement traité. Le Taciturne refusa de se rendre à cette invitation : car si don Juan voulait la paix, le prince d'Orange voulait la guerre. On suivit le conseil de celui-ci pour les préparatifs militaires. Un camp fut formé à Wavre-Notre-Dame, entre Lierre et Malines. Wilson évaluait les forces des états, en décembre 1576, à trente mille hommes de pied et à quatre mille chevaux.

Dans les provinces septentrionales, le prince d'Orange faisait tous ses efforts pour y conserver la domination qui lui échappait à Bruxelles. En vain les villes d'Amsterdam, de Harlem, d'Oudewater, de Muyden déclarent-elles qu'elles ne reconnaissent que l'autorité du roi, qu'elles n'enverront pas de députés à l'assemblée des états-généraux. On somme les bourgeois d'Amsterdam de se soumettre; on défend l'exercice du culte catholique à Zierickzée. On prend Oudewater de force; on y tue quatre-vingts soldats des troupes des états-généraux; on y brise toutes les images. En Flandre et en Brabant, partout où pénètrent les gueux, ils profanent les églises et chassent les prêtres, supprimant ainsi par la violence le culte dont l'exercice est garanti par la Pacification. C'est le Taciturne qui déchire de ses propres mains cette célèbre Pacification de Gand.

Mais il était trop habile pour procéder ainsi dans nos provinces. Il sentait son influence décroître devant l'ascendant exercé par la renommée et les grandes qualités de don Juan. Il se voyait réduit à opposer au vainqueur de

Lépante un compétiteur plus puissant et plus illustre qu'il ne l'était lui-même. Cet instrument de son ambition était tout trouvé dans le duc d'Alençon. Il le savait faible, léger, insouciant. C'était ce qui convenait à ses vues et à sa politique; car il était bien résolu à ne s'incliner que devant celui qu'il dominerait, et la part réservée au duc d'Alençon était celle dont il ne voulait pas pour lui-même. D'ailleurs quoique la réforme eût prévalu en Hollande, il fallait pour réussir offrir un prince catholique aux autres provinces des Pays-Bas. C'était, comme l'écrivait plus tard Champagney, une tactique pour mettre la division entre les catholiques et les rendre odieux au roi. Un grand nombre de réformés trouvaient cette alliance mauvaise, mais ils la subissaient comme une nécessité. Pour eux, les conseils et les secours des Français étaient pernicieux, car ils veulent donner aux autres la paix qu'ils sont incapables d'assurer chez eux.

Don Juan cependant continuait à demander aux états de se rendre à Namur pour traiter sans aucun retard des intérêts généraux. Il comprenait bien la situation : le prince d'Orange renouvelait la guerre et les états-généraux révoquaient ce que leurs députés avaient accordé pour conclure la paix. Fonck ne cachait point à don Juan que tous à peu près se réunissaient contre lui, le confondant dans une haine commune avec les Espagnols. De toutes parts s'élevait l'appel aux étrangers. Ceux qui marchaient d'accord avec le prince d'Orange s'adressaient au duc d'Alençon; ceux que préoccupaient le maintien de la religion catholique et une dernière apparence de fidélité à la

postérité de Charles-Quint, voulaient appeler l'archiduc Mathias du fond de l'Allemagne.

Don Juan chargea le seigneur de Rassenghien de retourner à Bruxelles. Il lui ordonna de déclarer qu'ayant devant Dieu et le monde fait tout ce qui était en son pouvoir pour rétablir la paix, il allait se voir obligé, si l'on ne déposait pas les armes comme l'avaient fait les Espagnols, à protéger le patrimoine du roi son maitre qu'on voulait usurper. Si dans six jours les mouvements militaires n'étaient pas suspendus, on ne devait pas s'attendre à ce qu'il patientât plus longtemps.

De nouveaux députés furent envoyés par les états auprès du prince don Juan. Après de longues conférences, il se décida à se rendre à Marche, pour déterminer les états et le conseil à venir à Namur. Les séances des états-généraux furent longues et orageuses; les partisans du Taciturne employèrent les moyens les plus odieux pour les détourner du projet d'aller à Namur; à la fin, la décision fut prise. Don Juan venait de recevoir des lettres du roi par lesquelles ce dernier déclarait vouloir à tout prix un accommodement. Un accord fut conclu et ratifié à l'unanimité par les états-généraux. Don Juan signa le traité, connu sous le nom d'*Édit perpétuel de Marche*; et l'édit fut solennellement publié à Bruxelles. Le prince d'Orange refusa de reconnaitre les effets de l'édit pour la Hollande et la Zélande; et pour lui n'y adhéra qu'avec restriction.

Ce traité confirmait la Pacification de Gand et y ajoutait

quelques clauses nouvelles; il fut ratifié par Philippe II le 6 avril 1577. Aux termes du traité, l'amnistie était générale. Les conventions passées à Gand le 8 novembre 1576 étaient confirmées, parce que les évêques d'une part, les membres du conseil d'état d'autre part, ne les avaient jugées ni contraires à la religion, ni opposées à la fidélité due au roi. Les Espagnols devaient se retirer dans un délai de vingt jours; les Allemands, dès que leur solde aurait été payée par les états. Le comte de Buren serait remis en liberté, aussitôt que le prince d'Orange aurait satisfait aux conditions qui lui seraient imposées par la prochaine assemblée des états-généraux. Le roi promettait de respecter les privilèges; les états s'engageaient à maintenir la religion et la fidélité au roi, à renoncer à toute alliance avec d'autres princes, à renvoyer les soldats étrangers. Une somme de six cent mille livres devait être remise à don Juan pour faciliter le renvoi des Espagnols.

Plusieurs lettres furent aussitôt expédiées par les états-généraux. Par la première, ils remerciaient don Juan d'avoir signé cet accord qu'ils ont fait publier pour réjouir le peuple. Par la seconde, ils annonçaient au duc l'Alençon qu'ils avaient traité pour éviter les désastres de la guerre civile, mais que ses faveurs ne s'effaceraient jamais de leur mémoire. Par la troisième, ils faisaient connaître à Élisabeth qu'ils s'étaient conformés à ses conseils en concluant la paix et en faisant à leurs ennemis un pont d'or pour qu'ils pussent se retirer. Ils écrivirent aussi à l'empereur qui les félicita, et s'adressa en même temps

aux états de Hollande pour les engager à respecter le traité. Dans une dernière lettre au prince d'Orange, les états-généraux s'excusaient de ne pas avoir attendu son avis avant de conclure, mais exprimaient la conviction que le prince prendrait le tout de bonne part, puisqu'il ne désirait, comme eux, que le bien et le repos de la pauvre patrie commune (1) !

(1) Voir notre *Cours d'Hist. nat.* pp. 300 et suiv.

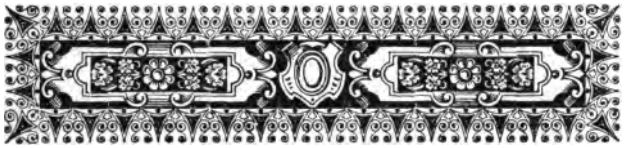

CHAPITRE XXIII.

Don Juan à Namur et à Louvain.
Intrigues du duc d'Alençon et du prince d'Orange.
Don Juan est solennellement reçu à Bruxelles.

Le 19 février 1577, les états-généraux, poursuivant l'œuvre commencée, déclaraient sur leur foi et leur honneur qu'ils maintiendraient, avec toutes les forces dont ils disposaient, les assurances données à don Juan, qui allait se rendre, sous la conduite du duc d'Arschot, de Namur à Louvain. De son côté, don Juan quittait Marche le 23 février pour aller coucher à Ciney. Le lendemain, il était reçu à Namur, où Mondoucet vint le féliciter au nom du roi de France. Don Juan entra à Louvain le 3 mars. Il n'amenait avec lui aucune escorte, disant qu'il lui suffisait de se placer sous la protection des bourgeois et des étudiants de l'université. De vives acclamations le saluèrent.

Sa parole, sa physionomie, le souvenir de son père, l'image toute récente de sa gloire, exerçaient un invincible prestige. On ne saurait croire avec quelle douceur, avec quelle élégante familiarité, avec quelle générosité il traitait tout le monde. La nature avait donné à ses regards quelque chose de si beau et de si gracieux qu'il suffisait qu'on le vit pour qu'il attirât vers lui tous les cœurs. « Don Juan, écrit Wilson, l'envoyé d'Élisabeth, montre une si grande courtoisie, une si grande familiarité envers tous ceux qui s'approchent de lui, qu'il les gagne par ses douces et bonnes paroles. »

Le duc d'Arschot a reçu le commandement du château d'Anvers. Il affirme très haut sa gratitude et déclare qu'il fera des merveilles pour le service du roi. Il en est de même du marquis d'Havré à qui les états ont confié la mission de veiller sur la sécurité de don Juan. Champagney proteste qu'il est toujours resté fidèle à Philippe II. L'influence du jeune prince s'exerce même sur ses plus ardents adversaires. Les états-généraux ont envoyé vers lui le baron de Hèze et l'abbé de Sainte-Gertrude. Il prend à part M. de Hèze pour lui dire que tout est oublié, et que, s'il rend de bons offices, il sera recommandé au roi. Quant à l'abbé de Sainte-Gertrude, on rapporte que don Juan lui a fait espérer un évêché, s'il aide à redresser les affaires.

Tel est le désir de don Juan de se montrer belge que, se conformant aux usages des Belges, il se rend au sein des ghildes où il abat le *papegay* au milieu des applau-

dissements. Ce sont des banquets et des réjouissances qui ne finissent pas. Les tonneaux de vin et de bière coulent à longs flots sur la place du marché où se pressent les bourgeois ; on distribue du pain aux pauvres. Jamais on n'a vu prince si affable, si généreux ; il gagne tous les cœurs. Mais les fêtes de Louvain seront bientôt troublées par d'étranges rumeurs : le ciel n'est jamais sans nuages.

Le duc d'Alençon était représenté à Bruxelles par deux de ses chambellans, Bonnivet et Bellangreville, également habiles dans l'art de la parole, également redoutables par la bassesse de leur caractère. On racontait qu'au moment où le seigneur d'Yssche se rendait à Luxembourg, Bonnivet était allé le trouver et avait dit : « Le premier à qui don Juan donnera audience devrait le percer d'un coup de poignard. » Quant à Bellangreville, il avait été l'un des capitaines de l'expédition de Mons et y avait perdu un bras.

Ces deux hommes, nourris dans les traditions de la cour des Valois, ne rêvaient que la violence et la perfidie ; mais ils avaient à s'entendre avec Théron, l'agent du prince d'Orange, qui, de même que son maître, se sentait plus porté à des procédés qui, en atteignant aussi sûrement le but, excitent moins l'indignation. A l'ascendant qu'exerçait don Juan, sans autres armes que la persuasion, il fallait opposer, comme le projet en avait été arrêté depuis son arrivée à Luxembourg, « tous moyens pour se tenir assuré de sa personne. » Vers le moment où nous sommes arrivés dans cette histoire, un sieur Nepveu avait

porté un message secret du duc d'Alençon à Bellangreville. Celui-ci en rendit aussitôt compte à Théron qui n'approuva point la chose dont il s'agissait, aimant mieux, comme il l'écrivait à l'instant même au prince d'Orange, plus de ruse et moins de violence. Mais bientôt les hésitations de Théron cessent, et les deux Français s'apprêtent à frapper Gonzaga ou Escovedo. L'entreprise contre don Juan est résolue, et l'exécution en est fixée aux derniers jours du mois de mars ; on la juge d'autant plus aisée qu'il n'a avec lui que quatre-vingts mousquetaires. Le but de la conspiration est diversement indiqué. Selon quelques témoignages, il s'agit de tuer don Juan d'un coup d'arquebuse ; selon d'autres, on veut pénétrer à l'aide d'échelles dans la ville de Louvain, enlever don Juan et le transporter en Zélande et de là à la Rochelle, où il eût été sous la garde du roi de Navarre, l'otage commun des Huguenots et des gueux.

Bellangreville s'était vanté auprès de la marquise d'Havré qu'il ne tarderait pas à rendre au pays un service signalé en le délivrant de quelqu'un dont il ne devait attendre que sa ruine. Madame d'Havré chargea son mari d'en instruire don Juan. Déjà lorsque le nouveau gouverneur était absorbé à Marche par de pénibles négociations, il avait reçu l'avis qu'un sicaire y avait été envoyé par le prince d'Orange pour le tuer. Cette fois, c'était au milieu des fêtes qu'on lui apprenait que sa vie ou sa liberté tout au moins étaient en péril. Il chargea Ottavio Gonzaga de dénoncer aux états-généraux la conspiration formée contre

lui, et sa plainte fut renvoyée au conseil d'état afin que toute satisfaction et légitime provision fut donnée à « la décharge de leur sincère foi et intention. »

Il fut fait droit aux plaintes de don Juan. Le 25 mars, l'amman de Bruxelles arrêta Bonnivet et Bellangreville. Mais ceux-ci se plaignirent aux états-généraux et se réclamèrent du duc d'Alençon dont ils étaient les envoyés. Il fallut les mettre en liberté non sans avoir présenté d'humbles excuses au duc d'Alençon et au prince d'Orange.

Don Juan, instruit de ce qu'il devait craindre de la France et cherchant à se réconcilier avec le Taciturne, se montra assez coulant en cette affaire. Seulement il se plaignit au roi Henri III de ce que l'ambassadeur Mondoucet manquait à ses devoirs en excitant tous les complots et tendait la main à tous les conspirateurs. Mondoucet fut rappelé par son maitre, mais il resta le conseiller du duc d'Alençon.

Dès son arrivée à Louvain, les magistrats de Bruxelles s'étaient rendus auprès de don Juan pour le prier de hâter le plus possible son entrée dans la capitale. Il avait répondu à ces témoignages de zèle et d'affection, en disant qu'il allait sans délai remplir les vœux qu'on lui exprimait. Mais il n'avait pas tenu compte des obstacles que suscitait à chaque heure, la tenace et persévérante habileté du Taciturne. « Le prince d'Orange, mandait don Juan à Philippe, regrette d'avoir adhéré même avec restriction à la paix ; s'il l'a fait, c'est dans la prévision que les Espagnols ne quitteront pas le pays ; il saisira la première occasion de

rompre. Non seulement il cherchera à se fortifier en Hollande et en Zélande en s'emparant d'Amsterdam et d'Utrecht; mais il poursuivra aussi les intelligences qu'il a formées en Brabant et en Flandre. Il a ses vues sur Bruxelles, s'efforce de dominer à Gand et cherche à introduire ses troupes à Anvers. »

Cependant don Juan cherche à attirer à lui le Taciturne. Dans les ouvertures qu'il fait faire au prince, il est de bonne foi. Une lettre qu'il écrivait au roi le 16 mars en fournit la preuve. Après avoir déclaré franchement au monarque que son nom (celui du roi) est autant abhorré et méprisé aux Pays-Bas qu'on y aime et y redoute celui du prince d'Orange, il lui parle de la mission de Léoninus. « Je négocie avec le prince, dit-il à Philippe II, pour lui » donner toutes sûretés, car je vois que le rétablissement » de la paix, ainsi que le maintien de la religion catho- » lique et de l'obéissance due à Votre Majesté, dans ces » provinces, dépendent maintenant de lui, et que les » choses en sont arrivées au point qu'il faut faire de né- » cessité vertu. S'il prête l'oreille à mes propositions, ce » ne sera qu'à des conditions avantageuses pour lui, *mais* » *il faudra en passer par là*, plutôt que de perdre » tout. »

Léoninus partit de Louvain le 8 mars; le 11, il arriva à Middelbourg où était le prince. Guillaume averti de sa venue, le manda incontinent. Léoninus lui parla d'après les instructions verbales de don Juan en insistant sur ce que toutes les sûretés qu'il demanderait pour la restitution

de son fils, de ses biens et de ses états lui seraient données. Léoninus lui dit de plus que le duc d'Arschot était prêt à venir le trouver en tel lieu qu'il jugerait convenable pour conférer sur les points en litige; que don Juan même s'offrait à avoir une entrevue avec lui, sans égard au péril qu'il pourrait courir.

Le prince répondit qu'il remerciait très-humblement son altesse de la grande et singulière affection, ainsi que de la bonne intention qu'elle témoignait pour le repos public; qu'il la remerciait aussi, en son particulier. des offres qu'elle lui avait fait faire; qu'il ne désirait rien plus que de la servir et de contribuer à l'entretien de la paix; qu'il lui serait agréable de communiquer avec le duc d'Arschot, et de remercier son altesse par lettre, mais qu'il ne pouvait ni n'oserait faire l'un ni l'autre sans en donner connaissance aux états, par l'avis desquels il s'était conduit dans toutes les occurrences; qu'en agissant autrement, il pourrait se rendre suspect de trahison et d'intelligences secrètes; qu'en conséquence, il devait différer de donner suite aux ouvertures qui lui étaient faites, jusqu'au 25 mars, jour où les états de Hollande et de Zélande devaient s'assembler à Dordrecht.

Le lendemain, Léoninus retourna chez le prince qui, la veille, l'avait invité à souper. Guillaume lui dit qu'ayant demandé à Dieu de l'inspirer, il estimait que le plus sûr parti était d'avertir avant tout les états, envers lesquels il avait des obligations comme leur serviteur. Il ajouta qu'il ne pouvait oublier ce qui était arrivé aux comtes

d'Egmont et de Hornes, ni la manière dont avait été violée la promesse faite aux gentilshommes confédérés par la duchesse de Parme, ni la conduite du roi de France envers l'amiral Coligny ; qu'il avait des avis d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne et des Pays-Bas qu'on était décidé à lui faire la guerre, ainsi qu'aux états de Hollande et de Zélande ; qu'ils prenaient leurs mesures en conséquence ; qu'ils savaient aussi qu'un nonce du Pape était arrivé aux Pays-Bas pour conclure une ligue contre eux.

Léoninus lui répondit que le naturel de don Juan ne ressemblait pas à celui du roi de France et du duc d'Albe ; que d'ailleurs il y avait une grande différence entre les cas cités par lui et le sien, car aucune garantie n'avait été donnée ni à Coligny, ni aux comtes d'Egmont et de Hornes, tandis qu'il recevrait, lui, des sûretés qui le mettraient hors de toute inquiétude ; que quant aux nouvelles dont il avait parlé, elles étaient inexactes.

Le jour suivant, Léoninus eut un dernier entretien avec le Taciturne. Le prince se plaignit que les états-généraux se fussent tant pressés de conclure avec don Juan. Il signala plusieurs articles du traité qui ne pouvaient qu'augmenter les défiances et donner matière à de nouveaux embarras. L'engagement pris par les états d'entretenir et de faire entretenir la religion catholique romaine répugnait surtout à la Pacification de Gand qui avait remis ce point à une assemblée future des états-généraux. Léoninus s'appliqua à refuter les objections de son interlocuteur.

Le 13, l'envoyé de don Juan prit congé du prince. Il

eut avec lui une dernière conférence dans laquelle Léoninus renouvela ses remontrances; le prince persista dans l'intention d'en rendre compte aux états de Hollande et de Zélande : ne le pas faire, répétait-il, c'était s'exposer à se perdre d'un côté, et à encourir de l'autre l'indignation de ceux qui le soupçonneraient de les avoir trahis. Léoninus lui ayant demandé s'il y avait quelque apparence d'arrangement pour l'avenir; le prince répondit que pour lui, il n'espérait pas qu'on pût parvenir à s'entendre.

Don Juan s'était promis un autre résultat de l'ambassade de Léoninus. Ce qui est digne de remarque, quand on réfléchit à son caractère impétueux et irritable, c'est que le mauvais accueil fait à ses propositions ne le détourna pas de les renouveler. Il espérait ôter au prince les craintes et les soupçons qui l'agitaient, surtout s'il pouvait l'amener à une entrevue avec lui : « Nous ne sommes pas dans un temps, écrivait-il au roi, où l'on doive avoir des préférences, ni s'arrêter à des points d'étiquette; il faut tâcher de rétablir l'état par tous les moyens possibles, car la véritable autorité, la véritable réputation consiste à le conserver. Je ne connais d'autre voie pour prévenir sa ruine, que de ramener cet homme qui exerce tant d'influence sur la nation. » Il se convainquit bientôt que sa confiance reposait sur des fondements peu solides, et que le prince, loin d'être disposé à entrer dans ses vues, était aussi éloigné que jamais d'accepter les assurances qu'il pourrait lui offrir.

Cependant les intrigues et la malveillance recommen-

çaient; on répandait le bruit que don Juan s'entendait avec Roda; — qu'au conseil d'Espagne, le duc d'Albe était plus puissant que jamais. — « Il y a lieu de prévoir, observait Wilson, que quelque grosse affaire éclatera soudainement, car il y en a beaucoup qui commencent à dire ouvertement : « *Nolumus hunc regnare super nos.* » Hembyse apprenant à Gand que les états-généraux ne voulaient pas voir clair et qu'on tenait à don Juan « de sinistres propos », donnait sans détour ce brutal conseil au Taciturne : « Il ne reste que la recette que l'on oppose aux épidémies : *cito et longe tonde.* » Enfin on ne reculait pas devant la corruption. Théron écrivait au prince d'Orange : « il faut beaucoup d'argent pour se faire en ce temps beaucoup d'amis. »

Pendant que toutes ces intrigues s'agitaient sourdement autour de lui, don Juan exécutait loyalement les conditions du contrat de Marche. Sanche d'Avila évacue la citadelle d'Anvers. Roda s'eloigne avec lui sans savoir ce qu'il trouvera en Espagne. Vieillards, femmes, enfants se confondent dans ce départ commun. Mille charettes emportent le bagage; on dirait le peuple d'Israël à sa sortie d'Égypte (Roda). Et cette foule humiliée et mal vêtue traverse les rues où tout retrace encore le pillage et l'incendie. Déjà les bandes de Vanden Tympel s'avancent, et les vétérans de Castille seront, à leur départ, insultés par le boucher Mauregnant. *Patria misera!* écrit Viglius mourant à l'évèque de Leeuwaerden. Cela ne suffit pas encore. Il faut que don Juan pardonne à tous les fauteurs de désordres qui se succèdent

depuis plusieurs mois ; il faut même qu'il ratifie l'Union de Bruxelles comme il a ratifié la Pacification de Gand.

Le 1r mai 1577, don Juan fut solennellement reçu dans la capitale des Pays-Bas avec la plus vive allégresse. Des chars allégoriques ornaient son cortège. Ici figurait une jeune fille représentant la paix ; ailleurs les colonnes d'Hercule et des Turcs enchaînés lui retraçaient la puissance de son père et sa propre gloire. Il semblait qu'il apportât avec lui le bonheur et le repos, et, en le voyant, on répétait les paroles du Saint-Père, après la bataille de Lépante : « *Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes.* » En passant devant l'hôtel de ville, il salua en riant la marquise d'Havré, et lorsqu'il pénétra dans la première cour du palais, il s'inclina profondément devant l'image de Charles-Quint.

Le lendemain, le pensionnaire de Bruxelles, prononça une longue harangue, et don Juan y répondit en rappelant les peines, les travaux, les périls de son voyage ; les choses déjà faites pour le bien du pays, son ardent désir de s'avancer dans la même voie. Puis l'évêque de Namur se leva et l'assura qu'il pouvait compter sur l'appui du clergé, de la noblesse, des villes et du peuple, en leur gardant leurs privilèges et leurs libertés. Le 4 mai, s'échangèrent, en présence d'une foule nombreuse, les serments de don Juan et des états. « Vous voyez, Messieurs, disait don Juan en remettant la ratification de Philippe II, combien le roi vous aime et désire votre bien : il vous a voulu réjouir et assurer le plus tôt qu'il lui a été possible. »

CHAPITRE XXIV.

Nouvelles et vaines tentatives de don Juan pour s'entendre avec le Taciturne. — Don Juan poussé à bout s'empare du château de Namur. — Guillaume d'Orange est proclamé à Bruxelles restaurateur et défenseur de la liberté et de la patrie.

TOUT en ce moment respirait la paix et l'oubli du passé. A Bruxelles, comme à Louvain, don Juan attirait à lui tous les cœurs. Accessible à chacun, généreux et bienveillant, il se faisait aimer des grands comme des petits. Telle était la fascination qu'il exerçait autour de lui que plusieurs membres de la haute noblesse, reprenant les ouvertures déjà faites par le marquis d'Havré, lui proposèrent de le proclamer souverain des Pays-Bas. Pendant plusieurs jours, les réjouissances ne s'interrompirent point. Il y eut notamment un grand tournoi où don Juan remporta le prix de la barrière. On voyait sans cesse près de

lui le baron de Hèze, auquel il venait de donner une pension de six mille florins.

Au moment où don Juan avait remis aux états la ratification royale de l'édit perpétuel, il avait ajouté à haute voix : « Je vous déclare que je désire connaitre la bonne volonté du prince d'Orange et lui faire tout plaisir, amitié et bonnes œuvres, et même l'assurer que, s'il accomplit de sa part ce qu'il a promis en vertu de la Pacification, je ferait tant devers Sa Majesté qu'il aura son fils. Je désire grandement l'amitié du prince et lui ferai œuvre d'ami. Si le prince veut me parler et s'il veut être d'accord avec nous, je lui donnerai ce que je lui ai promis et même beaucoup plus. » Le 13 mai, don Juan remit au duc d'Arschot une lettre destinée au Taciturne et entièrement écrite de sa main. Il avait proposé aux états-généraux de lui envoyer des députés, de leur part et de la sienne, avec la mission de régler tous les points qui étaient restés indécis entre eux et lui. Les états, accédant à son désir, nommèrent Schetz et Leoninus ; don Juan fit choix du duc d'Arschot et du baron de Hierges. L'ambassadeur de l'empereur fut adjoint à ces députés.

Des conférences eurent lieu à Gertruidenberg. Elles durèrent plusieurs jours sans amener les résultats que, dans les provinces obéissantes, on désirait si vivement, mais que repoussait systématiquement le prince d'Orange, sans se départir des allures tortueuses qui caractérisèrent toujours sa politique. Le prince fit connaitre au baron de Hierges qu'il fallait contenter le peuple ; que ce qui se fai-

sait pour le peuple avait des effets durables, tandis que la volonté des rois était éphémère. Au duc d'Arschot il déclara que, si on ne lui remettait pas promptement Utrecht, il le prendrait; en ajoutant le conseil de ne pas trop se fier au roi, par la crainte qu'en le faisant le duc courait le risque d'exposer sa tête. Que quant à lui, jamais il n'aurait cette confiance, parce que le roi l'avait souvent trompé; que d'ailleurs celui-ci avait pour maxime que la foi donnée aux hérétiques ne devait pas être gardée; enfin qu'il était chauve déjà et calviniste, et qu'il voulait mourir ainsi.

Cette attitude de Guillaume fut une des causes qui portèrent don Juan à prendre un parti désespéré. Il voyait que, sans le concours du prince, le rétablissement de l'autorité royale dans les Pays-Bas était impossible, à moins d'y employer la force, car, du fond de la Hollande, le Taciturne inspirait, dirigeait tout ce qui se faisait à Bruxelles. « Les gens d'ici, écrivait don Juan au roi, sont comme ensorcelés par lui; ils l'aiment, le craignent et veulent l'avoir pour seigneur. Ils l'avertissent de tout, et ne prennent aucune résolution sans le consulter. » Don Juan était encore dans le vrai, malgré l'exagération de la forme, lorsqu'il disait à Philippe II : « Ce que le prince » abhorre le plus au monde, c'est Votre Majesté ; s'il pou- » vait boire le sang de Votre Majesté, il le ferait. »

Quelques semaines après les conférences de Gertruidenberg, le prince d'Orange adressa une longue lettre aux états-généraux, où, sans tenir aucun compte des mesures

prises avec tant de loyauté par don Juan pour la mise à exécution des arrangements convenus, il insistait avec méfiance et amertume sur l'accomplissement complet de la Pacification de Gand.

Cette situation est facile à expliquer : don Juan veut sincèrement la pacification, le Taciturne y est opposé. Voici un passage de l'historien protestant, Groen van Prinsterer, qui confirme notre appréciation.

« L'on verra à n'en pouvoir douter, dit l'historien hollandais, en jetant un coup d'œil général sur toute cette époque, que don Juan voulait sincèrement la paix ; que les motifs de discorde avaient disparu, et que l'intervention du prince d'Orange amena seule, en dépit de toutes ces probabilités, un soulèvement général. Rien de comparable à cette intervention, sous le rapport de la finesse des combinaisons et de la subtilité des enlacements dans lesquels il embrassait et étouffait son dangereux antagoniste (le roi) ; et sans vouloir justifier une conduite qui se concilie difficilement peut-être avec les principes d'une moralité scrupuleuse, nous ferons observer cependant qu'au moment même où la résistance des protestants allait être infailliblement écrasée par la réconciliation des quinze provinces avec le roi, le prince d'Orange en fomentant la discorde, et en faisant éclater une guerre entre ceux qui à tout prix voulaient l'éviter, sauva la Hollande, devint pour un temps maitre des Pays-Bas, et força les papistes à travailler de concert avec lui au triomphe de la réforme. Nous ne pouvons nous arrêter ici à beaucoup de détails ;

mais en parcourant les archives de la maison d'Orange-Nassau, on verra constamment apparaître la grandeur des obstacles que le prince eut à surmonter, la nullité ou l'exagération des reproches auxquels il fut en butte, l'énergie et l'étendue de ses desseins... Ici encore la correspondance est riche en détails intéressants; par exemple, sur la nature et la portée de l'opposition du prince contre Granvelle; sur son désir de refuser, les armes à la main, l'entrée du pays, d'abord au duc d'Albe, ensuite à don Juan; sur la part qu'il paraît avoir eue par les conseils secrets ou par un assentiment tacite à l'arrestation du conseil d'état, alors le gouvernement suprême, et à celle d'Arschot et des autres chefs du clergé et de la noblesse : deux actes couronnés de succès, mais qui demandaient sans doute une résolution et une vigueur peu communes. En général, la direction que le prince imprime à la résistance contre le roi, telle qu'elle apparaît dans nos documents, prouve dans chacune de ces différentes phases la hardiesse aussi bien que la sagesse de ses déterminations et de ses avis. Sa politique n'était pas uniquement concentrée dans les Pays-Bas, on le savait déjà sans doute; toutefois son universalité est maintenant plus manifeste dans ses moyens, dans son but et dans ses résultats.

» Communiquant par exemple en France avec tous les partis, à l'exception des plus fougueux papistes, il recherchait également ailleurs tous ceux qui pouvaient d'une manière plus ou moins directe, protestants ou catholiques romains, venir au secours des Pays-Bas et de la réforme.

On le voit mêlé, soit par lettres, soit par l'intermédiaire des comtes Jean et Louis de Nassau, à toutes les grandes affaires du temps : à l'élection polonaise ; aux tentatives pour assurer la couronne de France au duc d'Alençon ; au choix d'un électeur de Cologne ; au projet de faire passer l'empire dans la maison de Valois. Abaisser celle de Habsbourg pour sauver la chrétienté du despotisme religieux et politique, tel est le but de ses pensées et de ses efforts. Son travail ne fut pas inutile. Non seulement il réunit et développa jusqu'à un certain point les éléments de la stabilité et de la grandeur future de la république, mais il sauva l'Angleterre en arrêtant les armes de Philippe II ; il conserva au parti calviniste les forces indispensables pour résister aux ligueurs. »

Dans son enthousiasme pour le prince d'Orange, M. Groen ne s'aperçoit pas que, plus il le fait grand, plus il le fait paraître coupable. Certes, jamais acte d'accusation ne fut mieux justifié ; jamais crime de rébellion ne fut mieux prouvé ; jamais la défense de Philippe II ne fut présentée d'une manière plus saisissante et plus accablante que par cet apologiste des Nassau et par cet ennemi de la domination espagnole et du catholicisme ! En politique, dira-t-on peut-être, la fin justifie les moyens. En politique, soit ; mais la justice de l'histoire a d'autres maximes.

Il faut dire encore que l'attachement pour Guillaume allait jusqu'à l'idolâtrie. Les habitants de Bruxelles montaient jour et nuit la garde devant son palais et formaient son escorte dans tous les points où il allait. Les femmes

se mettaient à genoux sur son passage. En somme, dit un témoin, on l'honorait comme s'il eût été Dieu lui-même. Un jour qu'il était resté plus tard que de coutume aux états, les bourgeois s'en inquiétèrent et craignant quelque trahison, ils prirent les armes en tumulte ; le trouble ne s'apaisa que lorsque le prince se fut montré à l'une des fenêtres de la salle des états.

Autant le prince d'Orange déployait d'activité et d'habileté, autant le cabinet de Madrid montrait d'irrésolution et de lenteur dans les circonstances les plus pressantes et les plus critiques. « Le maître veut tout faire, écrivait Granvelle, et il y a tant d'affaires que l'une empêche l'autre, et bien souvent par ce moyen rien ne se fait du tout... Plut à Dieu que notre maître écrivit moins et qu'il se fît mieux servir! Le roi se tue en minuties qui pourraient se dépêcher sans lui, qui l'empêchent d'entendre ce qui importe le plus... Il n'y a au monde de secrétaire qui manie plus de papiers que le roi. »

Ces retards, ces éternels délais, cette prétention de tout décider de Madrid dans les conjonctures les plus difficiles et qui changeaient d'un instant à l'autre, faisaient le désespoir des gouverneurs. S'ils restaient inactifs en face des évènements, l'occasion favorable leur échappait ; s'ils agissaient sans ordres, ils craignaient d'être désavoués. Si le roi lui-même était venu aux Pays-Bas, les choses auraient pris une tout autre tournure ; bien des résolutions arrêtées en Espagne eussent été modifiées. Nous avons vu que le duc d'Albe fit tous ses efforts pour sauver le

comte d'Egmont et proclamer immédiatement l'amnistie. Le roi, présent à Bruxelles, eût pensé comme le duc d'Albe. En écoutant davantage l'opinion, il eût relevé le courage de ses partisans, déconcerté les projets de ses ennemis et peut-être conjuré l'orage qui finit par emporter une partie de nos provinces. « Les confiscations au temps du duc d'Albe, dit l'illustre Granvelle, et le mauvais conseil des troubles ont beaucoup dérangé nos affaires à mon grand regret dans nos Pays-Bas. »

La situation des gouverneurs de nos provinces était donc devenue intolérable : on se rappelle les plaintes de Marguerite de Parme; le désespoir de Requesens; nous allons bientôt voir disparaître don Juan, dont la carrière fut si brillante et si courte!

Résumons encore une fois la situation : Don Juan avait accepté, dès son arrivée, les prétentions des états-généraux. — Ils demandaient la retraite immédiate de l'armée espagnole : don Juan l'accorda; le maintien des lois et des vieilles libertés belges : il répondit qu'on n'y toucherait point; plus d'inquisition : il assura qu'il n'en serait jamais question; que les édits et les placards contre les hérétiques fussent modifiés : il y consentit. Enfin l'on était d'accord sur tout. Malheureusement le prince d'Orange avait d'autres vues. Philippe II ne tenait qu'à une seule chose, au maintien de la religion catholique. Il ne voulait point de transaction avec l'hérésie; sa conscience le lui défendait; il savait que l'hérésie ne cède que quand elle est la plus faible, pour se relever

plus terrible quand elle est la plus forte, et qu'elle est par essence ennemie de toute paix. Nous la verrons violer avec audace la Pacification de Gand qui devait mettre fin à toutes les querelles entre catholiques et protestants.

Avec le refus froid et poli du Taciturne, don Juan voyait s'évanouir tous ses rêves de paix et de réconciliation. Il voyait que d'Angleterre favorisait les œuvres du prince d'Orange avec tout le zèle et par tous les moyens possibles. Don Juan apprenait donc successivement que tous ses efforts avaient échoué en Hollande et qu'il n'avait en Élisabeth qu'une cauteleuse ennemie.

Un complot se forme; il s'agit de s'assurer de la personne de don Juan. Jamais occasion ne fut plus favorable. Marnix se rend secrètement à Bruxelles et s'abouche avec de Hèze que l'ambassadeur anglais Wilson est parvenu à détacher de don Juan et qui est tout dévoué à Élisabeth. L'entente est complète entre les agents de la reine d'Angleterre et ceux du prince d'Orange. Le danger devient pressant : don Juan est prévenu par de Hierges qu'on va l'enlever et le conduire en Zélande. Ce qui se passait sous les yeux du gouverneur-général lui montrait qu'il était déjà presque prisonnier; ses domestiques ne pouvaient sortir du palais sans être insultés, et les choses en étaient arrivées à ce point que le jour où il se rendit à la fête de l'*Ommegang*, sa garde fut chassée du marché et il se trouva seul sans que les magistrats intervinssent pour le protéger. Don Juan les ayant mandés près de lui, ils ré-

pondirent que leur coutume était de ne traiter qu'à l'hôtel de ville.

Le 11 juin, don Juan profita d'un moment favorable pour sortir inopinément de Bruxelles. Il se rendit à Malines où il croyait se trouver plus en sûreté. Bientôt il vit qu'il n'y était pas plus en sûreté qu'à Bruxelles. Le 14 juillet, il parvint à quitter Malines pour se diriger vers Namur. Le motif assigné à son départ était la prochaine arrivée de la reine de Navarre qui se rendait aux eaux de Spa. Cette princesse voulait voir par elle-même si les Pays-Bas, qu'on lui représentait comme ayant les Espagnols en horreur, voulaient de son frère le duc d'Alençon pour roi. Elle s'attacha le comte et la comtesse de Lalaing. Don Juan lui fit un accueil splendide à Namur, sans parvenir à pénétrer le but politique de ce voyage.

Au milieu des fêtes qu'il donnait à la reine de Navarre, des avis alarmants étaient parvenus au gouverneur, on le prévenait des conjurations qui se dressaient contre lui. S'il mettait le pied hors de Namur, on était prêt à se saisir de sa personne. Don Juan adressa aussitôt une lettre aux états-généraux pour leur faire connaitre qu'il ne pourrait rentrer à Bruxelles qu'entouré d'une autorité suffisante pour se trouver à l'abri de tout péril. Profitant d'une circonstance favorable, il surprit le château de Namur, à l'aide de ses serviteurs et de sa garde allemande. Quelques seigneurs belges : Arschot, Chimai, Hierges, Mégem, Arenberg, l'accompagnaient. Il leur dit qu'ils pouvaient aller en liberté s'ils le voulaient... tous restèrent.

Ce ne fut que plus tard que le duc d'Arschot se sépara de lui. Il importait à don Juan d'occuper également la citadelle d'Anvers. Il pouvait compter sur le seigneur de Trélon qui y commandait une garnison d'Allemands; mais les bourgeois d'Anvers, craignant une nouvelle furie, les chassèrent avec l'aide de quelques soldats du prince d'Orange, et Trélon fut conduit prisonnier à Bruxelles.

A la nouvelle de la surprise du château de Namur, le désordre éclata dans la capitale. L'avocat Vander Straeten se plaça à la tête d'un comité qu'on nomma les dix-huit parce qu'il se composait de deux députés de chacune des neuf nations ou corps de métiers de Bruxelles. On appela ceux-ci les tribuns du peuple, et toute l'autorité passa bientôt entre leurs mains. Le peuple alors prend les armes et constitue la garde bourgeoise dont le rôle sera bien moins de défendre la ville que d'intimider les états. Bientôt ces derniers n'eurent plus rien à leur refuser.

La conséquence du mouvement populaire provoqué à Bruxelles était d'y appeler le prince d'Orange. Aussi ce dernier ne tarda-t-il pas à prendre le chemin d'Anvers, où il fit son entrée le 18 septembre au soir. Sa venue en Brabant était désirée non seulement du peuple, mais de beaucoup de personnages notables qui la regardaient comme l'unique remède aux misères du pays. Aussi fut-il reçu avec de grandes démonstrations de joie. On lui fit une entrée triomphale.

Aussitôt qu'ils eurent connaissance de son arrivée à Anvers, les états-généraux lui envoyèrent des députés

pour l'engager à se rendre au plus tôt à Bruxelles, le prier d'éviter tout scandale en fait de religion, de donner satisfaction aux villes de son gouvernement, et enfin de faire accorder aux catholiques de Hollande et de Zélande l'autorisation d'exercer librement leur religion. Le magistrat de Bruxelles, de son côté, lui députa trois de ses membres. Guillaume partit d'Anvers le 23, accompagné des députés des états et d'un grand nombre d'Anversois. Il trouva pour le recevoir le duc d'Arschot, le prince de Chimai, les comtes de Boussu et de Lalaing, le baron de Hèze et l'élite des bourgeois. Il entra en ville, à cheval, ayant à sa droite l'ambassadeur d'Angleterre, Davison, et, à sa gauche, le duc d'Arschot. Toute la ville était sur pied et, sur le seuil de son hôtel, on avait placé cette fastueuse inscription en flamand : « Vive notre hôte le prince d'Orange, restaurateur et défenseur de la liberté de la patrie ! » Guillaume remercia avec effusion tous ceux qui l'avaient accompagné jusqu'à sa résidence, et il alla souper chez le duc d'Arschot, qui avait convié en son honneur les personnages les plus marquants des états.

CHAPITRE XXV.

Cruelles perplexités de don Juan. — Le prince d'Orange est élu Ruwaert du Brabant. — Arrivée de l'archiduc Mathias proclamé gouverneur-général des Pays-Bas. — Guerre entre don Juan et les états. — Bataille de Gembloux.

On devine aisément combien l'appel du Taciturne dans nos provinces par les états-généraux et la réception enthousiaste qu'on lui fit dans les rues de Bruxelles durent faire souffrir don Juan. Se croyant délaissé de tout le monde, même du roi dont il ne recevait ni argent ni nouvelles, il s'abandonna au plus violent désespoir. Les états, sous l'influence de Guillaume, allèrent jusqu'à lui réclamer la restitution de Namur et des autres forteresses, le licenciement de ses troupes et qu'il se retirât lui-même à Luxembourg. Tant d'exigences, auxquelles il parut un instant vouloir céder,

finirent par révolter son cœur de guerrier : poussé à bout, il notifia aux états l'ordre de mettre bas les armes, de renvoyer le prince d'Orange et ses adhérents et de rentrer dans l'obéissance due au souverain. Les esprits étant trop échauffés, l'injonction demeura sans résultat, et dès lors toute chance de salut s'évanouit sans retour. En effet, les états accusèrent don Juan de déloyauté et de perfidie ; et apprenant qu'un corps de troupes espagnoles rentrait dans le pays, ils déclarèrent le gouverneur traitre, parjure, ennemi du roi et de la patrie. Dès ce moment, on se prépara à la guerre et le prince d'Orange fut proclamé Ruwaert du Brabant.

Une partie de la noblesse n'aimait pas le Taciturne. Elle commençait enfin à le soupçonner de travailler à se créer dans le pays tout entier une sorte de souveraineté pareille à celle qu'il exerçait déjà de fait en Hollande et en Zélande. La famille de Croy, très influente et fort attachée à la religion catholique, était de ce sentiment. Un membre de cette maison, le duc d'Arschot, nommé récemment gouverneur de la Flandre, se concerta avec ses parents et ses amis pour offrir le gouvernement général des Pays-Bas à l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II. Le but ultérieur que se proposaient les auteurs du projet était de ménager une alliance matrimoniale entre ce jeune prince et une fille du roi, ce qui aurait fait passer sans difficulté la souveraineté de nos provinces entre les mains de l'archiduc. Mathias n'avait que dix-neuf ans. Pendant que l'empereur hésitait, l'archiduc

séduit par l'appât d'une position si brillante, s'échappa de Vienne et arriva en Belgique vers la fin d'octobre. L'âge et l'inexpérience de l'archiduc le rendaient incapable de gouverner, et le prince d'Orange vit bientôt que ce prince ne serait qu'un instrument entre ses mains. Il fut le premier à le reconnaître, et montra beaucoup d'empressement pour faire régler par les états les droits et les devoirs du nouveau gouverneur-général. Les conditions du traité intervenu à cet effet se réduisaient à deux points essentiels. Le prince d'Orange était constitué lieutenant de l'archiduc en tout et pour tout; celui-ci ne pouvait rien entreprendre sans l'avis du conseil d'état et le consentement des états-généraux. Mathias s'aperçut qu'il était joué; mais il était trop tard pour reculer. Il accepta donc la proposition qu'on lui faisait, et prêta serment à Bruxelles le 20 janvier 1578.

Les états se disposaient à la guerre; ils croyaient don Juan peu disposé à leur opposer une résistance sérieuse. Ils se trompaient. Alexandre Farnèse, duc de Parme, fils de l'ancienne gouvernante des Pays-Bas, avait ramené à son oncle les vieilles bandes espagnoles congédiées en vertu de l'édit perpétuel. Après une déclaration de guerre faite en forme des deux côtés, l'armée des états s'avança vers Namur. Don Juan marcha hardiment contre elle, et celle-ci ayant rebroussé chemin devant lui, il l'atteignit dans la plaine de Gembloux le 31 janvier 1578. Les troupes des états furent mises en pleine déroute, et laissèrent sur le champ de bataille dix mille hommes tués ou

prisonniers, trente-quatre drapeaux, toute leur artillerie et tous leurs bagages. A la nouvelle de cette défaite, l'effroi se répandit dans Bruxelles. L'on croyait déjà l'ennemi aux portes de la ville. Don Juan hésita un instant; mais il ne se crut pas des forces suffisantes pour tenter le siège de la capitale. Il se rabattit donc sur le pays et s'empara successivement en personne ou en se faisant remplacer par le duc de Parme, des villes de Gembloux, Louvain, Diest, Tirlemont, Nivelles, Binche, Soignies, Chimai, Philippeville et autres. Quelques-unes s'étaient rendues de bonne grâce; d'autres ne cédèrent qu'à la force. Tout cela fut l'affaire de quelques mois. Mais déjà don Juan était atteint de la maladie de langueur à laquelle il allait succomber prochainement. Obligé de se donner du repos et des soins, il établit son camp à Bouge, position forte et salubre à côté de Namur, et envoya Farnèse, à la tête d'une partie de sa petite armée, soumettre le Limbourg.

Le désastre de Gembloux avait mis tout en désarroi dans le parti des états. L'archiduc Mathias et le prince d'Orange s'étaient retirés précipitamment à Anvers, tandis que le vainqueur faisait chaque jour de nouveaux progrès dans le Brabant et dans le Hainaut. Le courage revint cependant peu à peu et l'on songea à réparer les pertes. Les états rejetèrent même de nouvelles propositions de paix qui leur furent faites par don Juan. On frappa à toutes les portes pour obtenir des secours; et bientôt on vit la France, l'Angleterre et l'Allemagne se disputer nos provinces sous prétexte de les délivrer du joug de l'Es-

pagne et de protéger leurs libertés. Le comte palatin, Jean Casimir, amena en Belgique un grand corps de protestants allemands à la solde de la reine Élisabeth d'Angleterre. Le duc d'Alençon, frère comme nous l'avons vu du roi de France Henri III, prenant le titre singulier de protecteur de la liberté des Pays-Bas, accourut avec une armée française, et se rendit maitre de Binche et de Maubeuge. Trois princes étrangers se disputaient ainsi le commandement de la Belgique. A l'intérieur, mêmes luttes, même anarchie. A Gand, deux gentilshommes, Jean d'Hembyse et François de la Kétulle, seigneur de Ryhove, s'étaient emparés de l'autorité suprême et s'efforçaient d'ériger dans la Flandre une république indépendante modelée sur celle de Genève. Ils avaient jeté en prison le duc d'Arschot, gouverneur de la province, et les autres magistrats qui cherchaient à leur résister. Non contents de protéger hautement la prédication de l'erreur, ils avaient interdit l'exercice du culte catholique, maltraité les prêtres et les religieux, envahi les églises et pillé les cloitres. Ce parti protestant faisait presque regretter par ses excès les jours les plus sinistres de l'administration du duc d'Albe.

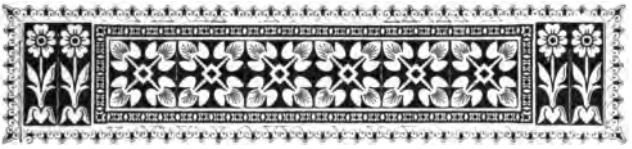

CHAPITRE XXVI.

Les Malcontents. — Don Juan meurt.
Appréciation du gouvernement de ce prince.
Alexandre Farnèse lui succède.

DANS les premiers jours du mois d'août 1578, don Juan, alors à Tirlemont, donnait selon son habitude une audience publique à laquelle bourgeois, ouvriers, pauvres même étaient reçus. Un Anglais mêlé à la foule s'approcha et le supplia de l'accepter à son service, en lui procurant un salaire avec lequel il pût nourrir sa femme et ses enfants. Don Juan reconnut, — d'après le portrait envoyé par Vargas, — l'assassin qu'on lui avait signalé. Ratcliff, immédiatement soumis à la torture, avoua qu'il avait été délivré de la tour de Londres par Walsingham, et qu'à ce prix il lui avait promis d'assassiner don Juan. Il importait en ce moment d'éviter tout éclat,

et Ratcliff fut enfermé au château de Namur, où, peu de jours après la mort de don Juan, on le pendit sans bruit. Le prince de Parme envoya la confession de Ratcliff à Philippe II. Les preuves sont évidentes, écrivait-il, et le châtiment était nécessaire. Mais par considération pour la reine d'Angleterre, j'ai voulu que cette affaire se traitât dans le conseil privé.

Les horreurs commises à Gand allaient donner naissance au parti des Malcontents. Ce parti devait sauver la religion catholique en Belgique. Avant de faire son histoire, nous devons achever de décrire la dernière lutte de don Juan contre l'armée des états-généraux.

Celle-ci avait pris position à Rymenam sur la Dyle. Don Juan l'y attaqua le 1 août 1578, contre l'avis du prince de Parme. Il essuya un échec et laissa neuf cents hommes sur le champ de bataille. Après cela, il se retira de nouveau dans son camp de Bouge. La maladie de langueur dont il était atteint le consumait lentement. Les soucis et les chagrins l'avaient vieilli à l'âge de trente-trois ans. Il succomba enfin le 1er octobre en montrant de grands sentiments de piété. Dans le délire qui précéda ses derniers moments, il se croyait encore à la tête de ses soldats et les conduisant à l'ennemi. Son corps fut transporté en Espagne et inhumé dans le tombeau des rois à l'Escurial. Don Juan, se sentant mourir, avait désigné pour son successeur, conformément aux instructions du roi, son neveu le prince de Parme, à qui il remit, avec son épée, le commandement de l'armée.

« Don Juan d'Autriche réunissait à un degré rare, héroïque même, toutes les qualités de l'homme ordinaire et de l'homme de guerre : un zèle ardent, une piété rare pour tout ce qui touche à la religion, aux personnes et aux choses saintes ; le respect, l'obéissance à l'égard du roi ; la bienveillance pour les soldats. Il était loyal, généreux, compâtissant, affable envers tout le monde. Il avait un esprit très distingué, une éloquence plus qu'ordinaire chez un homme de guerre qui avait à peine abordé l'étude des lettres ; on admirait chez lui la persistance du travail dans les affaires, le courage dans les périls, la patience dans les contrariétés, la modération dans le succès, beaucoup d'habileté dans l'action, une grande promptitude d'exécution, de grandes ressources d'intelligence dans les besoins auxquels il avait à pourvoir ; science de la guerre, intrépidité, autorité, réussite, rien de tout cela ne lui manquait. S'il eut des défauts, ils étaient peu nombreux et si exigus qu'ils disparaissaient presque dans l'éclat de ses vertus (1). »

Exemple mémorable de la vanité des grandeurs, il était dans sa destinée d'être enlevé au moment même où l'on voyait reparaître des possibilités de succès. Fils illégitime, mais fils de Charles-Quint, la gloire l'enivre, jeune encore, de ses trompeuses images. Il dompte les Maures, il fait reculer les Turcs. Le roi le charge de pacifier les

(1) Voir notre *Cours d'Histoire nationale,* tome XVIII, chapitre XXII et XXIII.

Pays-Bas, le pape lui confie les intérêts de la foi, lui donne en espérance, la main de Marie Stuart, le sceptre d'Écosse et le trône d'Élisabeth. — Après l'illusion vient le désenchantement et ses amertumes. Il ne sortira plus de ces provinces qu'il comptait traverser. Lui à qui jusqu'alors tout avait été facile, il se consume désormais en efforts infructueux. Il ne trouve que négociations sans fin, exigences qui n'ont pas de bornes; défiance, reproches, calomnies, insultes et partout le redoutable génie de Guillaume d'Orange. La victoire ne sert qu'à lui susciter des ennemis nouveaux. Les Pays-Bas vont échapper à Philippe et c'est lui qu'on en accuse; lui, dénué de ressources, presque abandonné, payé de ses services par les plus injurieux soupçons. Ses lauriers lui semblent flétris; ses espérances s'évanouissent, le désenchantement s'empare de son âme : et sa mort, à l'âge de trente-trois ans, tranche une vie, si brillante d'abord, plus tard si pâle et si décolorée!

Alexandre Farnèse, duc de Parme, qui succéda à don Juan, était peut-être un capitaine moins brillant, mais c'était un politique plus habile. Il devait à sa mère Marguerite les qualités les plus désirables dans la situation des choses : la patience, le courage, la persévérance.

Dès le 2 octobre 1578, le prince de Parme avait fait connaitre au roi que, conformément aux derniers vœux du fils de Charles-Quint, il avait pris le commandement général aux Pays-Bas. Philippe II, en confirmant le choix de don Juan, recommanda à son successeur la clémence

et l'oubli du passé. « Sire, répondit Farnèse au roi, rien de mieux que d'user de toutes voies de douceur, mais il faut pouvoir y joindre la force. » Ce qui manquait aux Espagnols, c'étaient surtout les capitaines. Le prince Farnèse eût voulu qu'on renvoyât aux Pays-Bas don Sanche d'Avila. Ses forces étaient trop peu nombreuses pour engager immédiatement de nouvelles luttes : afin d'éloigner ses soldats d'un camp ravagé par l'épidémie, il les conduisit à Visé. De là il pouvait surveiller le passage de la Meuse et menacer Maestricht.

Une séparation complète se prépare entre les provinces du Nord et celles du Midi. L'union d'Utrecht est sur le point de rallier les premières à un centre commun, au dehors de l'ancienne monarchie, celle d'Arras va définitivement rattacher les secondes au catholicisme et à la royauté. Ainsi se consommera une division lamentable, dont les origines et les développements successifs occupent depuis longtemps notre attention, et nous en font prévoir, comme quelque chose de fatalement inévitable, ce triste dénouement. Les provinces septentrionales conclurent l'union d'Utrecht le 23 janvier 1579.

L'union d'Utrecht, en dehors des formules ordinaires de la défense mutuelle, stipulait la résistance même contre ceux qui invoquaient le nom du roi. Aucun traité, aucun impôt ne pouvait être accepté, sinon du gré des provinces intéressées. Tous les magistrats, tous les officiers, jusqu'aux membres des confréries, devaient s'engager par serment à maintenir tous les articles du pacte nouveau.

Il n'était fait aucune mention ni des états-généraux, ni de l'archiduc Mathias, ni du prince d'Orange. La disposition qui interdisait d'introduire la paix de religion en Hollande et en Zélande créait à ces provinces, en dehors de la généralité, une position spéciale équivalente à une scission tacite.

L'union d'Utrecht avait marqué l'union des sectaires contre les catholiques; il appartenait aux provinces qui n'avaient pas accepté les doctrines de la réforme de se liguer également entre elles pour repousser l'invasion de l'hérésie. Elles ne manquèrent point à ce devoir; elles furent même les premières à sentir le besoin de se confédérer et à s'y préparer. Ce furent les états du Hainaut qui prirent l'initiative. Ils envoyèrent le seigneur de la Haye s'aboucher avec les états d'Artois afin de conclure une intime alliance. L'alliance s'établit entre les deux assemblées. Le 6 janvier 1579, leurs députés réunis à l'abbaye de Saint-Vaast, d'Arras, déclarèrent s'unir pour le maintien de la Pacification de Gand, ainsi que pour la conservation de la foi catholique, de l'obéissance au roi et des privilèges du pays. Le lendemain, le prince de Parme leur adressait ses remerciements.

Le 9 janvier 1579, le vieux château, aujourd'hui détruit, qu'avait illustré le nom de Philippe de Commines, voyait réunis aux bords de la Lys les chefs des *Malcontents* et les députés d'Ypres, de Bruges et du Franc. Ils conclurent une convention qui avait pour objet d'éviter une guerre civile. On devait restituer aux catholiques au moins la

moitié des églises, rendre aux prêtres et aux nobles les biens qui leur avaient été enlevés, remettre en mains neutres les captifs du *Princen-hof*, et terminer dans le plus bref délai l'instruction à leur charge. Le Taciturne fit consentir les échevins de Gand à la translation à Termonde des deux évêques et des anciens membres du conseil d'état, victimes d'une détention odieuse et illégale qui durait depuis quinze mois. Ce ne fut qu'avec peine qu'ils purent gagner Termonde. C'était toujours le vieux cri : *Le sang du prêtre et le bien du riche !*

CHAPITRE XXVII.

Le prince de Parme prend l'offensive.
Siège de Maestricht.
Réconciliation des provinces wallonnes.

ALEXANDRE Farnèse, qui remplaçait don Juan d'Autriche comme délégué du pouvoir royal dans les Pays-Bas, avait trente-cinq ans, le nez aquilin, les yeux vifs ; malgré son visage sévère et froid, il était doué d'autant d'humanité, on pourrait dire de bonté, que le permettaient les mœurs de l'époque et la vie des camps ; bien différent aussi de ses autres contemporains par son intégrité, il s'efforça d'empêcher les exactions, et ne laissa, après quinze ans de pouvoir absolu, dans un pays presque conquis, rien dans ses coffres ; on dut vendre ses meubles pour payer le transport du cercueil à Parme. Cet homme brun, petit, infatigable, fut adoré de tous ceux qui l'ap-

prochèrent. Il aimait le luxe des habits, et avait grand air, surtout à cheval, mais il affectait de rester la tête nue devant les moindres soldats, pour faire oublier à leur amour-propre national sa qualité de prince italien. Il était levé avant le jour et se vantait de ne manger que pour soutenir sa vie.

Il venait d'étudier, à côté de don Juan d'Autriche, les adversaires et les chances de l'Espagne. Il savait qu'on n'avait nul compte à tenir de l'archiduc Mathias, ce souverain nominal qui paradait au milieu de ses divinités allégoriques et qui, en entendant annoncer la première expédition de *François de Valois*, commença à pleurer.

De François de Valois, duc d'Alençon, Farnèse croyait n'avoir également rien à craindre : il savait que les Allemands préféreraient rendre les Pays-Bas à Philippe II, plutôt que de les abandonner aux Français; toutefois il redouta un instant que son jeu ne fût saisi par François de Valois : « La principale crainte que j'avais, avouait-il, était que les provinces wallonnes et catholiques ne se joignissent et alliassent aux Français; cela m'a mis souvent en peine et perplexité. »

La politique de Farnèse était en effet d'attirer à son parti les seigneurs catholiques et mécontents, en profitant de la lassitude et du désordre, en guettant les fautes du prince d'Orange. Il n'ignorait pas les embarras de ce redoutable adversaire qui ne « savait de quel côté entendre pour la division qu'il y a entre les états : les uns voulant la religion ancienne, les autres les deux religions, d'autres

Votre Majesté, d'autres le duc d'Alençon, d'autres l'archiduc Mathias. » (Farnèse au roi).

Le prince d'Orange, tout emporté qu'il était par le courant démocratique, était suspect comme modéré, dénoncé comme tiède et comme athée par les prédicants, poussé par les violents. Il ne pouvait plus éviter les fautes dans lesquelles se précipite tout pouvoir populaire, quand les modérés n'ont pas su le régler dès l'origine. A Anvers, les bourgeois menaçaient de massacrer les états-généraux et de les jeter par les fenêtres. A Gand, Ryhove, qui détient les prisonniers du coup d'état dans sa maison, les livre à la populace qui leur arrache la barbe et les pend. Le peuple de Bruges attache au pilori un cordelier qu'on accuse de crimes impossibles. Les calvinistes même ne sont pas en sûreté ; leur foi est déclarée par les luthériens plus criminelle que la religion des Turcs ; enfin, selon le mot d'un contemporain, « tout se mène ou confond par la populace, j'entends l'ordure et seulement personnes turbulentes, et ceux-là seuls commandent ou bien forcent les autres. »

Voilà comme le sceptique prince d'Orange, dominé par les fanatiques et les meneurs populaires, détachait les catholiques de la cause nationale et décourageait la noblesse patriote. Était-il réellement sous le joug des sectaires ? Songeait-il à fonder une dynastie après qu'il aurait réduit son pays en une poussière démocratique ? Forcé par la politique ou poussé par l'ambition, il est également coupable ; il a fortifié de son génie et de son prestige ceux

qui oubliaient l'inspiration patriotique des premières années, il a rejeté vers la sujétion de l'Espagne ceux qui refusaient la servitude de ses tribuns populaires; il a favorisé par ses violences contre les modérés la diplomatie conciliante et persuasive d'Alexandre Farnèse. Un jour, il fait arrêter Champagney et des gentilshommes wallons; bientôt il licencie les troupes wallonnes et ne veut plus admettre que des réformés dans son armée : « Quant à la police, l'on renouvelle partout les magistrats des villes, y constituant gens de nouvelle religion, et ce, sous le manteau d'être bons patriotes, et afin d'avoir moyen de chasser les gens d'église sans scandale, hors des villes. »

Cependant les catholiques, les partisans de l'aristocratie qui soutenaient depuis si longtemps la cause nationale, les esprits tolérants et opposés à des violences brutales, étaient de beaucoup les plus nombreux, même en dehors des provinces wallonnes. C'est Orange lui-même qui le reconnait. « Le nombre de peuple qui favorise le duc d'Alençon et qui est de sa religion surpasse infiniment quasi partout. » C'est ce peuple que Farnèse ne voulait pas laisser aux Français et qu'il travailla avec un art consommé (FORNERON).

Le prince de Parme avait senti que, pour relever son influence, il devait se signaler d'abord par quelque exploit militaire. Il était parvenu à réunir dans les deux provinces qui lui obéissaient jusqu'à trente-deux mille soldats, presque tous étrangers. Avec ces forces réunies, il s'avança dans le Brabant et contraignit les troupes des états à se

replier sur Anvers. Ce mouvement avait découvert les bandes allemandes de Casimir, isolées en Flandre et brouillées avec les Gantois. Leur chef était passé en Angleterre; sans attendre son retour, elles traitèrent avec Farnèse et obtinrent un sauf-conduit pour retourner dans leur patrie. Le prince alors, maître de la campagne, se rabattit sur Maestricht, l'entoura et l'assiégea. La résistance opiniâtre des habitants et de la garnison, qui se défendirent pendant quatre mois, ne purent vaincre sa constance. La place fut prise d'assaut le 29 juin 1579, et livrée pendant quelques jours à la fureur d'une soldatesque avide et effrénée. On porte à huit mille le nombre des victimes qui périrent soit pendant le siège, soit pendant les premiers moments de massacre et de pillage.

Les états-généraux, qui se trouvaient réunis à Anvers depuis la bataille de Gembloux, n'avaient fait aucun effort pour seconder la défense acharnée des assiégés de Maestricht. Aussi, dès que la victoire du prince de Parme y fut connue, une violente émeute éclata en cette ville. Le peuple semblait vouloir exterminer « tous supérieurs et magistrats; » car c'était leur faute, disait-on, si aucun secours n'avait été dirigé sur les bords de la Meuse. On accusait le prince et la princesse d'Orange; on incriminait surtout le seigneur de Frésin, et les magistrats, pour l'arracher à la fureur de la foule, durent le faire mettre en prison. Le peuple avait fermé les portes afin que personne ne lui échappât. Le seigneur de Berchem, l'un des principaux membres de la chambre des aides, étant tombé

entre leurs mains, les états-généraux furent obligés de lever leur séance et d'accourir à l'hôtel de ville pour obtenir sa liberté.

L'émotion produite par ce revers se répandit au loin parmi les partisans de la réforme.

Ce fut dans le camp espagnol devant Maestricht, le 28 juin, veille de la prise de la ville, que fut définitivement ratifié, le traité négocié au mois de mai précédent, entre les députés des provinces wallonnes et le prince de Parme. Ce traité sanctionnait les conditions de la ligue ou confédération conclue à Arras, dès le commencement de janvier, entre les chefs des Malcontents. Par ce traité, l'Artois, le Hainaut et la Flandre française rentraient sous l'autorité du roi et repoussaient tout autre culte que la religion catholique; mais ces provinces avaient exigé que le prince renvoyât du pays ses troupes étrangères, et il fut contraint d'exécuter cette dure condition après la prise de Maestricht.

Le mouvement de retour vers la royauté n'en continua pas moins. Ce n'étaient plus seulement les provinces wallonnes qui donnaient cet exemple : Malines passa vers le même temps au prince de Parme, et Bois-le-Duc lui ouvrit également ses portes, après un combat entre les bourgeois catholiques et protestants. Une lutte analogue s'était engagée à Bruges et les prédicants avaient été chassés par les habitants. Mais un corps de troupes écossaises se jeta dans la ville et l'empêcha de se livrer aux soldats des états. Le 11 novembre, le prince de Parme écrivit à toutes les villes : il leur offrit l'oubli complet du passé, l'exclusion

de toute garnison, l'abolition des taxes extraordinaires, le maintien des privilèges, de telle sorte qu'elles fussent remises « en état qui appartient et comme il a été en la plus grande fleur et félicité du pays. »

Les nobles aussi, qui n'avaient pu oublier complètement les honneurs qu'ils avaient reçus et les serments qu'ils avaient prêtés, se rapprochèrent du prince de Parme, lorsqu'ils eurent vu s'évanouir les espérances de pacification. Le duc d'Arschot fut un des premiers qui se soumirent : le marquis d'Havré, le seigneur de Goegnies et le comte d'Egmont le suivirent dans cette voie.

Aux déclarations pacifiques d'Alexandre Farnèse le prince d'Orange opposa un long et violent manifeste contre les Malcontents. Il débutait par d'injustes et amères récriminations contre don Juan, vantait ses services qu'il énumérait à sa façon et dans tous leurs détails, se déclarait prêt à servir le pays dans tout ce qui lui serait commandé et dans quelque rang qu'il fût placé. A l'entendre, nul n'est plus religieux, plus humble et plus désintéressé que lui. Il ne parle que de concorde, il ne voit en toute chose que le bien général, le salut et l'honneur de la patrie. Cette épitre est adressée aux provinces et aux villes demeurées en l'union générale ; elle est sans date.

Les succès aussi importants que rapides du prince de Parme avaient effrayé les états. Des grandes forces qu'ils avaient réunies l'année précédente il restait à peine quelques corps peu nombreux qui tenaient garnison dans les places et que l'on n'avait pas de quoi de payer. Le

prince d'Orange, qui conservait encore son influence sur cette assemblée, eut recours au vieux moyen d'offrir les Pays-Bas à un prince étranger, et il reprit ses relations avec le duc d'Alençon. D'accord avec le Taciturne, l'envoyé français, Des Pruneaux, fit son apparition au sein des états, porteur de lettres dans lesquelles le frère du roi de France se déclarait toujours résolu à s'employer pour les habitants des Pays-Bas, et les pressait de prendre une résolution à son égard. Les états protestèrent de leur regret d'avoir vu le duc s'éloigner. Ils déclarèrent à leur tour qu'ils étaient bien résolus, dans le cas où un traité ne serait pas conclu dans le délai de six semaines, à proclamer la déchéance de Philippe II et le droit de ses sujets à se choisir un autre prince.

Pendant ce temps, les agents de Guillaume d'Orange conclurent le traité du Plessis avec le duc d'Alençon; en voici l'analyse : — « Les états choisiront le duc d'Alençon comme souverain de leur pays, c'est à dire, comme duc, comme comte, comme marquis, selon les titres portés par les anciens seigneurs, sans préjudice aux alliances qui existent avec l'empereur, le roi de France, la reine d'Angleterre et d'autres souverains. — Les héritiers légitimes du duc d'Alençon lui succèderont, mais parmi ses héritiers les états pourront choisir celui qu'ils préfèreront. — Le duc se contentera des domaines des anciens princes dans l'état où ils lui seront remis, sans pouvoir lever aucune taxe extraordinaire, si ce n'est du consentement des états. — Il maintiendra les privilèges et les libertés

des divers pays. — Il choisira, pour former le conseil d'état, les naturels du pays, sauf un ou deux Français admis par les états à y siéger. — La Hollande et la Zélande resteront ce qu'elles sont en ce moment, sous le rapport de la religion et *autrement*.— Personne ne sera inquiété à raison de la religion. — Le duc désignera le chef de l'armée. — Le roi de France devait donner une armée à son frère et se déclarer contre l'Espagne. »

Mais un changement complet s'était accompli dans la direction de la politique espagnole. Philippe II avait fait venir à Madrid (juin 1579) le cardinal Granvelle pour qu'il l'aidât dans le travail et la direction des affaires. Le 28 juillet, Perez était arrêté et, cinq jours après, Granvelle était à l'Escurial. A partir de ce moment, toutes les affaires qui se déroulent jusqu'aux extrémités de l'Europe sont confiées à ses soins.

Pendant les premiers jours, Philippe II s'enferme avec Granvelle, sans lui permettre de se montrer à Madrid. Le cardinal eût voulu, dans les circonstances graves, réunir le conseil; il le demanda notamment à propos du traité avec les Malcontents. « Cela ne convient pas, lui répondit Philippe. Ils n'ont pas approuvé la Pacification de Gand et n'entendent rien aux affaires des Pays-Bas. Il vaut mieux décider sans eux. »

Nous verrons bientôt la grave résolution prise par le roi sur le conseil de Granvelle.

Philippe était souffrant et malade; il alla pendant assez longtemps à Lisbonne. Ce séjour fut marqué par un

étrange épisode. Philippe ayant appris que plusieurs bateaux montés par des marins zélandais se trouvaient dans le Tage, voulut les visiter. Les matelots, au lieu de trembler devant le sombre et redouté monarque qui se cachait au fond de l'Escurial, virent au milieu d'eux un vieillard affable et débonnaire qui causa avec eux et les invita à venir donner devant le palais une représentation de leurs jeux populaires, qu'il avait peut-être applaudis plus de vingt ans auparavant, au moment où il allait s'embarquer à Flessingue pour ne plus revoir les Pays-Bas. Il parut s'y plaire, comme on se réjouit de tout ce qui rappelle la jeunesse et des temps meilleurs. Après la fête, il remit à chacun de ceux qui l'avaient dirigée cinquante ducats pour acheter des sifflets d'or et fit distribuer quatre-vingts ducats parmi leurs compagnons. Ce jour-là, Philippe faillit reconquérir la Zélande, car on avait retrouvé en lui le fils de Charles-Quint.

Granvelle avait remarqué que les courtisans n'étaient nullement partisans de la conservation des Pays-Bas. Il lutta énergiquement contre cette tendance. Il ne pouvait oublier l'affection qu'il avait toujours portée au bien de ces pauvres pays. Deux sentiments le dirigeaient : il voulait associer la clémence envers les populations à l'impitoyable châtiment des chefs de la rébellion. Il pensait que la duchesse de Parme, après avoir été la seule qui eût pu apaiser à leur origine les troubles des Pays-Bas, conservait encore, après douze années d'efforts sanglants et stériles, la prudence, la douceur, l'énergie nécessaires

pour y porter remède. S'il fallait en croire Rossel, Granvelle aurait voulu éloigner le prince de Parme pour le remplacer par sa mère, et, le jour où il se serait senti fatigué de son séjour en Espagne, il aurait repris près d'elle sa place dans le gouvernement des Pays-Bas.

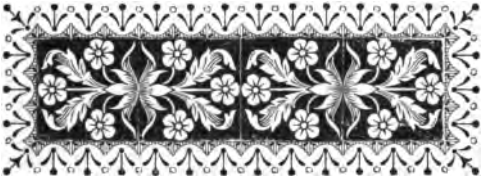

CHAPITRE XXVIII.

Proscription du prince d'Orange. — Son apologie.

PHILIPPE II, approuvant les propositions du cardinal Granvelle, chargea Marguerite de Parme de reprendre le gouvernement des Pays-Bas. Dans une lettre du 9 décembre, la duchesse félicitait Granvelle sur la confiance que le roi lui témoignait en lui remettant la direction des affaires. Elle espérait que son fils, en quittant les Pays-Bas, recevrait quelque autre position convenable à sa naissance. Quant à elle, elle ne négligerait rien pour remplir sa tâche ; mais elle n'ignorait pas combien les intrigues du prince d'Orange, source constante de désordres, la rendrait difficile. Quelques jours après, elle recevait de Philippe II et de Granvelle des lettres où se trouvaient résumées des considérations générales sur

le gouvernement des Pays-Bas. On ne doutait pas que l'expérience qu'elle avait acquise pendant sa régence ne justifiât ce qu'on attendait de son zèle et de son dévouement; et il lui était permis (la foi et l'obéissance étant maintenues) de faire toutes les concessions qu'elle jugerait convenables.

La duchesse n'arriva à Namur que le 26 juillet 1580; au lieu d'y trouver les états-généraux, comme elle s'y attendait, elle n'y rencontra qu'une foule de nobles réconciliés, se plaignant de ne pas voir se réaliser les promesses du roi; — des troupes demandant aussi la solde qu'elles ne recevaient point. On lui conseillait de tolérer provisoirement l'exercice des différents cultes afin que « les disvoyés » pussent peu à peu par bonne doctrine rentrer dans le giron de l'Église catholique. « C'est là une pernicieuse opinion, lui répondit Granvelle, il ne faut pas admettre l'auteur de ce mémoire au conseil d'état. »

Quand, à la fin de janvier 1580, Farnèse apprit que le roi avait disposé du gouvernement des Pays-Bas, il le remercia en termes respectueux « de l'avoir déchargé de ce grand faix. » Mais lorsqu'il sut que le roi voulait qu'il conservât le commandement de l'armée, il n'approuva pas ce partage de l'autorité qui lui paraissait impolitique et dangereux. Il s'en expliqua avec sa mère qui semble avoir attribué cette opposition à un sentiment de jalousie; mais elle finit par comprendre les sentiments aussi nobles qu'éclairés de son fils et par les partager. Dans un mémoire confidentiel adressé au roi, au mois d'août 1580,

Marguerite confirme ses déclarations antérieures. Que pourra-t-elle faire dépourvue de toute puissance? Est-il d'ailleurs convenable de remettre le pouvoir à une femme, lorsqu'il s'agit d'employer la force et les armes? Ce qu'il faut rechercher avant tout, c'est l'unité dans la direction des affaires. Elle insiste vivement pour qu'on n'éloigne pas son fils, qui a traité, non sans succès, avec les provinces reconciliées.

Le prince de Parme, de son côté, écrivait le 26 octobre 1580 au roi : « Dans quelques jours, je termine le délai de six mois, après lequel je dois me démettre du gouvernement. J'ai supplié ma mère de s'en charger. Je désire sortir du pays. Quel que soit le sort qui m'attend après ma retraite, je ne m'en plaindrai pas. » Mais on venait d'apprendre aux Pays-Bas le traité du Plessis-lez-Tours qui en livrait la souveraineté au duc d'Alençon. Alors sa résolution fut ébranlée ; il se remit à la tête des affaires et, trois mois après, il avait si bien relevé la fortune des armes espagnoles que le roi lui envoyait la confirmation de sa charge de gouverneur-général. C'était un hommage rendu à la fois à son habileté et à son courage. « Je cède, » lui disait Philippe, aux vœux de votre mère et aux » vôtres. J'espère que vous n'oublierez point qu'il est im- » portant pour mon service que vous vous montriez plu- » tôt habile capitaine que vaillant soldat. » La duchesse de Parme quitta les Pays-Bas au bout de deux ans. Elle allégua le mauvais état de sa santé afin de retourner en Italie; mais avant de rentrer à Aquila pour y mourir,

elle eut la consolation de voir, à côté des honteuses déceptions réservées au duc d'Alençon, les succès du prince de Parme récompenser ses persévérants efforts.

Un des premiers actes du gouvernement espagnol sous l'administration du cardinal de Granvelle fut la proscription du prince d'Orange. Ce grand fauteur de la révolution religieuse et politique aux Pays-Bas avait déjà été l'objet de plusieurs tentatives isolées; mais aucune n'avait revêtu ce caractère public, et pour ainsi dire, solennel. A Paris, Vargas avait signalé plusieurs capitaines qui avaient reçu des offres pour le mettre à mort; — un secrétaire de Henri III, M. De Serre, « bon homme et très habile de son mestier, » l'avait mis en relation avec un Français, qui voulait se rendre à Anvers pour frapper le Taciturne, guidé uniquement par l'espoir d'acquérir une gloire immortelle. Un autre Français lui écrivait : « Je vous promets sur la damnation de mon âme que mon oncle et moi nous vous tiendrons promesses. Mon oncle vous dira de bouche le tout; assurez-vous sur sa foi et sur la mienne. » A Anvers, on avait tiré sur la voiture du prince; celui qui s'y trouvait fut légèrement blessé. Par hasard, ce n'était pas le Taciturne, mais le colonel Norris. A Anvers aussi, on avait arrêté, au mois d'octobre 1580, un Italien qui tenait sous son manteau une petite arbalète pour tuer le prince d'Orange. Enfin un Écossais, Hamilton, ancien serviteur de Marie-Stuart, nourrit un projet analogue, au sujet duquel Granvelle écrit à Philippe II, qui répond : « J'y songerai. » Cet Hamilton veut

employer non le fer, mais le poison, et, d'accord avec un serviteur de la duchesse de Parme, il a, parait-il, gagné le boulanger de l'archiduc Mathias, qui « pratique d'empoisonner le prince en son pain. » Le Taciturne et Junius interrogent eux-mêmes le boulanger, et l'on arrête Charles Rym comme impliqué dans ce complot. L'archiduc se plaint vivement : les états-généraux lui répondent qu'ils se confient en lui, mais non en ses serviteurs.

Granvelle a fait peser sur son nom une responsabilité qui fait trop oublier sa généreuse intervention en faveur du comte d'Egmont et des populations des Pays-Bas. Il crut devoir donner à la sentence de proscription contre le Taciturne un caractère solennel, en promettant ouvertement au nom du roi une récompense à quiconque le livrerait vivant ou le frapperait à mort. Mais pour juger équitablement cet acte si condamné de nos jours, il faut tenir compte des lois qui régissaient alors la société. La proscription, la mise à prix de la tête du coupable, dont nos annales modernes offrent encore des exemples, se retrouvent fréquemment dans les récits des temps dont nous faisons l'histoire. Le droit féodal admettait ces sentences. Charles-Quint avait mis à prix la tête de Maurice de Saxe; Charles IX, celle de Coligny; Élisabeth, celle des chefs irlandais.

Granvelle doit-être considéré comme le véritable auteur du ban prononcé contre le prince d'Orange. Il minute de sa main une lettre dans laquelle Philippe II énumère tous les griefs contre le prince d'Orange. Cet homme em-

pêche seul le rétablissement de la paix, et la guerre qu'on dirige contre lui offre ce funeste résultat de ruiner le pays entier. Déjà, sous le duc d'Albe, il a été condamné comme coupable de lèse-majesté, et il y a lieu d'examiner s'il ne convient pas de publier contre lui un ban rédigé dans la même forme que celui de Charles-Quint contre le duc Frédéric de Saxe et le landgrave de Hesse, où, en le déclarant ennemi public, on abandonnerait « *à chascun* » sa personne et ses biens. De plus, afin d'être délivré d'un homme qui mérite mille morts, on pourrait, comme d'autres princes l'ont fait dans des cas moins graves, promettre trente mille écus à celui qui le tuerait ou le livrerait vivant. Ceci parait d'autant plus légitime que le prince d'Orange a voulu faire assassiner le duc d'Albe et don Juan. Il importe que le prince de Parme délibère sur ce point avec ses conseillers et transmette sa réponse le plus tôt possible. Granvelle espérait que le « ban du prince d'Orange donnerait grand branle et étonnement; et, à son avis, si la somme promise pouvait déterminer quelqu'un, ce serait un grand pas vers la pacification générale. »

La réponse du prince de Parme ne se fit guère attendre. Elle s'étend longuement sur les objections de plusieurs de ses conseillers. Ce ban sera fort mal accueilli. Rien n'accroîtra plus sûrement l'affection pour le Taciturne que les périls mêmes dont on le menace. Les habitants des Pays-Bas ne se prêteront jamais à l'exécution de cet édit : leurs usages et leurs mœurs s'y opposent. Cela est-il

d'ailleurs digne d'un grand prince qui, après avoir eu recours à la force des armes, descendrait à de pareils moyens ? Telles sont les considérations émises dans le conseil du prince de Parme ; mais celui-ci reconnait que les raisons alléguées par le roi sont « bien grandes et prégnantes. » Le ban qu'on publierait ferait connaître au monde entier les trahisons et les méfaits du Taciturne. Il est permis aux cœurs généreux de se venger des tyrans, et de grands rois en ont donné l'exemple, de sorte qu'en ce ban il n'y aurait rien de nouveau. Peut-être la crainte portera-t-elle le prince d'Orange à se soumettre..... Le prince laisse enfin la solution à l'autorité du roi (1) !

Philippe II, en prenant cette mesure extrême invoquait, la justice et le droit. Pour que le peuple fût plus tôt délivré de la tyrannie et de l'oppression du prince d'Orange, il donnait ordre, par une lettre datée de Mérida le 1r mai, de faire publier le ban prononcé contre lui : — il promettait, en parole de roi et comme ministre de Dieu, que, s'il se trouvait, soit parmi ses sujets, soit parmi les étrangers, quelque homme généreux de cœur et dévoué au service du roi et au bien public, qui voulût exécuter cette ordonnance et anéantir cette peste, « le délivrant vif ou mort, ou bien lui ôtant la vie », il lui ferait payer la somme de vingt-cinq mille écus d'or, pardonnant tous ses méfaits antérieurs, et de plus l'anoblissant pour sa valeur s'il n'était pas noble.

(1) Voir notre *Cours d'Hist. nat.*, t. XIX, pp. 187 et 188.

Guillaume était à Anvers où siégeait le gouvernement des provinces insurgées, lorsqu'il eut connaissance de la proscription lancée contre lui. Son premier sentiment fut d'y répondre; toutefois, avant de le faire, il voulut consulter plusieurs personnages notables, et le conseil de justice qui tenait le parti des états. Le 13 décembre 1580, il présenta son Apologie aux états-généraux, alors réunis à Delft, « lesquels, leur dit-il, il reconnaissait seuls en ce monde pour ses supérieurs. » Il leur déclara de nouveau, à cette occasion, qu'il était prêt à résigner les charges dont il était revêtu et à quitter les Pays-Bas, si les états jugeaient que sa retraite pût servir à assurer les libertés et le bonheur du pays.

Dans leur assemblée du 14 décembre, les états-généraux ayant entendu la lecture de l'apologie, en votèrent l'impression sans désemparer; ils renvoyèrent à l'examen de cinq commissaires la remontrance que le prince y avait jointe; ils lui offrirent une garde de cent cinquante chevaux pour la sûreté de sa personne. Le 17, sur le rapport de leurs commissaires, ils déclarèrent que les crimes énormes dont on l'accusait dans l'acte de proscription pour le rendre odieux, lui étaient « imposés à tort, » et quant aux charges remplies par lui, qu'il ne les avait acceptées, après y avoir été légitimement élu, qu'à leurs instantes requêtes, que c'était aussi à leur prière, et avec l'entière satisfaction du pays, qu'il avait continué de les exercer. A cette manifestation si honorable pour lui, ils ajoutèrent qu'ils le suppliaient encore de conserver ses

fonctions, « lui promettant toute aide et assistance, sans épargner aucun de leurs moyens, et de lui rendre prompte obéissance. » Par des scrupules sur l'étendue de leurs pouvoirs, les députés de Gueldre et d'Utrecht s'excusèrent de joindre leurs voix à celles de leurs collègues des autres provinces, lorsque ces résolutions furent adoptées.

Guillaume envoya son apologie à la plupart des souverains et des princes de l'Europe. « Il m'a semblé et à tous mes meilleurs amis, leur écrivait-il, que je ne pourrais satisfaire à mon honneur, sinon en opposant une juste défense à la proscription que le roi d'Espagne a fait publier contre moi. » Il expliquait dans sa lettre pourquoi, après toutes les injures qui lui avaient été faites, la confiscation de ses biens, l'enlèvement et la détention de son fils, la procédure inique intentée contre lui par le duc d'Albe, il n'avait jusque là livré à la publication aucun écrit qui s'adressât au roi Philippe lui-même. « Si le roi d'Espagne, disait-il, se fût contenté de me retenir mon fils et mes biens qu'il a en sa possession, et encore de présenter, comme il fait, vingt-cinq mille écus pour ma tête, de promettre d'anoblir les homicides, leur pardonner tous tels crimes qu'ils pourraient avoir commis, j'eusse essayé, par tout autre moyen, comme j'ai fait par ci-devant, de me conserver moi et les miens, et de pouvoir rentrer en ce qui m'appartient, et eusse suivi la même façon de vivre que j'ai fait ; mais le roi d'Espagne ayant publié par tout le monde que je suis peste publique, ennemi du monde, hypocrite, ingrat, infidèle trahistre et meschant, ce sont

injures que nul gentilhomme, voire des moindres qui soient des sujets naturels du dit roi, peut et doit endurer. »

Disons quelques mots de cet écrit célèbre. Guillaume débute en se félicitant de la proscription dont il est l'objet. « Qu'est-ce qu'il y a de plus agréable en ce monde, s'écrie-t-il, et principalement à celui qui a entrepris un si grand et excellent ouvrage comme est la liberté d'un si bon peuple, opprimé par si méchantes gens, que d'être haï mortellement par ses ennemis et ennemis ensemble de la patrie, et par leur propre bouche et confession recevoir un doux témoignage de sa fidélité envers les siens, constance contre les tyrans et perturbateurs du repos public? » Les Espagnols d'ailleurs lui ouvrent par là, pour se défendre et pour faire connaitre à tout le monde la justice de ses entreprises, un champ plus vaste qu'il ne l'eût osé désirer. Si le soin de cette défense l'oblige, contre le train ordinaire de sa vie, à taxer autrui et à se louer lui-même, on devra plutôt l'attribuer à la nécessité de ce faire, qui lui a été créée par ses ennemis, qu'à sa nature. Il ambitionne par dessus tout le suffrage des états-généraux, auxquels son apologie est spécialement destinée. « Combien, Messieurs, que je ne suis pas tellement ennemi de ma bonne renommée que je ne prinsse à gré (comme j'espère mes actions le mériter) d'estre en bonne estime envers tous les princes, potentats et républiques de ce monde (fors envers les Espagnols et leurs adhérents, desquels, persévérant en la poursuite de leur tyrannie, je ne désire ni grâce, ni faveur, ni amitié quelconque),

toutesfois, puisque vous êtes seuls en ce monde à qui j'ai fait serment, auxquels seuls je me tiens obligé, qui seuls avez puissance d'approuver mes actions ou de les improuver, je me tiendrai pour bien satisfait quand j'aurai reçu témoignage de votre part conforme à mes intentions qui ont été toujours conjointes à votre bien, utilité et service, et endurerai patiemment les autres peuples et nations en juger selon leurs passions et affections, ou bien ce que plus je désire, selon l'équité, droiture et justice. »

Entrant ensuite en matière, Guillaume réfute, une à une toutes les accusations qui ont été dirigées contre lui. Mais il ne se borne pas à se défendre : il attaque lui-même et alors il se laisse emporter par la passion. Tous les moyens lui sont bons pour noircir son ennemi. Il ne lui répugne nullement de se servir des faits les plus hasardés, même d'assertions calomnieuses. C'est ainsi qu'il impute au roi d'Espagne le meurtre d'Élisabeth de Valois, sa femme; du prince don Carlos, son fils; du marquis de Berghes, envoyé par le conseil des Pays-Bas à Madrid en 1568; d'une centaine de marchands de la ville de Grenade dont il voulait s'approprier les biens; qu'il lui reproche d'avoir été marié secrètement à dona Isabelle Osorio et d'en avoir eu plusieurs enfants dans le temps qu'il épousait l'infante Marie de Portugal; d'avoir, du vivant d'Élisabeth de Valois, vécu avec doña Euphrasie; d'avoir excité le cardinal de Granvelle à empoisonner l'empereur Maximilien, etc. On remarque qu'il parle toujours en termes pleins de reconnaissance de l'empereur

Charles-Quint ; mais il ne ménage guère plus la duchesse de Parme et Alexandre Farnèse que le duc d'Albe. Il signale à plusieurs reprises les parjures et les tromperies de Marguerite, et va même jusqu'à l'accuser d'avoir voulu le faire empoisonner ; il dénonce les impiétés qui se commettaient ordinairement dans la maison du prince de Parme, l'athéisme qui s'y pratiquait, etc....

Il y a dans l'apologie, dit M. Gachard, d'admirables passages qu'il faudrait citer tous, si elle était moins connue. La conclusion en est d'un pathétique qui approche du sublime. Guillaume venait d'exhorter les états à rester fermement unis, à employer leurs efforts en commun pour le triomphe de la cause nationale, à ne pas reculer devant les sacrifices que pourrait exiger le salut de la patrie. Il termine ainsi :

« Et quant à ce qui me touche en particulier, vous » voyez, Messieurs, que c'est cette tête qu'ils cherchent, » laquelle avec tel prix et si grande somme d'argent, ils » ont vouée et déterminée à la mort, et, disent, pen- » dant que je serai entre vous, que la guerre ne prendra » fin. Plût à Dieu, Messieurs, ou que mon exil perpétuel, » ou, même ma mort, vous peut apporter une vraie déli- » vrance de tant de maux et de calamités que les Espagnols, » lesquels j'ai tant de fois vu délibérer au conseil, deviser » en particulier, et que je connais dedans et dehors, vous » machinent et vous apprêtent ! O que ce bannissement » me serait doux, que cette mort me serait agréable ! » Car, pourquoi est-ce que j'ai exposé tous mes biens ?

» Est-ce pour m'enrichir ? Pourquoi ai-je perdu mes
» propres frères que j'aimais plus que ma vie ? Est-ce
» pour en trouver d'autres ? Pourquoi ai-je laissé mon fils
» si longtemps prisonnier, mon fils que je dois tant dé-
» sirer, si je suis père ? M'en pouvez-vous donner un autre ?
» ou me le pouvez-vous restituer ? Pourquoi ai-je mis ma
» vie si souvent en danger ? Quel prix, quel loyer puis-je
» attendre autre de mes longs travaux, qui sont parvenus
» pour votre service jusques à la vieillesse, et la ruine de
» tous mes biens, sinon de vous acquérir et acheter, s'il
» en est besoin, au prix de mon sang, une liberté ? Si
» donc vous jugez, Messieurs, ou que mon absence ou que
» ma mort même vous peut servir, me voilà prêt à obéir :
» commandez ; envoyez-moi jusqu'aux fins de la terre,
» j'obéirai. Voilà ma tête, sur laquelle nul prince ni mo-
» narque n'a puissance que vous ; disposez-en pour votre
» bien, salut et conservation de votre république. Mais si
» vous jugez que cette médiocreté d'expérience et d'indus-
» trie qui est en moi, et que j'ai acquise par un si long et
» si assidu travail ; si vous jugez que le reste de mes biens
» et que ma vie vous peut encore servir (comme je vous
» dédie le tout et le consacre au pays), résolvez-vous sur
» les points que je vous propose. Et, si vous estimez que
» je porte quelque amour à la patrie, que j'aie quelque
» suffisance pour conseiller, croyez que c'est le seul moyen
» pour nous garantir et délivrer. Cela fait, allons ensemble
» de mêmes cœur et volonté ; embrassons ensemble la
» défense de ce bon peuple, qui ne demande que bonnes

« ouvertures de conseil, ne désirant rien plus que de le « suivre ; et ce faisant, si encore vous me continuez cette « faveur que vous m'avez portée par ci-devant, j'espère, « moyennant votre aide et la grâce de Dieu, laquelle j'ai « sentie si souvent par ci-devant et en choses si perplexes, « que ce qui sera par vous résolu pour le bien et la conser- « vation de vous, vos femmes et enfants, toutes choses « saintes et sacrées, « *Je le maintiendrai.* »

Bien que ce langage ne soit pas parfaitement d'accord avec ce que l'histoire nous apprend sur les sentiments religieux du prince, sur son ambition, son égoïsme et le soin avec lequel Guillaume sut toujours personnellement, jusque-là au moins, se mettre à l'abri du danger, il n'en était pas moins de nature à produire une impression profonde sur l'opinion. « L'apologie du Taciturne, dit M. Kervyn, est avant tout une œuvre de déclamation révolutionnaire. Elle descend aux injures, elle relève contre le roi d'Espagne toutes les calomnies colportées en Europe ; mais ce qui lui communique sa force et son éloquence, c'est qu'on ne peut oublier à travers quelles luttes le Taciturne s'est élevé, d'effort en effort, jusqu'à se placer dans ce duel poursuivi tantôt par les armes, tantôt par la parole, au même rang que le plus puissant monarque du monde. Les écrivains catholiques ne cachent pas que ce langage réveilla en faveur du Taciturne des sympathies, près de s'éteindre. Il ne faut point oublier, car c'est l'honneur du cœur humain, qu'il y a des voies de rigueur qu'il repousse avec horreur, et que devant l'assassinat comme devant

les tortures, il se place toujours du côté de la victime. La double conclusion de l'apologie, c'est la déchéance de Philippe II, puisque le Taciturne se déclare affranchi de son serment ; — c'est l'élévation du Taciturne à la souveraineté des Pays-Bas, puisque les états-généraux, la seule autorité qu'il déclare admettre comme supérieure à lui-même, ont déclaré vouloir « lui rendre prompte obéissance. » Cette double conclusion ne tarda pas à recevoir la sanction des états eux-mêmes.

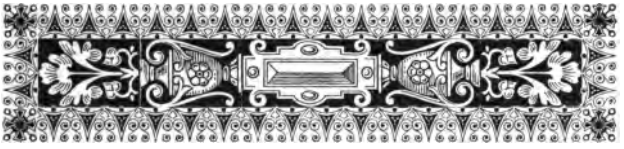

CHAPITRE XXIX.

Les états-généraux proclament la déchéance de Philippe II. — Souveraineté du Taciturne en Hollande. — Le duc d'Alençon et la cour d'Angleterre. — Prise d'armes du duc d'Alençon.

Le 6 octobre 1580, les états-généraux, en présence du mouvement catholique qui se dessinait à Anvers, avaient décidé que leur assemblée serait transférée en Hollande. Ils siégèrent d'abord à Delft, puis à Amsterdam. Le 19 avril 1581, les états de Hollande décidèrent qu'il fallait *abjurer* le roi d'Espagne, et faire prêter un nouveau serment ; mais cette résolution ne fut pas exécutée. Les états-généraux hésitaient à entrer dans cette voie. Deux mois s'étaient écoulés quand, malgré une vive opposition, ils choisirent dans leur propre sein ceux qui devaient rédiger l'acte de déchéance du fils de Charles-Quint :

c'étaient Tayaert et Hessels, collègues de Marnix dans son ambassade en France, un pensionnaire de Malines, que Vanden Tympel avait introduit parmi les magistrats de cette ville le jour où il l'avait pillée, et un pensionnaire de Ter Goes. Le 25 juin, les membres des états-généraux quittèrent Amsterdam et se rendirent à La Haye, comme s'ils devaient y subir encore davantage l'influence des amis du Taciturne.

Le 23 juillet, on déclara Philippe II déchu de la souveraineté. Jusqu'à l'arrivée du duc d'Alençon, le pouvoir devait être exercé par les états, mais une exception était exprimée pour la Hollande et la Zélande où tout serait fait au nom du prince d'Orange et des états. Le 26 juillet, cette résolution reçut une forme solennelle. On donna lecture d'un long exposé du prétendu droit du peuple de déposer le souverain. En même temps, la forme du serment d'abjuration fut fixée, — puisque tous les officiers de justice étaient déliés de celui qu'ils avaient prêté. Le nouveau serment était ainsi conçu : « Je jure solennelle-
» ment de ne plus obéir au roi d'Espagne et de ne plus le
» reconnaître pour mon prince, mais de renoncer à tous
» les serments que je lui ai prêtés. Je promets mon assis-
» tance, en tout ce qui sera en mon pouvoir, contre le roi
» d'Espagne et ses adhérents. »

Le 29 juillet, les états-généraux ordonnèrent que toutes les provinces se conformassent à leur décision. Au mois d'août, l'injonction d'abjurer le roi d'Espagne fut renouvelée. L'exemple du nouveau serment aurait dû être donné

par les autorités supérieures, mais après tant de protestations de fidélité au roi, les consciences le repoussaient. Le conseil privé, sauf un seul membre, refusa d'y adhérer; il en fut de même dans le conseil de Brabant, mais l'abjuration resta suspendue comme une menace sur la tête des catholiques. Si l'élection du duc d'Alençon a pour résultat la déchéance de Philippe II, il ne faut point perdre de vue cette importante réserve qu'elle ne s'étend pas aux « provinces laissées en dehors au fait de religion et autrement. » Après avoir décrit l'accord résultant des négociations du Plessis, il nous reste à montrer comment à Philippe II, comte de Hollande, succèdera un autre comte de Hollande, Guillaume de Nassau.

Entre la déchéance de Philippe II et le choix du prince d'Orange comme souverain de la Hollande et de la Zélande, il y a une connexion étroite dans la logique des faits comme dans l'ordre que les dates leur assignent. Le 22 juillet, on prononce la déchéance du roi d'Espagne; le 24, on décerne la souveraineté au Taciturne. Depuis longtemps le prince d'Orange marche vers ce but, mais avec hésitation et parfois à pas lents, comme s'il craignait de se compromettre et d'appeler quelque péril sur sa tête. Quoi qu'il en soit, à chaque démarche que l'on tente pour l'élection du duc d'Alençon, on trouve à côté quelque négociation non avouée en faveur du Taciturne, de même que, dans les traités, chaque clause publique est accompagnée d'une réserve secrète.

Le prince d'Orange connaissait les dangers auxquels il

était exposé, tantôt au milieu de populations restées en majorité catholiques, tantôt de la part des sectaires. Au mois de juin, il acheta la seigneurie de Flessingue. Ce château, que le duc d'Albe regrettait de n'avoir point achevé, devait être, dans les projets du Taciturne, le siège de sa nouvelle autorité, en même temps que la citadelle où, dans toutes les péripéties des événements, il trouverait un refuge assuré. Quand le prince d'Orange prêta le serment de défendre les privilèges du pays, il déclara qu'il ne voulait conserver la souveraineté qu'aussi longtemps que durerait la guerre; et d'un autre côté, les états de Hollande, par un dernier scrupule, une dernière crainte peut-être, décidèrent qu'on donnerait dans les actes au prince d'Orange les titres de gouverneur et de capitaine-général, mais qu'on passerait sous silence les mots : *autorité supérieure*, qui semblaient ouvertement rappeler l'usurpation sur l'autorité royale.

L'an 1580, il avait été question de mariage entre le duc d'Alençon et la reine d'Angleterre. Élisabeth attendait avec impatience l'arrivée des commissaires qui devaient, au nom de Henri III, venir solliciter sa main pour le nouveau souverain des Pays-Bas. Dans sa vanité féminine, et aussi afin de rendre cette démarche plus solennelle, elle avait demandé que l'un d'eux au moins fût du sang royal. Le roi de France avait désigné Antoine de Bourbon, le duc de Bouillon, le maréchal de Cossé, le président Brisson, le secrétaire d'état Binart et d'autres seigneurs, auxquels on avait adjoint un maître des requêtes nommé

Jean Bodin, grand personnage, astrologue et mathématicien. L'ambassade devait comprendre près de cinq cents personnes et huit cents chevaux; jamais le luxe des vêtements n'avait été porté plus loin.

A ce luxe, il fallait opposer à Londres d'autres pompes et plus de luxe, si cela était possible. « La reine, écrivait Mendoça, ne s'occupe plus que de l'éclat de sa cour; elle ne pense qu'aux tournois et aux bals... Les pairs ont été invités à conduire leurs familles à Londres, et l'on a demandé aux marchands de velours, de soie et de drap d'or d'en baisser le prix, afin qu'on pût en acheter davantage. » — « La reine d'Angleterre se veut montrer jeune, disait Granvelle; nous verrons, ajouta-t-il, ce que feront ces anciens ennemis : *aliquid monstriacum.* »

Le 16 avril, les commissaires de Henri III s'embarquèrent à Calais; de Douvres ils se dirigèrent vers Cantorbéry et montèrent à Gravesend sur des navires anglais qui les portèrent jusqu'à Londres, où ils furent reçus par la volée de toutes les cloches et une salve de deux cents coups de canon tirée de la Tour. Par une bizarre coïncidence ils arrivaient en cette capitale au milieu des réjouissances de la fête de saint Georges, patron des vainqueurs de Crécy et d'Azincourt. La reine, craignant le mécontentement du peuple, avait ordonné qu'on fit partout un bon accueil aux envoyés de Henri III. Les peines les plus sévères étaient comminées contre quiconque oserait les insulter ou leur chercher querelle.

La reine d'Angleterre reçut les ambassadeurs français

au palais de Westminster, dans une salle construite tout exprès, vaste comme celle du Louvre, presque toute en verrières que séparaient des colonnes de bois ornées de brillantes couleurs. Sur le parquet s'enlaçaient les armes et les devises des couronnes de France et d'Angleterre. Le président Brisson prononça un discours latin, dans lequel il rappela qu'en Angleterre on ne distinguait point entre les rois et les reines. Elisabeth écouta cette harangue avec la plus grande attention, car elle était fort versée dans la littérature classique. Puis le prince de Bourbon remit une lettre du duc d'Alençon : « Voilà, dit-elle en souriant, une lettre dont je ne connais pas l'écriture; je la lirai quand je serai seule. » A ces mots, se levant de son trône, elle baisa le prince français à la bouche, et comme celui-ci restait découvert devant elle, elle lui remit le bonnet sur la tête en disant : « Vous ne trouverez pas de meilleur page pour vous le mettre, et je l'ai fait plusieurs fois à un prince qui est votre parent. » En ce moment, on lui présenta un peintre français chargé par Catherine de Médicis de faire son portrait : « avec un voile sur le visage? dit-elle avec un nouveau sourire, car on pourrait me trouver trop vieille. »

Le lendemain, il y eut bal où la reine d'Angleterre dansa avec le prince de Bourbon; puis elle le conduisit dans ses appartements pour lui montrer un tableau où était représenté le roi Henri VIII, son père. « C'était, dit-elle, le grand ami de votre roi François Ier et, pour moi aussi, il n'y aura désormais plus de différence entre les Anglais

et les Français. » Le 25 avril, un grand banquet fut également suivi d'un bal. Lord Burleigh invita les commissaires de Henri III à un repas qui coûta trois cent soixante-deux livres dix-neuf shellings onze deniers; mais rien n'égala l'éclat d'un intermède où les quatre Enfants de Désir faisaient le siège de la forteresse de Beauté. L'un des rôles était rempli par Philippe Sidney, et les plus élégants tableaux de son poème ne devaient point égaler ceux que présentait cette transparente allégorie.

Quelques jours après, eut lieu un splendide tournoi. Les comtes et les lords firent le tour de la lice sur des chevaux d'Espagne et d'Italie richement caparaçonnés. Des canons lançaient des boulets qui, tout imprégnés d'eau de vie, semaient des flammes brillantes, puis s'entr'ouvraient en répandant des eaux de senteur. Sur un char de triomphe se tenaient les trois Parques tissant d'or et de soie la trame d'une vie chevaleresque. Un enchanteur portait un écu d'acier, où l'on avait peint le portrait d'une dame. Enfin de petits ânes dont le poil était caché sous une fine soie blanche, trainaient des coches que suivaient des hérauts d'armes et des trompettes aux justaucorps de satin cramoisi et jaune, aux grands panaches, rouges, blancs et jaunes. Des juges décernaient le prix du courage; des devins prophétisaient les gloires de l'avenir.

Les fêtes se succédaient, mais les affaires n'avançaient point, malgré toutes les démarches des ambassadeurs français. Élisabeth ne manquait pas, chaque fois qu'ils voulaient s'occuper de l'objet de leur mission, de faire

remarquer que rien n'était encore conclu, et qu'elle attendait toujours une réponse sur ce qu'elle avait écrit au duc d'Alençon. Les commissaires ne furent pas plus heureux en s'adressant aux ministres. Walsingham ne leur cacha pas que le parlement craignait de voir les Anglais entraînés par l'affaire des Pays-Bas dans une guerre dont ils supporteraient seuls tous les frais. La question qu'Élisabeth voulait voir résolue était toujours la même : « Le roi de France prendrait-il à sa charge toutes les conséquences politiques et financières de l'invasion des Pays-Bas ? »

Le duc d'Alençon triomphait en apprenant l'accueil fait aux commissaires français et les discours que leur tenait Élisabeth ; mais ces illusions durèrent peu et firent place à des plaintes amères. Dans son impatience, il veut accourir immédiatement près de la reine. Il lui demande un passeport et la prie de lui envoyer un navire. Le passeport porte que la reine invite ses sujets à lui rendre tout l'honneur et à lui prêter toute l'assistance dûs à un si noble prince, comme s'il s'agissait d'elle-même ; un navire traverse la Manche et cingle vers la Normandie.

Le 27, le duc d'Alençon arrive à Dieppe. A peine s'est-il embarqué que se lèvent des vents contraires ; il regagne bientôt le rivage, épuisé par la fatigue et le mal de mer. Tout est de nouveau remis en question. Ce que voulait Élisabeth, c'était entrainer Henri III dans son alliance, et le forcer à se déclarer l'ennemi du roi d'Espagne. Appelant le secrétaire du duc d'Alençon, elle lui dit que, si le roi de France ne déclarait pas la guerre à l'Espagne, elle aide-

rait le duc d'Alençon même malgré son frère, à la faire à Philippe II. Devant les menaces d'Élisabeth jointes à celles des Huguenots, Henri III ne résista pas longtemps. Il prit l'engagement qu'on attendait de lui, et promit non seulement d'aider son frère dans l'entreprise des Pays-Bas, mais aussi de conclure avec l'Angleterre une alliance offensive et défensive, à des conditions raisonnables que déterminerait Élisabeth. Dès que le roi de France eut envoyé un pouvoir spécial à ses ambassadeurs à Londres, et que ce pouvoir fut arrivé, des conférences au sujet du mariage s'ouvrirent entre les conseillers d'Élisabeth et les envoyés de Henri III. Le 11 juin 1581, les articles adoptés furent rédigés en forme de contrat et l'on arrêta le cérémonial à observer dans l'église de Westminster. Selon les apparences, tout est conclu mais, en réalité, rien n'est fait.

Le duc d'Alençon, en attendant son mariage, va commencer son épopée chevaleresque dans les Pays-Bas. Ce qui retarde son départ, c'est qu'au lieu de trouver, comme il l'espérait, son armée réunie à Alençon, il y a reçu de tristes messages de ses principaux capitaines. Ses troupes se sont débandées faute de vivres. Mais bientôt, grâce à l'influence de Catherine de Médicis, le duc d'Alençon réunit autour de lui trois mille chevaux et huit mille fantassins. La reine-mère lui donna six cent mille écus. Élisabeth lui envoya quatre caisses d'argent si lourdes qu'il fallut six hommes pour en porter une : on en conclut que chaque caisse contenait quarante mille écus.

Voilà ce que le duc d'Alençon avait pu réunir pour se mettre de gré ou de force à la tête des Pays-Bas, dont il avait accepté la souveraineté le 29 septembre 1580, après avoir au préalable signé un traité qui bornait singulièrement son pouvoir, et donné à Marnix des lettres *réversales*, lesquelles, par une espèce de sous-inféodation, assuraient au prince d'Orange, pour lui et ses héritiers, le gouvernement de la Hollande et de la Zélande.

Pendant que le prince français s'occupait à lever les troupes avec lesquelles il se dirigeait vers les Pays-Bas, le prince de Parme imprimait une nouvelle énergie à ses opérations militaires. Il avait mis le siège devant Cambrai, et la ville était réduite à la dernière extrémité. Le duc qui avait enfin réussi à former une armée nombreuse, accourut au secours des assiégés. Devant les forces considérables du prince français, Farnèse crut devoir lever le siège, ce qui mit le duc en haute faveur auprès des provinces insurgées. Puis il passa en Angleterre; mais Élisabeth ne prit pas au sérieux le mariage qu'il lui proposait. Le duc d'Alençon resta trois mois à Londres, et quitta cette ville le 8 février 1582, après avoir reçu d'Élisabeth un prêt de trois cent mille écus. Il était accompagné de plusieurs lords chargés de le recommander à la noblesse des Pays-Bas, avec la promesse que le service que le pays ferait à son altesse, la reine l'estimerait fait à sa propre personne.

CHAPITRE XXX.

Prise de Tournai par le prince de Parme.
Le duc d'Alençon souverain des Pays-Bas.
Son administration.

TANDIS que le duc d'Alençon se préparait à prendre possession des Pays-Bas avec l'appui du prince d'Orange, l'archiduc Mathias s'était trouvé de plus en plus délaissé. Ce rejeton de la race des Césars appelé dans les Pays-Bas malgré de vives jalousies, à qui Juste-Lipse écrivait qu'il était né pour sauver la Belgique comme Scipion pour vaincre Carthage, n'était plus une protection mais une gêne; il était à craindre qu'il ne devint le centre de la résistance. On voulait le reléguer à La Haye ou en Allemagne, en lui donnant, soit le revenu de l'archevêque d'Utrecht, soit une somme de cinquante mille ducats. Mathias jugea qu'une telle position n'était pas

tenable. Le 7 juin 1581, il déclara renoncer à sa charge de gouverneur-général, mais il ne sortit d'Anvers que le 29 octobre suivant. On le renvoyait sans argent et sans payer ses dettes. Le prince de Parme le recommanda à Philippe II : « C'est un pauvre prince, dolent et marry du déservice qu'il aura fait à Votre Majesté par sa venue par deçà, où il a été trompé du prince d'Orange comme d'autres. » Granvelle ajoutait, « On pourrait mieux le recevoir s'il ne s'était pas si bassement humilié devant le prince d'Orange. »

Dès que le duc d'Alençon s'était éloigné des frontières des Pays-Bas, le siège avait été mis devant Tournai, et le prince de Parme le pressa avec une extrême vigueur. Cependant les difficultés restaient les mêmes. Il lui était presque impossible de faire marcher ses soldats, ne possédant pas le nerf de la guerre qui est l'argent. En vain adressait-il dépêches sur dépêches en Espagne, Philippe II se bornait à répondre qu'il avait fait faire des remontrances au roi de France, mais qu'il voulait éviter la rupture de la paix. Il avait chargé Taxis d'adresser des plaintes sur les pillages des Français. Il avait même eu recours aux menaces à propos de Cambrai, mais il attendait la réponse de Henri III pour prendre une résolution. Une seule chose favorisait le prince de Parme, la confusion qui régnait dans les desseins de ses ennemis. « C'est un chaos de voir cet état, » écrivait Rossel. — « Le tout y va comme en un tumulte, » disait le prince de Parme lui-même.

Le camp des états avait été placé près d'Audenarde. Guillaume de Maulde avait demandé que le prince d'Orange s'y rendit sans retard et marchât au secours de Tournai. Cette tentative fut aussi vaine que beaucoup d'autres : il suffisait, suivant l'avis du Taciturne, de défendre Audenarde. On pressa le colonel de Villeneuve de se porter en avant, mais ses soldats voulaient d'abord recevoir leur solde, qui ne leur était point payée depuis un an. C'est sur l'armée française particulièrement que comptaient les défenseurs de Tournai. On attendait le duc d'Alençon en cette ville, afin qu'il en prit lui-même le commandement, mais il se borna à ordonner à Rochepot de s'y rendre avec douze ou quinze cents arquebusiers, « estimant la ville de Tournai si importante dans les affaires des Pays-Bas que, faute de cette place, tout serait livré au hasard. » Le colonel anglais Preston, qui occupait Menin, devait se joindre à Rochepot, mais les Français ne parurent point. Les Anglais, qui s'étaient mis en marche, regagnèrent Menin. Rochepot, qui avait échoué devant Bourbourg, entra dans la Flandre. Ni Gand, ni Bruges ne voulurent accueillir ses troupes décimées par la fièvre. Il se dirigea vers la Zélande, mais quatre mille paysans s'assemblèrent dans les bruyères près d'Eecloo et tuèrent bon nombre de ses soldats qui incendiaient les fermes. Les femmes, les enfants prenaient part à ces luttes engagées pour défendre leurs foyers.

Tournai ouvrit ses portes le 30 novembre. Tout ce qui subsiste des efforts des assiégés et de leurs espérances

évanouies, c'est la légende du dévouement et du courage d'une autre Jeanne Hachette, de la princesse d'Épinoy. Philippe II apprenant cette nouvelle victoire, se retira dans son oratoire pour en rendre grâces à Dieu. Le prince de Parme, encouragé par ce succès, multiplia ses efforts pour en profiter. Non seulement il plaça des forces sur tous les points de la frontière où l'agression des Français était à prévoir ; mais il poursuivit avec activité les hostilités jusqu'en Gueldre et en Frise. Il avait formé un dessein important qui pouvait ruiner les projets du Taciturne aux lieux mêmes où ce dernier avait jeté les bases de sa grandeur. Une flotte espagnole était attendue sur les côtes de la Zélande ; elle portait, disait-on, trois mille marins zélandais recrutés sur les côtes du Portugal, et ils avaient pour chef un ancien bailli de Middelbourg. En Gueldre, de nombreux appuis étaient assurés au prince de Parme ; il comptait aussi des intelligences dans différentes villes de la Hollande septentrionale, où naguère la résistance des catholiques n'avait cédé qu'aux tortures de Sonoy. Farnèse espérait également la soumission des provinces de Brabant, de Namur et de Luxembourg. On découvrit à Bruxelles un complot pour lui livrer la capitale. Dans l'enceinte même des remparts de Gand, un parti puissant demandait la réconciliation avec le représentant du roi assez énergiquement pour que le Taciturne crût devoir écrire aux magistrats en vue de recommander l'union.

Le sentiment qui dominait à Madrid c'était la clémence

à l'égard de tous ceux qui consentiraient à se soumettre. « N'oubliez pas, écrivait Philippe II au prince de Parme, qu'à côté de la force, il y a la pitié. » Le prince saisit ce moment pour resserrer ses liens avec les provinces réconciliées. Il y réussit : les états d'Artois décidèrent à l'unanimité qu'il pourrait entretenir des soldats espagnols jusqu'à ce que la paix fût rétablie. « Grâces à Dieu, s'écriait Farnèse, nous avons vu s'accomplir la chose que nous désirions le plus, celle dont dépend la conservation de la foi catholique et de l'autorité royale. » S'il recevait le secours de cinq mille Espagnols et de quatre mille Italiens, il pourrait soumettre les provinces non réconciliées. Il demandait qu'on lui envoyât tout au moins le *Tercio* de don Lopez de Figueroa qui était à Oran.

Dans cette situation inquiète et agitée où Mathias s'éloignait, où le prince de Parme s'avançait, où l'arrivée du duc d'Alençon était sans cesse différée, le prince d'Orange ne négligeait rien pour s'assurer la part de souveraineté qui lui avait été reconnue par le traité de Coutras, mais dont l'exécution restait secrète comme la déclaration elle-même. Les états de Hollande avaient décidé, le 10 novembre 1581, qu'il faudrait un ordre spécial pour livrer leurs délibérations à la publicité. Au moment de prendre possession de l'autorité suprême, le prince avait demandé quelles sommes ou quels domaines on mettrait à sa disposition avant qu'il acceptât cette haute autorité. On accueillit sa demande, on détermina ce qui formerait son domaine héréditaire; et cela fait, les états de Hol-

lande décidèrent, le 8 janvier 1582, qu'on lui remettrait l'acte qui l'investissait de l'autorité supérieure. Il l'accepta le 26 et les bourgeois d'Amsterdam lui prêtèrent serment.

Le premier acte de ce nouveau pouvoir fut l'interdiction absolue de tout autre culte que celui de la réforme. Le même édit défendit, sous peine d'exil et de confiscation, les réunions même non publiques, prohiba toute publication non soumise à la censure préalable et ordonna que personne ne pourrait ouvrir d'école sans autorisation. Ainsi procédaient ces grands prôneurs de liberté. C'est par ces moyens que le Taciturne a parfaitement établi ses affaires, écrivait le vénitien Priuli, en s'assurant pour lui et pour ses successeurs le gouvernement de la Hollande et de la Zélande.

Cependant depuis plusieurs jours on attendait le duc d'Alençon en Zélande. Pour étouffer les murmures des populations, Rochepot avait fait occuper Flessingue par plusieurs compagnies françaises. Le 10 février 1582, les vigies signalèrent une flotte nombreuse qui cinglait rapidement vers le rivage ; mais quand le duc d'Alençon voulut sortir de son navire, le pied droit lui manqua, et il faillit tomber à l'eau. La contrée sur laquelle il allait régner ne devait pas lui être une terre hospitalière. Cet accident fut promptement oublié. Dès que le duc d'Alençon eut abordé, le prince d'Orange s'inclinant humblement lui embrassa les genoux en disant qu'il était heureux de saluer ce jour si longtemps désiré. Puis

il lui présenta les députés du Brabant. Le lendemain, le duc se dirigea vers Middelbourg ; mais lorsqu'il voulut entrer dans la ville, les bourgeois s'opposèrent à ce que sa garde le suivit. Il y passa dix jours à attendre les députés de la Flandre chargés de le féliciter. Le 18 février, il revint à Flessingue pour continuer sa navigation sur l'Escaut. Sa flotte comprenait trente navires dont cinq bâtiments de guerre. Il jugea utile de jeter l'ancre vers le soir devant le fort de Lillo. On venait d'ordonner la destruction de l'abbaye de Saint-Bernard, de peur que les Malcontents ne s'y établissent, et l'on avait cru par prudence devoir éloigner les campagnards des routes voisines du fleuve, en les faisant occuper par des soldats.

Le lundi 19 février, vers onze heures du matin, le navire du duc d'Alençon, qui portait à son pavillon les armes de France, passa devant les quais d'Anvers où vingt mille bourgeois le saluèrent d'une triple salve d'arquebusades ; il alla jeter l'ancre au Kiel. Le prince d'Orange, le prince d'Épinoy et d'autres nobles personnages y attendaient leur nouveau seigneur, et le conduisirent jusqu'à une estrade, où un fauteuil, ressemblant fort à un trône, avait été placé sous un dais de drap d'or. Au dessus de l'écu fleurdelisé on lisait ces vers :

Quo tua te virtus effert, clarissime princeps,
Cui candor, cui cana fides vestigia servant,
Ingredere ut magno tandem sub nomine Belgæ
Respirent, populique parens assuesce vocari.

Les articles de la joyeuse entrée furent lus en flamand. Le duc d'Alençon déclara qu'il les connaissait déjà, et qu'en jurant de protéger l'Église, il entendait par là, ainsi que l'avaient toujours fait ses prédécesseurs, l'Église catholique. Puis il prêta serment comme duc de Brabant. « Je jure que je serai au pays et aux manans bon administrateur de justice et fidèle prince : que j'entretiendrai leurs privilèges, libertés et coutumes, et que je ne souffrirai pas qu'il y soit contrevenu. Ainsi m'ayde Dieu ! »

Ces formalités accomplies, le prince fut revêtu du manteau ducal. On raconte que le Taciturne, en le plaçant sur ses épaules, s'écria à haute voix : « Je l'attacherai si bien qu'il coûtera la vie de cinquante mille hommes avant qu'il soit déboutonné. » Selon une autre version, le duc aurait écarté le prince d'Orange en disant : « Laissez-moi faire, je l'attacherai si bien qu'il ne tombera jamais de mes épaules ; je suis venu non pour prier mais pour commander. » Ensuite le duc monta à cheval précédé de son maréchal qui portait l'épée devant lui. Il était près de quatre heures quand le cortège pénétra dans la ville, où la haie était formée par les compagnies bourgeoises. Au premier rang marchaient les trompettes et les hérauts d'armes ; puis venaient les marchands, les magistrats, les officiers de justice ; mais la réunion jadis si brillante des *nations* était peu nombreuse ; à peine y remarquait-on les marchands anglais et quelques marchands allemands. Ce qui rehaussait surtout la pompe du cortège, c'était la présence du comte de Leicester et des seigneurs anglais

qui l'accompagnaient ; c'était aussi celle des gentilshommes français de la suite du duc d'Alençon ; mais leurs accoutrements étaient si étranges et si bizarres qu'on eût cru, dit un contemporain, qu'ils avaient été détachés de quelque toile burlesque de Jérôme Bosch.

Trois fois le cortège s'arrêta, et les hérauts jetèrent au peuple de la monnaie d'or et d'argent, selon un ancien usage qui s'accordait mal avec les malheurs du temps. On portait dans une riche cassette les privilèges de la ville que gardaient des personnages allégoriques, la Loyauté, la Fidélité et d'autres. Partout s'étalait l'ambitieuse devise du nouveau duc de Brabant, un soleil avec ces mots : *Fovet et discutit.* On avait dressé des arcs de triomphe qui rappelaient, en les lui appliquant, les témoignages les plus éclatants rendus aux vertus et à la gloire des Fabius et des Scipions. Les astrologues s'étaient joints aux poètes pour célébrer ces grandeurs nouvelles ; et l'un d'eux se fondait sur l'observation des sept planètes pour faire dire à Jupiter : « Les Pays-Bas verront régner un souverain si sage, si actif, si prudent qu'il y fera refleurir toute prospérité. » Bientôt les feux s'allumèrent dans toutes les parties de la cité, et le son des cloches répondit aux bruyantes acclamations de la foule.

Les fêtes étaient à peine terminées, lorsque le ciel s'obscurcit. Une tempête violente s'éleva, engloutissant les navires, rompant les digues, portant la désolation et la mort avec elle. On signala aussi un tremblement de terre ; et, cette fois encore, les esprits superstitieux trouvèrent

dans la fureur des éléments le présage de nouveaux malheurs. Mais le 27 février, tout cela parut de nouveau oublié. On s'abandonnait sans réserve aux bruyantes réjouissances du Mardi-Gras. On avait établi un grand jeu de paume, au milieu de l'abbaye de Saint-Michel, sur le modèle de celui de Paris.

Le 2 mars 1582, le duc d'Alençon remit au prince d'Orange une contre-lettre où il était dit que, vu les difficultés soulevées par les états de Hollande, de Zélande et d'Utrecht sur le titre qu'il prenait, sur le serment qui devait lui être prêté et sur d'autres points mentionnés au traité de Bordeaux, il reconnaissait que lesdits états ne s'étaient engagés dans ces négociations qu'afin de former une majorité au sein des états-généraux ; que ces états n'étaient donc pas liés plus avant par ce titre, par ce sceau et par ce serment que ne le comportaient les intérêts de la défense commune, sans que rien modifiât, quant à leurs droits et à leurs privilèges, la situation qui leur était assurée par la Pacification de Gand, et qu'il avait lui-même promis au prince d'Orange de maintenir.

Le 6 mai 1582, le prince d'Orange annonça aux états de Hollande que l'intention du duc d'Alençon n'était point d'enlever la direction des affaires à celui qu'ils avaient librement élu, et qu'en conséquence aucun autre nom que le sien ne figurerait dans les actes publics, et qu'avec la grâce de Dieu, il continuerait à se vouer à leur bien et à leur prospérité, à moins qu'eux-mêmes ne préférassent faire un autre choix. C'est ainsi que le Taciturne mainte-

nait, selon l'expression du prince de Parme, « son état de Hollande, de Zélande et d'Utrecht où il semblait mettre son nid et principal refuge. »

Le duc n'ignorait pas que les sectaires avaient repoussé avec indignation l'appel qui leur avait été adressé à son sujet. Il cherchait donc un appui ailleurs. Espérant rallier en grand nombre autour de lui les catholiques fatigués du joug de l'Espagne et indignés des violences des gueux, il avait affirmé par son serment l'intention de protéger leur religion et fait prévenir le nonce à Paris qu'il voulait la rétablir. Au moment même où on l'inaugurait à Anvers, il traitait encore avec le prince de Parme afin de légitimer son usurpation par quelque accord avec Philippe II.

La haine des sectaires ne devait pas tarder à se manifester. Dès le dimanche 25 février, des murmures éclatèrent dans la foule en voyant les plus notables bourgeois se rendre à l'abbaye Saint-Michel où était descendu le duc d'Alençon pour y assister avec lui à la messe, que depuis longtemps, on ne permettait plus de célébrer. Le saint sacrifice n'était pas achevé, quand les gueux pénétrèrent dans la cour de l'abbaye en la faisant retentir de clameurs injurieuses. Ce fut bien pis quand les catholiques sortirent. Des insultes on passa aux mauvais traitements, et on condamna même à l'amende divers bourgeois qui n'avaient eu d'autre tort que de s'être agenouillés devant le même autel que leur nouveau prince. En même temps, les colonels et quelques capitaines de la ville adressaient des remontrances au duc d'Alençon afin que désormais il

n'entendit plus la messe que dans sa chambre. Le duc s'en plaignit vivement. Il insista sur la promesse qu'on lui avait faite d'établir la paix de religion non seulement à Anvers, mais aussi à Bruxelles et à Gand. Il demanda qu'on la proclamât même en Hollande et en Zélande. Le 1er mars, l'un de ses conseillers se rendit à l'hôtel de ville pour rappeler que Marnix lui avait fait des promesses qui étaient méconnues; il ajouta que monseigneur voulait commander et non prier; que c'était pour commander qu'il avait été appelé dans le pays. Les colonels, se sentant appuyés par les ministres, protestèrent vivement à leur tour.

Le prince d'Orange, tout en flattant les colonels, n'osait point trop ouvertement contredire le duc d'Alençon. Sa conduite restait douteuse et incertaine, et sa politique se cachait sous les apparences d'une habile neutralité et d'une feinte modération. Chez les courtisans français éclate la plus vive indignation, en voyant leur maitre insulté dès son arrivée. Ils se demandent s'il n'y aurait pas lieu d'occuper Anvers et d'appeler autour du prince les compagnies qui campent autour d'Eecloo et celles qui ont été envoyées à Flessingue. Bientôt leurs menaces prenant un ton de violence plus accentué, sèment en ville la plus vive agitation.

Les états-généraux, par mesure de précaution, forcèrent le duc d'Alençon à signer l'ordre que Rochepot eût à se retirer avec ses troupes à Dixmude. Les magistrats d'Anvers décidèrent, malgré les colonels et les

doyens des gildes, que, reconnaissant ce qu'ils doivent à un prince doué de si rares et de si héroïques vertus, ils mettront à sa disposition l'église de Saint-Michel, mais que celle-ci ne pourra être fréquentée que par les bourgeois établis depuis longtemps à Anvers et qui auront préalablement abjuré l'autorité du roi d'Espagne. Aussitôt après, un héraut d'armes selon les uns, le grand maître de la cour selon d'autres, fit ouvrir à coups de hache la porte principale de l'église de Saint-Michel qui était murée, et le lendemain le duc d'Alençon y fit célébrer la messe ; mais il s'y trouva presque seul, car les catholiques se montraient peu disposés à prononcer le serment d'abjuration, et la liberté de conscience octroyée à ce prix n'était à leurs yeux qu'un nouveau mensonge.

Le duc d'Alençon était impatient de sortir d'Anvers. Il trouvait que sa part de pouvoir était bien mince, et que ses dépenses étaient par trop contrôlées. Son premier projet était de n'y passer que quinze jours, et de rentrer en France pour y réunir toute son armée et marcher ensuite contre le prince de Parme. Déjà une centaine de gens de sa garde l'avaient quitté pour se rendre à Boulogne, annonçant que leur maître les suivrait bientôt. Il comptait traverser rapidement la Flandre, se faire inaugurer à Gand, puis rentrer en France en suivant le rivage de la mer. On disait qu'une fois tous ses soldats assemblés, il aurait sous ses ordres quinze mille arquebusiers et dix mille cavaliers. Un tiers des frais de cet armement devait

être supporté par le duc lui-même, les deux autres par les états. On ajoutait que la reine d'Angleterre voulait prendre à sa charge la solde de deux mille chevaux. L'anéantissement des débris de l'armée espagnole et la conquête des Pays-Bas devaient suivre de près ce grand déploiement de forces, si l'on en croyait les bruits populaires. Alors il ne resterait au duc d'Alençon qu'à se rendre solennellement en Angleterre où les fêtes nuptiales, croyait-on, allaient se célébrer au mois de mai.

Philippe II ne s'émouvait pas de toutes ces nouvelles que lui mandait le prince de Parme. Pour lui, le duc d'Alençon n'est qu'un nouveau chef de rebelles plus imprudent et plus effronté, que le prince d'Orange lui-même. « Il y a grande apparence, écrit Philippe, qu'il ne la fera pas longue par delà, mais qu'il cherchera quelque prétexte pour s'en retirer, avant qu'ils le renvoient. »

Le témoignage de Leicester prouve que la sécurité de Philippe II n'était pas mal fondée. Revenu en Angleterre, il augurait fort mal de ce qui allait advenir aux Pays-Bas. « Le serment des états, disait-il, n'est qu'une plaisanterie. Le duc d'Alençon est déjà comme un vieux navire échoué sur le sable, attendant que le vent et la marée puissent le relever. »

» C'est un abus d'espérer, dit Michel de la Huguerie dans ses mémoires, que le duc d'Alençon puisse faire dans les Pays-Bas quelque chose pour la couronne de France, ni pour sa propre personne. Il n'y fera rien autre que

d'engraisser ces pays du sang de la noblesse française et de fortifier le prince d'Orange, pour en être à la première occasion chassé honteusement. »

CHAPITRE XXXI.

Le droit public concernant les crimes d'État. Tentatives d'assassinat contre le prince de Parme et contre le prince d'Orange.

TOUTES les fêtes données en l'honneur du duc d'Alençon ont leur lendemain assombri par les haines et les passions. Au ban de Philippe II s'oppose le ban des sectaires. D'une part c'est la proscription, de l'autre c'est l'anathème. Le prince de Parme sera exposé aux mêmes périls que don Juan, et le jour n'est pas éloigné où, dans cette lutte qui révolte si profondément nos consciences, l'appel adressé du fond de l'Espagne à quiconque, moyennant salaire, veut exécuter la sentence du roi, trouvera aussi des instruments dociles.

Dans un sujet si souvent exploité par la passion et qui a fourni un thème si abondant de déclamations, il importe souverainement aux écrivains impartiaux de rester calmes

et de ne pas juger les faits et les hommes du XVIe siècle avec les idées et les préjugés du nôtre; il importe surtout de ne pas paraître mettre sur le même pied un souverain procédant contre un sujet rebelle, en se conformant au droit public de son temps et à la pratique générale des gouvernants d'alors, et l'auteur principal d'une révolution sanglante et désastreuse, son vassal, déclaré coupable de lèse-majesté divine et humaine et dénoncé comme tel à la vindicte de tous. Si Granvelle, si le prince de Parme ont applaudi à ces tentatives, c'est parce qu'ils y voyaient l'exécution d'une sentence juste et légale bien que sévère; c'est ensuite parce qu'à leurs yeux le Taciturne était la cause principale, sinon unique, de tous les maux dont souffrait la Belgique, de tout le sang répandu, de tout le sang qu'ils prévoyaient devoir se répandre encore. Granvelle, en particulier, avait toujours exprimé cette conviction; c'était celle de l'homme d'état le plus habile que possédât la Belgique; est-il un observateur sensé, impartial, au courant des événements, qui ose lui en faire un crime? Nous savons bien les changements apportés par la marche du temps dans l'opinion aussi bien que dans le droit des nations; nous reconnaissons combien tout cela est aujourd'hui en dehors de nos mœurs, mais nous ne faisons pas un crime aux hommes du XVIe siècle d'avoir partagé les idées de leurs contemporains, et sans nier les progrès accomplis aujourd'hui grâce aux principes de douceur et d'humanité déposés dans la civilisation chrétienne, nous croyons que notre siècle a vu assez

d'excès, de violences et d'assassinats politiques pour ne pas avoir le droit de se montrer trop sévère sur le compte du passé.

Le langage des ministres protestants, nourri d'allusions bibliques, ne cessait d'exalter le courage des libérateurs d'Israël ; parmi eux, nul n'était plus violent que Villiers ; il était toujours d'avis de tuer et d'empoisonner, ce qu'il défendait dans sa chaire ; mais c'est le naturel de presque tous ces gens-là, rapporte la Huguerie, de vouloir tout faire et croire que tout leur est permis. Quel est, à cette heure néfaste le complice de Villiers ? Simier, cet astucieux conseiller du duc d'Alençon, qui reçoit une pension de Philippe II, sert Élisabeth et trompe tout le monde. Des liens anciens existaient entre Simier et un capitaine français nommé Herman Bureau, seigneur de la Crépinière. Simier se vantait d'avoir contribué à attirer Coligny à Paris, où il devait périr ; Bureau, vers la même époque, avait trompé Briquemant en obtenant de lui une lettre qui révélait sa complicité dans la surprise d'Orléans. Tout a été combiné à Chaillot, aux portes de Paris. Bureau confère avec les agents d'Élisabeth ; puis il se présente à l'ambassadeur d'Espagne, et sous le prétexte de livrer Cambrai, il obtient des lettres de recommandation pour le prince de Parme. Le duc d'Alençon le reçoit à Pont-Dormy et le met en rapport avec son grand-prévôt qui lui fournira du poison : mais Bureau est arrêté. Mis à la torture, il confesse son dessein et est pendu.

Au même moment où le prince de Parme obtenait les

aveux d'Herman Bureau, un marchand espagnol arrivait à Tournai pour lui proposer de « dépêcher » le prince d'Orange. Il s'appelait Gaspard Añastro. A la prière d'un ancien commissaire des vivres, nommé Issunca, qui avait promis à Philippe II, moyennant quatre-vingt mille ducats, de faire exécuter le ban contre le Taciturne, Añastro s'était assuré le concours d'un jeune homme de vingt-cinq ans, à l'esprit faible et exalté, qui se trouvait alors à son service. Jean Jaureguy, né en Biscaye, témoin des violences exercées contre des prêtres catholiques, s'inspirait aussi de l'exemple de Judith pour frapper l'auteur ou le complice de ces persécutions et de ces calamités. Le prince de Parme, tout ému des révélations récentes de Bureau, reçut Añastro et l'encouragea dans ses projets. « Je l'accueillis comme il convenait, écrivait-il à Philippe II, le remerciant au nom de Votre Majesté d'un service si signalé, approuvant et louant, comme de raison, la détermination et le courage de ce jeune homme. »

Au moment où le prince de Parme écrivait, Jaureguy avait déjà exécuté son dessein : il avait cru devoir, sans tarder, profiter d'une occasion favorable. Le 18 mars, le duc d'Alençon célébrait l'anniversaire de sa naissance; un brillant carrousel devait avoir lieu à l'abbaye de Saint-Michel, et toute la ville d'Anvers était occupée des préparatifs de cette fête, quand le prince d'Orange, en recevant une supplique de la part du valet d'Añastro, fut frappé d'une balle qui traversa le palais et sortit par la

joue gauche. A un étrange personnage était réservé le soin de venger le Taciturne. Bonnivet se trouvait là, et ce fut lui qui perça de sa dague Jaureguy, que les hallebardiers achevèrent à coups de piques. Le cadavre fut aussitôt fouillé avec soin, mais au lieu de pamphlets haineux, on en trouva sur Jaureguy qui attestaient des sentiments bien différents. Il en était un où il avait écrit : « Si je réussis, je supplierai le roi de traiter le peuple avec miséricorde. » Il y en avait un autre qui portait ces mots : « Puisse Sa Majesté se souvenir de l'amour qu'elle porte aux Flamands ! »

On porta le prince sur un lit. D'abord on le crut mortellement blessé, et ce bruit se répandit non seulement à Anvers, mais dans tout le pays. S'il en eût été ainsi, qui eût pris sa place? Marnix seul; mais quelque fin qu'il fût, on doutait qu'il eût autorité pour tel fait. Cependant les médecins qui avaient été appelés jugèrent que Guillaume survivrait à sa blessure, et dès ce moment on ne songea plus qu'à rechercher les complices de Jaureguy. Dans le peuple, on n'était que trop porté à accuser le duc d'Alençon; on évoquait les souvenirs de la Saint-Barthélemy. Lui-même s'était empressé d'appeler les nobles anglais près de lui pour le protéger : jamais il ne s'était cru si près de sa fin. Déjà une multitude furieuse se portait vers l'abbaye de Saint-Michel, menaçant d'y mettre le feu et d'égorger tous les Français. Marnix le premier accourut, tenant par la main le jeune Maurice de Nassau pour

réveiller de plus vives sympathies et désarmer plus aisément d'ardentes colères.

C'est le témoignage de la victime qu'on invoque pour calmer le peuple d'Anvers. Bien que la plaie saignante lui ait enlevé l'usage de la parole, on lui fait dire : « Si je meurs, qu'on obéisse au duc d'Alençon ; je ne connais point en la terre de meilleur. » On raconte même qu'il a écrit des lettres où il se plait à le louer, et qu'il les a remises à Marnix. « Son Excellence, écrivaient les états-généraux aux états des provinces le 19 mars, a remarqué que beaucoup de malcontents et de méchants esprits font tout ce qu'ils peuvent pour rendre les Français odieux, et pour nous priver de leur appui ; il n'est rien que Son Excellence recommande plus fortement que l'obéissance à Son Altesse, car Son Excellence a toujours trouvé Son Altesse sincère, sage et pleine d'affection à la conservation du pays, et c'est de l'obéissance qu'on lui portera que dépendent notre prospérité et notre salut. » Et quand le prince d'Orange convalescent peut apposer sa signature, ses premières lettres ont pour objet d'exprimer toute la joie qu'il éprouve de voir l'avenir du pays confié à un prince si courageux, si vertueux, à qui il faut porter tout honneur et toute obéissance.

Si le duc d'Alençon désarme la colère des sectaires, les catholiques en subiront toutes les rigueurs. Non seulement on chasse les prêtres d'Anvers, et l'on interdit de nouveau l'exercice du culte catholique dans l'église de Saint-Michel, mais on fait de plus périr au milieu d'atroces

tortures un religieux dominicain, à qui Jaureguy s'est confessé peu de jours auparavant. Les aveux de Timmerman, publiés et répandus à grand bruit, forment l'un des documents que l'on a cités le plus souvent; mais ce n'est qu'une pièce falsifiée, trop aisée à invoquer contre ceux qui ne peuvent plus protester du fond de la tombe. Nous avons le droit de rappeler la tradition religieuse qui, sur la pierre funéraire, a gravé ce témoignage : Que Timmerman ne trahit jamais le secret de la confession. Mais il est un autre document que personne ne pourra désavouer, c'est une lettre écrite d'Anvers, le 27 mars 1582, au comte Frédéric de Berg : « on a aussi arrêté un prêtre qui avait confessé Jaureguy, et il a été mis à la torture, mais il n'a point voulu avouer qu'il avait connaissance de son dessein. »

Le duc d'Alençon exprime, dans des lettres publiques, toute la douleur qu'il ressent de l'attentat commis sur le prince d'Orange; il ordonne d'offrir au ciel des prières publiques pour sa complète guérison, et plus tard il fait rendre de solennelles actions de grâce pour son rétablissement. Mais cela ne suffit point. La méfiance du peuple persiste, et le prince français est invité à prêter deux nouveaux serments.

Au camp espagnol, on persista longtemps à croire à la mort du prince d'Orange. Le 25 mars, le prince de Parme écrivit aux villes qui ne reconnaissaient pas son autorité, pour leur offrir un plein pardon et un oubli complet du passé. Mais le duc d'Alençon donna ordre de mettre à

mort ceux qui se présenteraient avec un semblable message. Dans deux lettres du mois d'avril, le prince de Parme répète au roi qu'il croit le Taciturne réellement mort, car Dieu n'a pu permettre qu'un homme si pernicieux restât en vie. Granvelle se laissa aisément persuader que Farnèse ne se trompait point. Enfin un jour arriva où le doute ne fut plus possible : le prince d'Orange était guéri de sa blessure. On l'avait vu à une fenêtre en compagnie du duc d'Alençon, « il avait un petit emplastre en l'une des joues. » Añastro ne reçut pas les quatre-vingt mille ducats; il s'en plaignit amèrement à Granvelle, et comme sa réclamation restait stérile, il se décida à se rendre lui-même en Espagne avec une lettre du duc de Parme qui réclamait la récompense de ses services comme d'un exemple à imiter. Ses démarches restèrent sans succès. En 1583, il voulait émigrer en Amérique et sollicitait la place d'essayeur et de fondeur à la monnaie de Mexico : il avait, disait-il, sacrifié le patrimoine de sa famille au service du roi.

Lorsque l'émotion causée par la tentative de Jaureguy fut un peu calmée, on s'occupa de la marche des affaires. Il était urgent d'organiser ce nouveau gouvernement, sans racines dans le pays, repoussé par les uns, surveillé avec inquiétude par les autres. Le premier soin est d'ordonner l'abjuration du roi d'Espagne, afin qu'on puisse se lier par un nouveau serment au duc d'Alençon. On frappe de punition corporelle ou de la confiscation des biens tous ceux qui le refusent; on loge chez celui qui hésite des

soldats qu'il doit payer et nourrir. A Audenarde, on veut y ajouter l'engagement de défendre la ville contre les Espagnols et de dénoncer tous les complots tramés en leur faveur. L'opposition n'en reste pas moins vive, tant elle est profondément gravée dans les consciences! Le duc d'Arschot écrit à son fils dans les termes les plus pressants pour le conjurer de ne pas abandonner « à son grand déshonneur et note d'infamie de toute sa maison » le service de Dieu et de son prince naturel. Bientôt le duc d'Alençon organise sa cour qu'il veut tenir à Bruxelles. La misère du pays est extrême, et cependant il lui faut une espèce de liste civile comprenant : six mille six cents livres pour la chapelle, vingt-quatre mille six cents pour la chambre, trente-et-un mille trois cents pour la maison, quatre mille pour la fourrière, sept cents pour l'échansonnerie, treize cents pour la paneterie, douze cents pour la fruiterie, sept mille pour la cuisine, dix-sept mille pour l'écurie, cent soixante mille pour les diverses fournitures de la maison, quarante-six mille pour celles de l'écurie, cinquante-huit mille pour la garde, deux cent mille pour les gages et traitements des officiers de la cour et des ambassadeurs. On arrive ainsi à un chiffre total de plus de six cent mille livres. Le duc réclame en outre les joyaux et les tapisseries qui ont appartenu aux anciens souverains du pays.

Quelque temps après, il fit son entrée à Gand. Il avait fallu pour y être admis qu'il laissât sa garde à deux lieues de la ville. Ce fut au milieu de bourgeois

armés et montrant peu d'enthousiasme qu'il s'avança à travers les rues, où des jeunes filles, un flambeau à la main, figuraient comme aux temps antiques des victoires qui lui offraient des couronnes et des lauriers. Vêtu d'hermine et la couronne sur le front, il jura de respecter les privilèges de la Flandre. Mais à Gand comme à Anvers de fâcheux présages signalèrent ces fêtes. Un orage éteignit les flambeaux des victoires et renversa la pyramide où brillait un soleil avec sa devise : *Fovet et discutit.* Aux clameurs du peuple se mêlaient de sourds murmures : on entendait encore gronder dans les bas-fonds de la cité gantoise un redoutable écho des passions excitées par Hembyze.

Le prince d'Orange avait fait connaître aux états-généraux que, s'ils désiraient le voir conserver la charge de lieutenant-général, ils devaient le mettre à même de payer les dettes contractées pour la défense du pays. Le même jour, les états le maintenaient dans ses fonctions et fixaient son traitement à trente-six mille florins. Une garde de cent chevaux commandée par le capitaine Barchon ne devait pas le quitter, comme « estant du tout nécessaire. » Mais à Anvers, on refusa de la recevoir. En outre, il s'agit de dégager ses biens patrimoniaux, mais pour atteindre ce résultat, il ne faudra pas moins de deux millions trois cent mille florins. On s'adressera à toutes les provinces. En Hollande, on est d'avis que la généralité doit payer les dettes du Taciturne, car elles ont été faites pour la défense de la commune patrie. — Les états de

Brabant lui offrent le comté d'Alost et l'abbaye d'Affligheim. Les états de Flandre lui cèdent les biens de six monastères et de trois prévôtés. Tout cela n'est pas encore assez, il faut payer l'éducation du jeune Maurice à l'université de Leyde; le Taciturne ne craint point de mettre la main sur la terre de Vianen, cet opulent héritage de Brédérode : et cependant les arrêts de la justice ont envoyé la dame de Bronckhorst en possession de ce riche héritage (1).

(1) Voir notre *Cours d'Hist. nat.*, t. XIX, pp. 287 à 312.

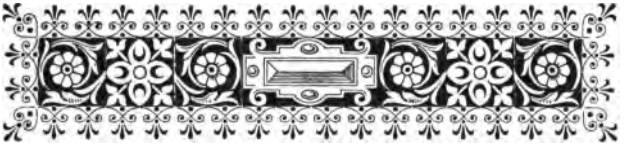

CHAPITRE XXXII.

Le peuple s'éloigne du duc d'Alençon.
Conduite peu sensée de son entourage.
Furie française.

Cependant les capitaines français réunis autour du duc d'Alençon restaient dans une complète inaction. La noblesse qui formait sa cour se laissait aller à d'étranges écarts. On se battait en duel jusque dans la chambre du duc. Le prince d'Orange indigné s'écriait que Charles-Quint ne l'eût jamais permis : l'un de ces gentilshommes émancipés lui répondait : « Si l'empereur Charles-Quint vivait, vous n'auriez ni vie, ni bien. » L'éternel tourment du prince français est le besoin d'argent. Il ne retire rien des domaines qui lui ont été accordés ; on le paye non en écus, mais en paroles, et il est le témoin de la détresse de ses soldats. Le trésorier des guerres se fait invisible. Dans cette pénurie, Marnix se présente au nom

du duc dans l'assemblée des états-généraux, et expose que les trois millions déjà votés ne suffisent pas. Le frère de Henri III réclame de nouveaux impots et un quatrième million afin de pouvoir tenir la campagne et de se rendre si fort qu'il présentera légitimement bataille à ses ennemis. Il s'adresse aussi aux états de Flandre pour se plaindre de ce qu'on ne remet pas entre ses mains le produit des confiscations; on peut compter sur son zèle, d'abord pour rétablir l'ancienne prospérité, ensuite pour récompenser ce que feront pour lui les naturels du pays. Il réclame « absolue et entière obéissance, entière maniance des revenus du pays, la conduite de la guerre sans respecter homme quelconque et le libre exercice de la religion catholique. »

A ces fières injonctions répondent les plus violents murmures des sectaires. Du Plessis-Mornay engage les fidèles qu'anime le vrai zèle de l'Évangile, à se retirer en Béarn et à y fonder des colonies au pied des Pyrénées. Quant aux catholiques, ils ont vu de près le duc d'Alençon et ne songent qu'à se réconcilier avec le roi d'Espagne. Il ne reste au duc qu'à tourner les yeux vers Paris. Il multiplie ses lettres à Henri III, lui recommandant ses intérêts si intimement liés à ceux de la France. Marnix écrit aussi à Catherine de Médicis pour qu'elle engage le roi à prêter appui à son frère.

Après bien des hésitations, la cour de France se décide à aider puissamment le duc d'Alençon. On lui donne une armée d'environ dix mille hommes dont le commande-

ment est confié au maréchal de Biron et le conseil de se rendre maître des places où ses troupes seraient logées. Vers la mi-décembre, elles se rendent de Gravelines à Dunkerque. Le passage à travers les terrains humides de la côte est fatal à ces soldats mal aguerris : quinze cents hommes ont été saisis par la fièvre et doivent être renvoyés en France. La discipline est faible. Les laboureurs fuient à l'approche de cette soldatesque mal famée.

Le maréchal de Biron, précédant son armée, s'était hâté d'arriver à Anvers, où un rôle important l'attendait. Renommé par ses exploits, son habileté, son instruction, il possédait la confiance de Catherine de Médicis qui, au dire de Brantôme, avait « son grand recours en lui. » Par une étrange plaisanterie sur son nom, il disait lui-même qu'il était un maître Aliboron qu'on employait à tout faire. La reine l'avait envoyé à Anvers parce qu'il s'entendait « merveilleusement aux semblables festes et nopces à Paris, et comme étant personnage qui s'entend à effectuer telles choses. » Les Français voulaient des places de sûreté pour le duc d'Alençon, et le prince d'Orange avait approuvé ce projet.

Le Taciturne envoya au devant des Français ses amis les plus dévoués Dolhain et Ryhove pour les introduire en Flandre. On avait entendu dire au bâtard Justin de Nassau qu'on préparait quelque surprise « où seroient tous riches. » Cependant, voyant sa place près du duc occupée par Biron, il quitta la cour et s'enferma chez lui, soit qu'il fût fâché de voir le duc trop puissant et porté

à se passer de lui ; soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'il n'attendit rien de bon des imprudents projets qu'on se préparait à accomplir. Il se disait souffrant et faisait garder sa chambre avec soin.

Marnix seul ne se séparait pas du duc d'Alençon, mais on le lui reprochait avec vivacité. Les états de Hollande lui faisaient payer les deux tiers de ce qu'il réclamait pour les frais de son voyage en France, et décidaient qu'on lui ferait connaitre en termes polis que sa pension de douze cents livres était supprimée. C'était un titre de plus aux faveurs du prince français qui lui accordait, le même jour, un don de cinq mille livres et une pension de six cents, « pour les bons et agréables services déjà faits et ceux qu'à l'avenir on attend encore de lui. »

Cependant de longues conférences se succédaient entre le duc d'Alençon et le maréchal de Biron. Celui-ci représentait les habitants des Pays-Bas comme un peuple inquiet et turbulent avec lequel on aurait inévitablement des démêlés. Rien n'était donc plus nécessaire que de s'assurer une retraite, et en occupant une porte d'Anvers sous prétexte de quelque revue, il serait aisé de s'emparer de toute la ville et d'y relever la citadelle. Le duc de Montpensier et le comte de Laval refusaient de s'associer à toute agression violente, soit contre le prince d'Orange, soit contre ceux de la religion. Le duc de Montpensier demandait de plus qu'on prit des mesures pour protéger le Taciturne. Alençon chargea Fervaques de ce soin.

Jusqu'au dernier moment, le duc d'Alençon dissimula.

Il faisait parvenir un message aux états-généraux pour insister sur l'affection qu'il leur portait et sur son vif désir de rétablir la paix aux Pays-Bas. Il écrivait au prince d'Espinoy qu'il voulait faire tête à l'ennemi, ayant quelques bons exploits d'importance à la main ; en même temps, il faisait venir à Anvers ses fauconniers avec leurs oiseaux. C'était ainsi que le frère de Henri III, tout en annonçant qu'il affranchirait les Pays-Bas de la tyrannie des Espagnols, voulait lui-même les réduire en une perpétuelle et insupportable servitude.

Une vive agitation régnait à Anvers, à la vue des préparatifs qui se faisaient de part et d'autre. Les Espagnols réunissaient leurs forces vers Lierre et vers Eindhoven : on ne savait s'ils ne méditaient point quelque attaque ou quelque surprise. Un camp avait été formé à Borgerhout pour les combattre ; mais ils comptaient, disait-on, de nombreuses intelligences dans la ville. D'un autre côté, les forces françaises devancées par Biron avaient paru sur la rive gauche de l'Escaut. Le duc d'Alençon avait ordonné aux magistrats d'Anvers de réunir des pontons afin que l'armée pût traverser le fleuve avec ses chevaux et ses armes. Un autre ordre prescrivait d'envoyer des chariots pour transporter les bagages des soldats vers le lieu, disait cet ordre, où leur logement est ordonné, étant peu distant de la ville, « usant en ce de la diligence requise, puisque c'est pour le service de Son Altesse, et sa volonté est telle. »

Déjà beaucoup de seigneurs et de gentilshommes fran-

çais étaient venus saluer le duc d'Alençon et se pressaient dans les rues d'Anvers. Selon les rapports adressés aux magistrats, il y en avait plus de trois mille logés dans la ville. « Le nombre des Français est si grand que le peuple commence à murmurer, craignant que, sous ombre de courtisans, on ne remplisse la ville de soudards français ; ce qui ne plaît guère aux bourgeois, craignant qu'à la fin leur nombre accroîtra tant qu'ils pourront bien s'emparer de la ville, et se faire maîtres absolus. » Ce qui surtout jetait l'inquiétude parmi les gueux c'était de voir porter par plusieurs nobles français la croix blanche de l'ordre du Saint-Esprit, institué et employé, disait-on, contre les Huguenots. « Ils ne savent ce qu'ils en doivent penser, » porte un document contemporain.

Le duc d'Alençon avait demandé qu'on ouvrit les portes de la ville pendant la nuit afin que l'on pût conduire des vivres aux soldats logés au camp de Borgerhout. Mais sur le refus des magistrats, le maréchal de Biron sortit seul d'Anvers pour se rendre au milieu d'eux. Rossel demanda au duc si c'était pour ordonner à l'armée de se porter sur Eindhoven ; le prince français se borna à répondre « que n'en sçayt riens à parler. »

Le 16 janvier, veille de la Saint-Antoine, le bruit se répandit que les Français méditaient quelque sinistre dessein. Le soir venu, on doubla les gardes, et il fut ordonné de mettre des lumières à toutes les fenêtres. Le jour suivant avait été choisi pour s'emparer par une odieuse trahison de la première cité commerciale des Pays-Bas. Un

souvenir de deuil et de sang devait rester attaché à cette funeste journée du 17 janvier 1583. Après la *Furie espagnole*, on allait voir la *Furie française*.

Malgré le temps froid et sombre, le duc d'Alençon aurait désiré se montrer dans la ville, accompagné du prince d'Orange, pour rassurer les bourgeois. Vers neuf heures du matin, il se rendit au château pour engager le prince à passer avec lui la revue de son armée avant qu'elle s'éloignât pour combattre les Espagnols. Guillaume le reçut au lit, allégua ses souffrances et refusa de le suivre. « C'était à faire aux jeunes gens, disait-il, de se trouver à semblables monstres, et quant à lui, il en avait assez vu en sa vie. » Les Anglais furent aussi prudents que le Taciturne, et le colonel Norris refusa de faire partie de l'escorte.

Le duc d'Alençon rentra chez lui. L'un des magistrats étant venu l'entretenir des craintes répandues dans le public, il s'efforça de le calmer par de bonnes paroles. Puis il se mit à table et dina fort légèrement. Vers onze heures, il se retira presque seul en sa chambre. Mais les seigneurs français arrivèrent bientôt en appareil de guerre pour assister à la revue de l'armée. Le duc ne tarda pas à reparaître, et on l'entendit dire à haute voix : « Ce peuple-ci entre en défiance sans propos. » Aussitôt après, il monta un cheval pie, « se montrant fort joyeux et riant tantôt à l'un, tantôt à l'autre. » Selon un autre récit cependant, il paraissait « estre en grande perplexité et parloit paroles inconsistantes et en bransle. »

Le duc se dirigea vers le camp, suivi de trois ou quatre cents gentilshommes. Partout où il passait, il faisait enlever les chaînes tendues par ordre des magistrats. Midi sonnait lorsque le prince arriva à la porte de Kipdorp. Cette heure avait été choisie parce que c'était celle où les bourgeois rentraient pour diner, et qu'on espérait ainsi trouver les rues sans défense. Le duc sortit de la ville et s'avança à une distance de cent pas, jusqu'à ce qu'il eût rejoint Biron et Saint-Aignan, les organisateurs du complot.

Il ne restait plus qu'à donner le signal. Rochepot était sur le pont : on le vit glisser de son cheval, et tomber, comme s'il s'était blessé à la jambe. Quelques bourgeois, trompés par ses cris, accoururent pour l'aider ; mais lui, se relevant brusquement et se précipitant vers la porte, renverse d'un coup de poignard un colonel de la garde bourgeoise. — « Ah ! Monsieur, s'écrie le maréchal de camp de l'armée des états, Josse de Zoete, que faites-vous ? — Je veux, répond Rochepot, prendre la ville à l'aide de mes hommes. — Ne savez-vous donc pas, lui réplique l'officier des états, qu'il y a parmi les bourgeois dix mille hommes armés ? » — Le dialogue cesse. La Vergne, secondant Rochepot, s'élance avec ses soldats. Ils assaillent la garde à coups d'épieux et de hallebardes, tuent quelques hommes, et dispersent les autres en criant : « aux armes ! »

Le duc d'Alençon a tiré son coutelas. « Sus, mes enfants, dit-il à ceux qui l'entourent, prenez courage, la

ville est pour vous ; à jamais serez riches. » Et on entend s'élever cette bruyante clameur : « Ville gagnée ! Tue ! Tue ! nous sommes tout à jamais riches et maîtres ! » Dix-sept enseignes et quatre cornettes, c'est-à-dire, trois mille fantassins et six cents cavaliers, ont pénétré dans la ville jusqu'à la nouvelle Bourse et l'église de Saint-Jacques. Le succès de la trahison paraît assuré ; déjà le pillage a commencé lorsque tout à coup se fait entendre le tocsin, puis le roulement des tambours. Ce sont les milices de la cité qui ont pris les armes. Aux cris des soldats répondent ceux des bourgeois. Des coups d'arquebuses partent des fenêtres d'où les femmes jettent un mélange de pierres et de meubles sur la tête des assaillants.

Les Français crient : « Vive la Messe ! » espérant voir les catholiques se ranger de leur parti. Mais ils furent bien trompés, car parmi les bourgeois il ne s'en trouva point qui « se montrassent plus furieux contre eux. » En vain, recourant à un autre stratagème, ont-ils mis le feu à quelques maisons, pensant que le soin d'éteindre l'incendie ralentirait l'ardeur des combattants. Un seul sentiment domine tous les autres : arracher la ville aux Français. Le duc ne voit d'autre ressource que d'appeler au secours des siens les communiers restés hors de la ville, en leur criant d'une voix troublée : « Marchez, vilains ! Marchez, vilains ! » Il est trop tard. Moins d'une heure a suffi pour repousser les assaillants et les rejeter hors de la ville. On en fait un si grand massacre à la porte du Kipdorp que les cadavres s'amoncelant à une hauteur de dix pieds

forment une barrière contre ceux qui se retirent les derniers. A ceux-ci il ne reste d'autre espoir que de se jeter dans les fossés de la ville, où ils se noient en grand nombre. Au même moment, l'artillerie amenée sur les remparts par le conseil de Norris et des Anglais sème la mort parmi les fuyards.

A cette heure fatale, une dernière chance de salut reste à l'armée française menacée de périr tout entière. C'est l'intervention du Taciturne. On a cru le reconnaître à bord d'une barque qui s'est éloignée précipitamment des quais d'Anvers; mais on s'est trompé. Celui qui a fui est le seigneur de Sainte-Aldegonde, qui, craignant sans doute que ses relations intimes avec le prince français n'éveillassent des soupçons, avait jugé prudent de se réfugier dans son domaine de Sonburg, en Zélande. Le prince d'Orange s'était levé assez tard, prétendant n'avoir rien entendu. Il se présenta sur les remparts, s'efforça de calmer le ressentiment des bourgeois, et obtint qu'on cessât de tirer le canon. Il fut appelé au même moment à l'hôtel de ville, où Fervaques se trouvait en grand péril d'être massacré. On reprochait à ce dernier d'être l'un des principaux auteurs du complot, mais il rejetait tout sur Biron et offrait quatre mille florins pour racheter sa vie.

La lutte avait cessé. Quatre-vingts ou cent bourgeois étaient restés parmi les morts, mais on évaluait le nombre des Français qui avaient péri à plus de quinze cents. Parmi ceux-ci, les seigneurs de la suite du duc d'Alençon se comptaient en grand nombre. Dans ce long nécrologe

figurent le comte de Saint-Aignan et son fils, le baron des Adrets, un Gondi, neveu du maréchal de Retz, les seigneurs de Boucicault, de Parthenay, de Saisseval, d'Acier, d'Urfé, d'Argis, de Reuilly, d'Alègre, de Beaurepaire, de Maraffin, de Ferrières, et à côté d'eux, des courtisans plus obscurs, puis des condottieri italiens, Julio, Mercurio et Pandelio. Biron a perdu un de ses fils. Toute la garde des arquebusiers à casaques de velours a succombé, sans excepter un seul homme. Au milieu des Français, un des plus illustres partisans des états, le seigneur de Thiant, de la maison de Mérode, a également été frappé. Sur la prière du Taciture, on s'est borné à retenir Fervaques et ses amis prisonniers.

Les magistrats d'Anvers saisirent tous les papiers du duc d'Alençon, et il n'y eut plus de doute sur l'origine de cette trahison. On découvre que tout a été conduit par « l'avis et intelligence secrète du roy son frère et de sa mère. » Le même complot devait éclater dans toutes les villes des Pays-Bas où se trouvaient des garnisons françaises. « Les Français, écrivait-on, ont voulu renouveler les vêpres siciliennes ! »

A Bruges, la tentative est dirigée par Rebours, Piennes et la Valette qui ont appelé à leur aide quatre compagnies de Menin, mais les bourgeois en armes occupent la place du marché, et le bourgmestre Pierre Dominicle, qui ce jour-là mariait sa fille, voit la fête des noces, d'abord interrompue, s'achever au milieu des cris d'allégresse. Le sieur de la Fougère a été arrêté : il avoue que

le duc d'Alençon l'a instruit de ses projets. Le complot ne réussit qu'à Dunkerque, à Termonde et à Dixmude. A Dunkerque, le colonel Chamois chasse les compagnies flamandes, tue trente bourgeois et force les autres à remettre leurs armes. A Termonde, quelques soldats se présentent avec une lettre du duc d'Alençon qui se borne à réclamer le passage par la ville ; mais à peine y sont-ils entrés qu'ils maltraitent les bourgeois et saccagent les maisons.

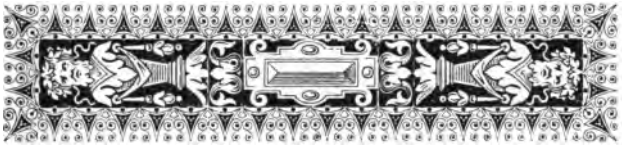

CHAPITRE XXXIII.

Situation critique du duc d'Alençon. — Médiation française et médiation anglaise. — Accord de Termonde. — Le duc d'Alençon à Dunkerque.

Le duc d'Alençon avait cherché un abri au château de Berchem où il passa la nuit. Les Suisses l'avaient abandonné ainsi que les Anglais et les Écossais. Une partie de l'infanterie française menaçait de suivre leur exemple : on lui devait sept mois de solde. Le matin, on promettait aux soldats des trésors, et le soir, ils n'avaient pas même du pain. Tant de honte n'avait pas ému le prince insouciant qui avait tout compromis dans cette folle et terrible aventure. Il n'avait pas même une larme pour ceux qu'il paraissait aimer le plus. « La plaisante grimace qu'a dû faire Saint-Aignan ! » disait-il, en apprenant qu'avec d'autres gentilshommes son ami avait disparu dans les fossés bourbeux de la ville d'Anvers !

A cette heure de détresse, le prince français adressa des lettres aux magistrats d'Anvers, pour se plaindre qu'on ait osé riposter à ses soldats ; ce qu'il réclame avant tout, c'est qu'on délivre ses amis prisonniers et qu'on lui rende ses papiers. Quant aux état-généraux, il leur conserve sa première amitié, mais à condition qu'il sera plus dignement respecté qu'il ne l'a été jusqu'ici. Au prince d'Orange, il dit que, s'il a fait cette entreprise, c'est à cause du mépris qu'on lui témoignait et du peu d'obéissance des bourgeois.

Le prince d'Orange se rendit lui-même à l'hôtel de ville ; s'adressant au conseil, il lui dit que la faute de tout ce qui était arrivé devait être imputé à Rochepot et à Fervaques ; rien, à son avis, n'eût été plus imprudent que de provoquer la colère d'un prince qui pouvait appeler des renforts de France, et qui serait bientôt l'époux de la reine d'Angleterre. Grâce aux discours du Taciturne, on décida de répondre en termes courtois aux lettres du duc d'Alençon. On alla plus loin ; on envoya du pain à Berchem pour nourrir ceux qui avaient porté le fer et la flamme au sein de la cité d'Anvers. On ne fut pas aussi généreux ailleurs. Une vive émotion se déclara partout où l'on apprit la sinistre tentative des Français.

Les bourgeois de Gand abattirent les armes du duc d'Alençon « disant ouvertement que le dit duc était indigne de diriger ceux qui, s'étant jetés dans ses bras pour être soutenus et défendus, avaient failli être massacrés par ses ordres. » A Flessingue, on jeta plusieurs Français à l'eau.

A Cambrai, les bourgeois voulaient prendre les armes et chasser Balagny.

L'écho de cette sinistre journée retentit dans toute l'Europe. Philippe II s'écria comme s'il régnait encore dans les Pays-Bas : « Mes Flamands valent quelque chose. » Telle était à Londres l'indignation du peuple contre les Français que, pour les soustraire au danger, on défendit aux étrangers de cette nation de se montrer dans les rues. On vendait publiquement le livre pour lequel Stubbs avait eu naguère le poing coupé. Lorsqu'on annonça à Élisabeth le désastre d'Anvers, elle refusa d'y croire et fit jeter en prison le messager qui en apportait la nouvelle. Quand elle ne put plus en douter, elle songea à faire arrêter l'ambassadeur de Henri III et l'envoyé du duc d'Alençon, afin de s'assurer le remboursement de l'argent qu'elle avait prêté.

En Allemagne, le peuple assemblé insultait les Français et les appelait « les méchants traîtres et les massacreurs, ennemis de Dieu et des gens de bien. »

Mais c'est surtout en France qu'il faut étudier l'impression éprouvée à la nouvelle de ce désastre. A la cour, on maudit le duc d'Alençon, cause d'un semblable malheur; depuis vingt-cinq ans, la noblesse française n'avait pas perdu un tel nombre des siens. Le duc de Guise offre à Henri III d'aller à la tête de dix mille hommes délivrer le duc d'Alençon. Ce qui console le roi de Navarre c'est son ancienne jalousie contre le duc. « Je lui ai souvent entendu dire, rapporte Du Plessis-Mornay, lorsqu'on parlait de la

trahison d'Anvers, qu'il n'eut jamais joie plus profonde que quand il sut l'issue vengeresse d'une telle perfidie. »

Un Français témoin du massacre s'écrie : « Là s'est connu que, le peuple nourri en liberté les armes à la main, devient courageux et magnanime.

» Là s'est connu que les Français, ayant perdu l'opinion de valeur, loyauté et prudence, ont acquis la réputation de lâcheté, vanité et perfidie.

» Là s'est connu qu'il est dangereux à un prince de se fier aux conseils de jeunes gens qui n'ont jamais vu gouvernement des républiques.

» Je prie Dieu qu'il donne ci-après meilleur conseil à notre prince ! »

Le duc d'Alençon, en apprenant que ses amis avaient réussi à Termonde, avait résolu d'aller les rejoindre. Il espérait pouvoir rassembler son armée et réparer son échec momentané par d'éclatants succès. Dans cette vue, il s'était porté vers l'abbaye de Saint-Bernard pour y franchir l'Escaut ; mais des navires de guerre envoyés d'Anvers fermaient le passage du fleuve. Le Rupel n'était pas moins bien gardé, tant était grande la terreur de la population des campagnes. Dans ces dispositions, il songea à reprendre la voie des négociations. Les états-généraux s'étaient assemblés ; sur les conseils du Taciturne, ils décidèrent d'envoyer des députés au duc. Comme ils n'arrivent pas assez vite, le duc impatient donne l'ordre de marcher sur Duffel, afin de se diriger soit sur Vilvorde soit sur Bruxelles où depuis longtemps les états-généraux ont

voulu fixer sa résidence. Mais les Espagnols sortis de Lierre, attaquent l'arrière-garde; les paysans pillent les bagages qu'ils vont vendre au marché d'Anvers; un pont construit sur la Dyle près Rymenam se rompt; huit cents Français se noient, et le duc d'Alençon aurait péri lui-même s'il n'avait été sauvé par les Suisses.

Le duc d'Alençon s'arrête à Vilvorde. Les négociations recommencent. L'influence du prince d'Orange a paru un moment compromise. Le bruit court que la Fougère a avoué que le Taciturne siégeait dans le conseil du duc d'Alençon le jour où la Furie Française, a été résolue; mais quand les sectaires le lui reprochent, il répond qu'il ne savait rien des desseins des Français, et que s'ils eussent réussi sa propre vie eût été en danger. Cependant ce n'est point sans quelque hésitation que Guillaume, à ce qu'il déclare lui-même, exprime son opinion; car bien des fois on a fait peser sur lui la responsabilité des calamités publiques. Que pouvait-il faire, rencontrant si peu d'obéissance et impuissant même à garantir la défense du pays? Certes ce qui a eu lieu permettrait de prononcer la déchéance du duc d'Alençon; mais si l'on ne veut pas se soumettre aux Espagnols, si d'autre part le pays manque de forces suffisantes pour assurer son propre salut, que reste-t-il sinon de traiter avec lui? Que peut-on faire si l'on renonce ainsi à l'appui nécessaire pour continuer la lutte contre un ennemi redoutable?

En même temps, le prince d'Orange adressait au duc lui-même des avis que lui dictaient la prudence et le dé-

vouement qu'il portait à ses intérêts. Dans une lettre écrite entièrement de sa main, il lui rappelait tout le zèle qu'il avait déployé pour sa cause, il s'exprimait en ces termes : « Je puis témoigner avec serment, Monseigneur, que jamais je n'ai eu chose plus à cœur que de voir votre Altesse parvenir au comble de tous ses désirs ; à quoi j'ai tâché de tout mon pouvoir en toute fidélité, estimant que votre grandeur était du tout conjointe avec le bien et la prospérité de ces pays.... Et maintenant ce peuple, auparavant si affectionné, se trouve tellement irrité qu'il dit ouvertement aimer mieux mourir des mains des ennemis que d'être en hasard tous les jours d'attendre la triste fin d'un si misérable exploit, comme était celui que leur ont tramé ceux auxquels ils avaient voué leur vie.... Il semble que votre Altesse en ne donnant pas une bonne réponse aux états, n'a pas pris le bon chemin pour accroître sa grandeur et sa gloire.... Je la supplie très-humblement de vouloir, selon sa prudence et magnanimeté, de plutôt aviser aux moyens plus conformes et convenable à l'attente que non seulement ce pays-ci, mais toute la chrétienté a toujours eue de votre Altesse et aux promesses que tant de fois il lui a plu nous faire. »

Le prince d'Orange, on le voit, était sous l'impression d'une vive inquiétude, et ce n'était pas sans raison. Le prince veut aller lui-même à Vilvorde pour traiter avec le duc d'Alençon, mais le peuple d'Anvers s'oppose à son départ : « Vous nous avez mis, lui crie-t-on, en ces garbouilles ; regardez de nous en mettre hors, autrement ne

partirez d'ici. » Le 24 janvier, il se rend au *Breedenraedt;* il y expose les promesses du prince français : « Messieurs, ajoute-t-il, que demanderiez-vous davantage d'un tel prince et issu de si noble sang? » Plusieurs voix s'élèvent pour déclarer qu'on ne veut pas négocier avec un traitre et un méchant, ni avec les anciens ennemis de la nation. Mieux vaut la paix avec Philippe II. « Si vous voulez l'Espagnol, s'écrie Guillaume, tuez-moi plutôt. » On l'appelle le perfide introducteur des Français; on chante dans les rues :

T'is beter met den ouden vader
Dan met den verrader!

Une compagnie bourgeoise qui allait monter la garde au château s'arrête devant la maison de Marnix. « Où sont, s'écrie-t-elle, ceux qui voulaient favoriser les Français? » Mais le prince d'Orange ne se décourage point. Il est si astucieux qu'il a toujours dans ses mains quelque moyen de se tirer d'affaire.

Les députés des états-généraux ont quitté Anvers. Les instructions qui leur ont été données portent qu'ils feront connaitre au duc d'Alençon que le départ des garnisons étrangères est la première base de toute négociation. S'il accepte Bruxelles pour résidence et évacue toutes les autres villes, on pourra lui remettre cinq ou six otages pour protéger sa retraite. Il restituera immédiatement Termonde et Vilvorde, mais il conservera Dixmude et Bergues-Saint-Winoc; s'il en retire ses garnisons, ceux de Bruges et du Franc y verront une preuve d'affection. De

plus, et ici reparaissent les préoccupations intéressées du Taciturne, il ne portera plus le titre de comte de Hollande et de Zélande.

Le duc d'Alençon profite de ces pourparlers qui équivalent à une trève pour s'éloigner de Vilvorde. S'il ne peut s'emparer de Bruxelles, il s'enfermera dans la forteresse de Termonde. Il espère qu'il pourra de là parler plus haut et remettre le tout mieux que devant. Il n'en est rien. L'agitation redouble à Anvers quand on apprend que le duc est à Termonde. Le *Breedenraedt* s'assemble de nouveau : on y décide qu'il convient de ne renouer aucune relation avec lui, et qu'il ne faut pas même lui envoyer des vivres. La situation devient intolérable. Le duc n'a pas trouvé à Termonde les ressources qu'il espérait. Le dénuement de ses soldats est extrême : ils meurent de faim. Leur chef voudrait continuer sa route vers Dunkerque. Mais de nombreux obstacles se présentent. Les Gantois répondent au prince d'Orange qu'avant de traiter avec le duc ils combattront jusqu'au dernier homme. On a fermé le passage à Meulestede; on a aussi rompu le pont de Waesmunster, et de ce côté se trouvent les Anglais commandés par Norris.

Coûte que coûte, il faut donc reprendre les négociations, mais avec peu d'espoir de succès. Les états-généraux exigent que le duc évacue immédiatement Vilvorde et Termonde. A ce prix, il aura Bruxelles pour sa résidence. Les habitants de Bruxelles coupent court aux négociations. Effrayés par les récents événements d'Anvers, ils

déclarent qu'ils ne recevront pas les Français. On offre Malines ; ici l'on trouve la même opposition qu'à Bruxelles. Le duc d'Alençon a demandé la ville de Bruges qui assurerait ses communications entre Termonde et Dunkerque : c'est un motif suffisant pour la lui refuser. Dixmude même lui échappe.

Le duc est poussé à bout. Henri III intervient alors pour sauver son frère. Il charge un des gentilshommes de sa chambre de se rendre auprès du prince de Parme, pour lui dire que, si d'Alençon est venu dans les Pays-Bas, c'est malgré le roi de France, et pour obéir aux conseils du prince d'Orange ; il espère que le prince de Parme n'empêchera pas le duc de se retirer en France. De là, le chargé d'affaires se rendra auprès du duc lui-même pour essayer de l'induire à abandonner les Pays-Bas et à rentrer dans sa patrie.

A la cour de France la première impression produite par le massacre d'Anvers avait fait naitre une clameur d'indignation contre le prince d'Orange, que l'on considérait comme chargé de protéger et de défendre le prince français. Parmi les parents des victimes, il en était qui voulaient les venger sur le Taciturne. Cela n'empêcha pas Catherine de Médicis d'envoyer à ce dernier le sieur de Mirambeau avec une lettre dans laquelle elle lui dit : « Mon cousin, le roi, mon fils et moi ne pouvons croire ce que l'on dit ; car nous vous estimons trop homme de bien pour que vous dussiez user d'une si grande ingratitude envers mon fils.... Jusqu'à ce que je sache la vérité,

je ne perdrai la bonne espérance que j'ai toujours eu que ne le veuillez bien servir. »

Le 6 février, le navire qui portait le sire de Mirambeau touchait aux quais d'Anvers. Il dut s'éloigner précipitamment, car beaucoup de bourgeois, voyant qu'il y avait des Français à bord, voulaient les noyer dans l'Escaut. Il fallut que les magistrats et les colonels intervinssent : Mirambeau fut conduit sous leur garde à l'hôtel de la Demi-lune, derrière l'hôtel de ville, assez près de l'écu de Hainaut, où le comte de Laval était descendu la veille pour traiter au nom du duc d'Alençon.

Mirambeau fut reçu le lendemain par les états-généraux. Il prononça une longue harangue pour les engager à se réconcilier avec le duc. Le prince d'Orange l'appuya dans un mémoire qui fut communiqué aux états. Un projet de traité fut préparé. On donna l'ordre de relâcher les navires français qui avaient été saisis, et l'on embarqua, malgré les protestations de la commune, quelques prisonniers qu'on renvoya en France. Il était plus difficile d'obtenir l'adhésion des bourgeois d'Anvers. Le Taciturne se rend à l'hôtel de ville où siège le *Breedenraedt;* il y tient le même langage, mais à peine a-t-il paru que deux mille bourgeois accourent en criant qu'ils ne veulent pas entendre parler d'accord avec le duc d'Alençon. A les en croire, Orange est la cause de tout le mal. « Lui seul pour son particulier entretient cette guerre; qu'on jette par les fenêtres quiconque osera proposer de faire rentrer les Français à Anvers. » Guillaume s'effraie; il appelle les

gildes à son secours, mais on lui répond que le peuple est trop troublé pour recourir à ce moyen; il se résigne à passer la nuit à l'hôtel de ville. Cependant l'agitation persiste, on le force à venir loger à la place de Meir, car on craint qu'il ne se fortifie dans le château dont il pourrait livrer les portes aux Français. Il ne restait à Mirambeau qu'à retourner à Paris, sa mission ayant échoué.

C'est aussi au prince d'Orange que s'adressait la reine d'Angleterre. Elle lui envoie un de ses gentilshommes chargé d'une lettre, pour lui rappeler combien les affaires de M. le Duc et sa fortune ont toujours été en recommandation, et pour le prier d'avoir soin « qu'il ne tombe en aucun danger ou inconvénient. » Rien n'est plus intéressant que la réponse du Taciturne. « Je suis marry que telles occasions se sont présentées qui empêchent que le désir de votre majesté à l'avancement des affaires de Monsieur n'a pas été du tout accompli. Dieu sait que je n'en suis point cause; et je suis bien marry que tel conseil ait été suggéré à son altèze. Je puis dire avec vérité que jamais je n'ai plus aimé et honoré prince, tellement qu'à grand'peine ai-je voulu croire ce que j'ai vu. » — La reine écrit aussi aux états-généraux : « Nous avons bien voulu vous admonester que vous vous donniez garde d'offenser un prince de sa qualité, ayant déjà par le mépris passé refroidi de beaucoup en lui la première affection qu'il vous portait; car vous pourriez aisément penser que, s'il est si avant irrité qu'il devienne votre ennemi, ce lui sera chose assez facile de se venger sur vous avec les

moyens que son frère lui pourra mettre en main. » — Elle écrit de même aux magistrats d'Anvers, et le bruit se répand qu'elle enverra à Dunkerque un grand navire, afin que le duc puisse s'y embarquer et retourner en Angleterre.

Enfin en désespoir de cause, le duc d'Alençon s'adresse au prince de Parme, et lui propose de remettre en ses mains les forteresses qu'il détient en échange des villes de Bapaume, Bouchain, Landrecies, Cateau-Cambrésis et d'autres, formant l'équivalent de celles qu'il aurait cédées. — Le prince de Parme ne répond pas à des propositions hors de saison; mais sur la demande d'un nouvel envoyé, il fait dire au duc qn'en échange de Vilvorde et de Termonde il assurera sa retraite en France et lui remettra cinquante mille écus pour les besoins de son armée.

Malgré l'habileté des agents italiens au service du duc d'Alençon, le secret des pourparlers avec le prince de Parme avait été surpris. On racontait qu'il acceptait toutes les conditions qu'on voulait lui imposer, et qu'une armée française, sous les ordres du duc de Guise, ne tarderait pas à envahir les Pays-Bas. C'en fut assez pour que les états-généraux n'hésitassent plus à conclure la paix. Leurs députés trouvèrent le duc impatient de quitter une triste bourgade « où il se noyait dans la boue et s'ennuyait. » Il se borna à demander qu'on lui remit des otages pour garantir sa retraite et qu'on lui restituât ses prisonniers et ses papiers. Il déclarait se contenter de la

seule ville de Dunkerque où l'on pourrait traiter ultérieurement « les choses passées étant de bonne foi oubliées de part et d'autre. »

L'accord fut conclu à Termonde le 18 mars et ratifié huit jours après. Le Taciturne annonça la convention de Termonde à Henri III, en exprimant le vœu qu'on fit à Paris quelque démonstration publique contre les auteurs du sac d'Anvers. Il s'excusa auprès d'Élisabeth du long retard de ces négociations, et protesta de nouveau « qu'il ne ferait faute de faire très-humble service à Son Altesse. »

Le 7 avril, le duc d'Alençon sortit de Termonde à la tête de trois cents chevaux et de cinq cents fantassins. Il emmenait des otages et un prisonnier dont le nom devait le défendre contre les outrages publics : c'était le comte d'Egmont qui allait être échangé contre de La Noue. Cette retraite fut si précipitée qu'en deux jours il arriva de Termonde à Dunkerque. Il entra dans cette ville porté dans une litière et fort souffrant à la suite de honteux excès.

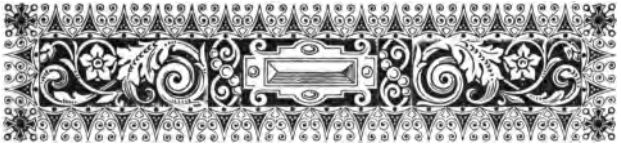

CHAPITRE XXXIV.

Le prince d'Orange poursuit avec persévérance l'investissement à son profit de la souveraineté de la Hollande et de la Zélande.

Au milieu de ces agitations stériles, le Taciturne poursuivait lentement, mais persévéramment son but. Les souffrances générales pas plus que les accidents isolés ne parvenaient à l'en détourner. Pendant le voyage du duc d'Alençon en Flandre, d'actives négociations s'étaient continuées en Hollande pour investir le prince d'Orange de la souveraineté. Le prince, écrivait un agent anglais, se réservait la Hollande et la Zélande comme un dernier asile, *ad ultimum refugium*. Il avait accepté la souveraineté de ces deux comtés par un acte dont voici la teneur : « Nous Guillaume, prince d'Orange, etc., comme les députés de la Hollande et de la Zélande nous

ont, depuis trois années, exposé que le roi d'Espagne était déchu de tous ses droits comme comte de Hollande et de Zélande, et nous ont requis d'accepter lesdits comtés et la seigneurie desdits pays afin de les gouverner en qualité et avec le titre de comte et seigneur, nous avons cédé avec gratitude à leurs instances, et par les présentes nous déclarons accepter lesdits comtés de Hollande et Zélande et leur seigneurie, afin de les protéger contre le roi d'Espagne, de leur faire administrer bonne justice et de veiller à ce qu'il ne soit porté aucune atteinte aux réserves faites en faveur des dits pays par le traité de Bordeaux. Fait à Bruges le 14 août 1582. »

Le 14 mars 1583, les états de Hollande requirent toutes les villes d'envoyer des représentants « pour l'accélération de l'affaire de Son Excellence. » Ils décidèrent dix jours après que tous les nobles seraient tenus de lui prêter serment. Mais comme cette résolution rencontrait une vive opposition, ils jugèrent convenable d'envoyer aux états-généraux une longue apologie de leur conduite. Ils rappelaient que le prince d'Orange avait été le gouverneur de la Hollande dès les premières années du règne de Philippe II ; que c'était pour répondre à leurs prières que le prince était venu d'Allemagne les défendre contre les Espagnols ; que dès lors ils lui avaient promis de ne pas se séparer de lui. En s'unissant à la Zélande, ils lui avaient d'un commun accord déféré une autorité absolue à exercer au nom du roi d'Espagne, et, six mois plus tard, la même disposition avait été expressément insérée dans la Pacifi-

cation de Gand. Ils avaient refusé de prendre part aux négociations avec don Juan, à moins de conserver le prince comme gouverneur. Jamais ils n'avaient obéi aux ordres de l'archiduc Mathias, mais uniquement à ceux de leur gouverneur. Tel avait été le but de la réserve introduite dans le traité de Bordeaux. Depuis, dans une assemblée tenue à La Haye, ils ont proclamé la déchéance du roi d'Espagne et ils ont prêté serment au prince; et les armes du roi d'Espagne ont été remplacées par les siennes. Enfin, par une déclaration récente, ils ont résolu de lui conférer à perpétuité le titre de comte de Hollande et de l'inaugurer comme tel. Ce n'est, concluaient-ils, que la juste récompense de ses longs services, et ce dont personne ne peut se plaindre, car il n'y a là qu'une convention spéciale qui n'engage point les autres états.

Au moment où nous sommes arrivés, le prince venait de contracter une nouvelle union avec Louise de Coligny, veuve de Téligny; c'était une huguenote frappée doublement dans son père et dans son époux la nuit de la Saint-Barthélemy. Le 12 avril, Louise de Coligny fait son entrée dans les murs d'Anvers. Le mariage est célébré avec pompe. Tous les colonels et capitaines de la ville sont invités au festin. Des réjouissances effacent les images toutes récentes du deuil de la cité. Dans cette occasion solennelle, le Taciturne, tout entier à son triomphe, se laisse saluer du titre de comte de Hollande et de Zélande. Mais au milieu de la joie de ces nouvelles épousailles, Guillaume, toujours calculateur, songe à as-

surer le sort des nombreux enfants issus de ses unions précédentes. Il prie la reine d'Angleterre de se charger d'une de ses filles ; il adresse la même prière au duc de Montpensier ; enfin il en est une autre qu'il voudrait confier à l'abbesse du Paraclet, même en lui abandonnant les revenus de sa principauté d'Orange. Cette abbesse était de la maison de Chabot, et elle avait cru pouvoir conserver la crosse abbatiale tout en se déclarant huguenote.

Ce qu'on voulait avant tout en Hollande c'était s'affranchir de la domination française. Les députés ne voulaient pas qu'on reprit les négociations avec le duc d'Alençon. Même ils allèrent plus loin : ils envoyèrent une députation à Anvers pour demander à toutes les provinces de reconnaitre qu'il n'y avait rien à attendre du duc d'Alençon et de s'entendre pour conférer au prince d'Orange l'autorité dont eux-mêmes l'avaient investi. Un mémoire, où l'on faisait entendre qu'il était préférable que le prince prît seul la direction des affaires, portait la signature de Jean d'Olden-Barneveldt. Le prince d'Orange répondit le 6 septembre. Il rappelait qu'il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour recouvrer les villes occupées par le duc d'Alençon, et que s'il avait traité avec Biron, c'était afin de ne pas se trouver sans défense vis-à-vis de l'ennemi. La prudence ordonnait de se concilier l'appui des puissances, ou tout au moins de ne pas se les mettre à dos. Il ne pouvait comprendre que les communes et même les états de Hollande le soupçonnassent de tramer avec

les Français quelque chose qui pût être à leur préjudice ; car il n'avait qu'un but, l'honneur de Dieu et le bien du pays. Le même jour, il annonça aux états-généraux qu'il accepterait le gouvernement général des Pays-Bas, mais il exigeait un acte par lequel les provinces l'autoriseraient à renoncer à ses hautes fonctions, si elles-mêmes ne se conformaient pas à l'ordre qui serait établi pour la levée des impôts.

Cependant le moment était arrivé où il fallait proclamer le prince d'Orange comte de Hollande. Une assemblée solennelle des états de Hollande avait été convoquée. L'ordre de la noblesse ne comptait plus que quatre membres : Duvenvoorde, Poelgheest, Noortwyck et Swieten. On les pressa de se rendre à cette réunion, où il y allait, disait-on, de leur honneur, de leur réputation et de leur renommée. Le 6 décembre, l'acte par lequel on conférait le comté de Hollande au prince d'Orange fut rédigé, malgré l'opposition d'Amsterdam, et on le lui remit le lendemain, en l'invitant toutefois à surseoir à son exécution, car, disait-on, ceux d'Amsterdam n'étaient dirigés que par la crainte des Français, et il était également préférable d'agir de concert avec ceux de Zélande.

De nouvelles difficultés s'étant élevées dans la séance du 14 décembre, on décida de constituer un conseil de douze personnes qui serait adjoint au prince d'Orange pour empêcher que celui-ci ne voulût exercer une autorité absolue. Le 29 décembre, les états de Hollande, de Zélande et d'Utrecht confirmèrent leur traité d'union ; et

huit jours après, ils renouvelèrent la déclaration qu'ils voulaient investir le prince de la souveraineté. Il importait au prince d'Orange qu'il fût fait un pas de plus pour réaliser ce qui était depuis longtemps le but auquel tendait son ambition. Dans une déclaration des états de Hollande, du 31 décembre 1583, on rencontre un article ainsi conçu : « Après la mort de Sa Grâce, les états des pays de Hollande, Zélande et Frise, recevront comme comte desdits pays un de ses fils légitimes qu'ils jugeront le mieux convenir à cette dignité. » Ainsi se trouvait dévolue à la maison d'Orange la souveraineté héréditaire de la Hollande, et, si les états se réservaient le choix entre les fils du Taciturne, c'était seulement pour exclure son fils ainé le comte de Bueren, élevé en Espagne sous l'œil de Philippe II.

Le prince de Parme, dans toutes ses lettres au roi, l'avait tenu au courant des menées du Taciturne. Orange, écrivait-il, continue la pratique de se faire déclarer comte de Hollande et de Zélande, et le duc d'Alençon lui cède son droit et action, promettant de l'assister à se maintenir pourvu qu'on lui fasse la réciproque pour le maintenir en Brabant et en Flandre.... Il pratique toujours sous main et par ses favoris de se faire déclarer comte de Hollande et de Zélande, ensemble seigneur de Frise, Utrecht et autres provinces adjacentes....

Cependant les projets du Taciturne soulevaient une si vive opposition qu'on fut obligé d'ajourner de nouveau la cérémonie de l'inauguration solennelle. Lui-même n'igno-

rait pas les propos semés par ses ennemis à raison de ce qui se traitait entre les états de Hollande et sa personne; il se voyait réduit à trainer cette affaire en longueur pour éviter les calomnies des méchants. La même crainte se fait sentir dans une particularité du même temps. Les états de Hollande avaient laissé au prince le soin de faire battre certaines pièces de monnaie; il y plaça son buste, mais l'exergue resta vide. Il n'avait pas osé y faire graver son titre de comte de Hollande.

Auger de Busbecq, ambassadeur de Rodolphe II, enregistre avec soin les mouvements de l'opinion publique. « Personne ne doute que le prince d'Orange ne soit reconnu comte de Hollande. Il profite seul de la ruine de tous les autres. Le prince d'Orange ne possède plus au même degré ni la confiance, ni l'affection de ceux d'Anvers, parce qu'il semble négliger les intérêts des autres provinces et ne donner tous ses soins qu'à établir son royaume de Hollande. Depuis l'entreprise d'Anvers, le prince d'Orange s'est rendu suspect à la plupart d'être plus attentif à ses intérêts qu'à ceux de la patrie. Le prince d'Orange ne jouit plus de la même autorité ni en Hollande ni en Zélande où l'on avait été sur le point de le reconnaitre pour comte et seigneur. On prononce des discours injurieux contre lui; il y en a qui disent hautement qu'il était d'accord avec le duc d'Alençon dans l'entreprise d'Anvers.

» Il est certain, écrivait Georges Gilpin, que le prince d'Orange sera proclamé comte de Hollande, avec une

autorité pleine et absolue et la garantie de toutes les villes : il atteindra ainsi le but si longtemps désiré. »

Tandis que le prince d'Orange poursuivait en Hollande le cours de ses projets ambitieux, Marguerite de Parme quittait notre pays où elle était née et qu'elle avait toujours aimé, pour aller mourir en Italie. Le duc d'Albe, après avoir conquis le Portugal, l'avait précédée dans la tombe. Il avait effacé la perte des Pays-Bas par la conquête du Portugal. « Sire, » avait dit le duc d'Albe à Philippe dans la suprême visite du roi à son serviteur dévoué : « j'ai toujours négligé mes intérêts pour servir les vôtres. »

(1) Voir notre *Cours d'Hist. nat.*, t. XX, pp. 1 à 38.

CHAPITRE XXXV.

Le duc d'Alençon à Cambrai. — Ses dernières relations avec l'Espagne, les états des Pays-Bas, les princes allemands et la reine d'Angleterre. — Il se réconcilie avec le roi son frère. — Sa mort.

APRÈS avoir quitté Dunkerque, le duc d'Alençon se rendit à Abbeville et donna ordre de diriger les renforts sur cette dernière localité. On embarqua à Dieppe six cents arquebusiers, et d'autres corps de troupes furent dirigés sur Calais. Une certaine indiscipline règne parmi les chefs : plusieurs capitaines refusent de marcher sans ordonnance du roi.

Le prince français veut ravitailler Cambrai; avant d'entreprendre cette opération, il obtient de sa mère qu'elle viendra le trouver à Chaulnes. Il promet à Catherine de Médicis de se soumettre à toutes les volontés du roi, si celui-ci veut lui accorder les troupes nécessaires

pour terminer ses affaires avec les Pays-Bas et s'il veut le déclarer lieutenant-général du royaume. Le roi lui accorde dix compagnies au lieu de vingt qu'il avait demandées. Vers les premiers jours du mois d'août, les forces du duc s'élevaient à sept ou huit mille hommes de pied et à mille ou douze cents chevaux. Rochepot, Chamois et Saisseval en étaient les principaux chefs, et l'on attendait le maréchal de Biron. Le moment est venu de marcher en avant. Les blés sont mûrs. Il faut « entrer dans le pays, bouter le feu partout et détruire toutes les dépouilles de cette saison. » C'est toujours « manger le pauvre homme ! »

Le 2 septembre 1583, le duc d'Alençon entrait à Cambrai suivi de vingt compagnies d'ordonnances. Jour de triomphe dont le lointain écho se répand dans toute la France, traverse la Manche et s'étend jusqu'en Angleterre. Mais le duc d'Alençon ne voit point arriver les secours qu'il attendait de France. Rien n'est plus urgent, car c'est ainsi qu'il pourra donner aux états-généraux la preuve qu'il dispose d'une armée. Il envoie Biron supplier le roi de lui faire parvenir au moins trois à quatre mille livres pour faire face à la nécessité. Le roi n'a point d'argent. Les reitres du duc Casimir ne paraissent point ; il n'y a aucun moyen de leur payer la somme que l'on doit d'avance à la cavalerie pour sa première entrée en campagne, et les Allemands ne prennent jamais les armes s'ils n'y trouvent quelque profit. Le duc manque de tout, même de l'argent nécessaire à la solde de ses propres

troupes. Le dénûment augmente, la famine se déclare. « Nous finirons par mourir de faim tous ensemble, écrit un capitaine, tant la disette est grande! Les soldats presque nus n'obéissent plus à leurs chefs et se répandent dans les campagnes. Ils pillent les églises, enlèvent les vases sacrés, arrachent le plomb, vendent à vil prix tout ce qu'ils volent. On les voit brûler les villages et dévaster les moissons. Les laboureurs sont mis en « totale ruine et désespoir. » S'ils se plaignent, on les accuse d'intelligence avec les Malcontents et on les conduit à Cambrai où ils sont pendus. Tout est désordre autour du duc; son maréchal de camp est provoqué en duel et tué, après avoir blessé mortellement son adversaire.

Le 7 octobre, les principaux chefs de l'armée se rendent près du duc d'Alençon. Ils lui exposent que les soldats se débandent et qu'il est impossible de les maintenir sous les drapeaux, si on ne leur paye leur solde. Le duc leur répond en demandant encore cinq jours. Ces jours passés, il était urgent de prendre une résolution. Les bourgeois, qui manquent de pain, murmurent tout haut. On disait qu'ils voulaient ouvrir leurs portes au prince de Parme; et les choses étaient poussées si loin que l'archevêque de Cambrai, alors refugié à Mons, voulait figurer dans la capitulation à raison de ses droits de souveraineté. D'autre part, on annonçait qu'Antoine de Gougnies, avec sa compagnie, et Pedro de Paz, avec sa cavalerie, se portaient vers le Cateau pour fermer toute retraite.

Bientôt le duc n'eut plus d'armée : ses soldats se montraient aussi lâches pour le combat qu'ils avaient été ardents et cruels dans le pillage. Leur retraite fut opérée avec une telle peur et un tel désordre qu'elle finit par devenir une véritable débandade. « Les capitaines, écrivait Noyelle, ont plié leurs enseignes dans leurs poches. »

Il ne restait au duc d'Alençon qu'à suivre leur exemple. Il voulut prendre congé des magistrats et des principaux bourgeois en les réunissant dans un banquet, où il n'y eut que deux services. Il partit avec l'intention de se diriger vers Paris, mais il était si affligé et si honteux du mauvais succès de ses affaires que le lieu le plus caché semblait lui convenir le mieux. Les populations l'insultaient partout où naguère elles l'acclamaient. Il est dix fois plus détesté que le roi, dit un contemporain ; on le considère comme un homme qui n'a d'autre mobile que l'inconstance, qui ne recourt qu'à la ruse et à la perfidie sans que personne puisse se fier à lui.

Le double rôle du duc trahissait en effet son inconstance et son astuce. Tour à tour il flattait Henri III ou les Huguenots, recherchait la reine d'Angleterre ou une infante d'Espagne, traitait avec le Taciturne ou avec le prince de Parme. Les négociations secrètes avec le roi d'Espagne n'avaient pas cessé. Elles restaient secrètes. Un essai de pacification fut tenté alors par un dignitaire ecclésiastique. Le cardinal de Pellevé résidait à Rome. Il était profondément dévoué aux intérêts des catholiques français ; mais, ancien précepteur du duc d'Alençon, il lui avait conservé

un dévouement affectueux. Dans un long mémoire adressé au pape Grégoire XIII, il fit le tableau des périls auxquels était exposée la religion en présence de l'hérésie qui triomphait en Angleterre, en Écosse et dans la plus grande partie de l'Allemagne. Déjà, disait-il, les ministres osent tenir leurs prèches jusqu'aux portes de Rome et de Madrid. Le roi de France et le roi d'Espagne, ces deux grands monarques, sont les seules colonnes de la chrétienté, mais leurs jalousies ont produit ce résultat d'accroître toutes les hérésies « en nombre, opinion et force. » Henri III n'ose pas les combattre de peur d'exciter des discordes intérieures et de voir Philippe II « pescher en eau trouble. » De son côté, Philippe II, au milieu des embarras qui l'entourent, ne peut défendre le Saint-Siège. On l'a vu ratifier la Pacification de Gand qui a été le signal de l'oppression des catholiques en Hollande « et puis il a certainement offert des moyens aux Huguenots de France aussi bien qu'aux catholiques de se maintenir en division. » Autant le danger est imminent, autant la nécessité du remède est urgente, et il faut le chercher dans un traité entre le roi d'Espagne et le duc d'Alençon. C'est le seul moyen pour Philippe II de se défendre contre les prétentions de la France qu'il rencontre partout, en Flandre, en Artois, à Milan, à Naples et en Portugal.... Le cardinal termine son mémoire en ces termes : « Votre Sainteté entreprenant la dite pacification trouvera moyen de la traiter secrètement, tellement qu'elle pourra estre plustost faicte que descouverte. »

Le cardinal de Granvelle ne s'effrayait pas moins des périls de la situation. Les soucis avaient gravé des rides profondes sur son front ; sa barbe avait blanchi ; mais sa taille haute et droite accusait une vigoureuse vieillesse. Ses relations personnelles avec Philippe II avaient cessé. Il se bornait à transmettre des avis qui étaient peu écoutés. Parmi ces mémoires, il n'en est aucun de plus important que ceux où il reproduisait la plupart des considérations qui avaient été invoquées à Rome. La chrétienté, disait ce profond politique, quels que soient les nombreux états dont elle est formée, se maintient par un double appui, celui du roi d'Espagne et celui du roi de France. De ces deux monarchies dépend tout l'ordre de la chrétienté, et leurs rois ne sauraient assez considérer que, si l'un est jeté à terre, l'autre sera bientôt abattu. De là pour eux le devoir impérieux de vivre en paix pour résister à ceux qui veulent les détruire. On objecte que la France est toujours disposée à la guerre et qu'elle doit la porter au-dehors pour échapper aux discordes intérieures. Le roi serait en effet menacé de perdre la couronne s'il empêchait les nobles et les capitaines de soutenir l'honneur du duc d'Alençon « qui est ambitieux et nourry aux armes et qui se peult nommer fils de fortune. » La paix sera peut-être difficile à conclure, mais elle est nécessaire. La désolation à laquelle se voient réduits « les pauvres et misérables sujets des Pays-Bas est extrême, et les succès mêmes obtenus par les armes ne conduisent qu'à de nouvelles pertes pour le roi. » Le cardinal cherchait en-

suite à excuser le duc d'Alençon. Comment oublier qu'il est « puîné de la maison de France, turbulent, nourri aux armes et plein d'ambition. » Il n'a pu choisir une plus belle occasion pour lutter contre le plus grand roi de la terre. Il ne possède peut-être d'autres droits que ceux que donne la fortune, mais ne faut-il pas rejeter la faute sur les hommes qui, étant chargés du gouvernement des Pays-Bas, ont poussé par leur cruauté les populations à la révolte? N'a-t-il point été appelé par ceux qui invoquent la violation de leurs libertés et de leurs privilèges?.... Que le roi ne soit point blessé par le langage de son fidèle ministre. La conscience le lui dicte à raison même de ce qu'il se sent tenu à tant d'obligations vis-à-vis de lui et vis-à-vis de son père, de glorieuse mémoire, l'empereur Charles-Quint. Tel était aussi l'avis du prince de Parme; il écrivait au roi qu'en l'état où étaient les choses, rien ne serait plus utile que de traiter avec le duc d'Alençon.

L'accommodement était conçu sur les bases suivantes : le duc d'Alençon conserverait la souveraineté de Cambrai, de Dunkerque, de Berghes et des autres territoires qu'il occupait. De plus, pour le dédommager des frais de la guerre, on lui remettrait trois cent mille écus. Il ferait lui-même la guerre aux rebelles des Pays-Bas et tout ce qu'il pourrait conquérir sur eux lui resterait en propriété et souveraineté perpétuelle. Il renoncerait à tous les traités publics et secrets qu'il a conclus avec eux et servirait le roi d'Espagne en tout ce qui dépendrait de lui.

Philippe II se montre peu disposé à prêter l'oreille à

ces ouvertures ; il est convaincu qu'il n'y a rien à espérer des Français. Toutefois il laisse au duc de Parme le soin de répondre aux avances du duc d'Alençon, mais il lui recommande la prudence, car le duc pourrait se vanter soit à Anvers, soit à Londres, que ces ouvertures viennent de l'Espagne ; mais on ne peut s'arrêter à une proposition si déraisonnable que de demander de l'argent pour s'emparer des domaines patrimoniaux du roi.

Quelques jours après, cette négociation fut rompue. Le duc d'Alençon s'adressa alors aux états-généraux ; mais ceux-ci discutèrent ses propositions sans pouvoir s'entendre. Les députés du Brabant voulaient traiter, mais ceux de la Flandre s'y opposaient ; beaucoup étaient d'avis que l'on ne pouvait se fier aux Français. Le duc quitta Cambrai sans avoir reçu la réponse qu'il attendait si impatiemment. Plus tard, grâce à l'influence du prince d'Orange, les états-généraux finirent par décider, malgré une ardente opposition, qu'il y avait lieu de reprendre les négociations avec le prince français. Les députés des états-généraux, qui étaient venus trouver le duc à Château-Thierri, l'accompagnèrent à Paris, où il parvint à arracher au roi la promesse de faire la guerre à l'Espagne. Il écrit cette nouvelle au Taciturne et la lui expédie par les envoyés ; en outre, le 29 mars, il adresse aux villes des Pays-Bas, en termes plus pompeux que jamais, une longue lettre pour les exhorter à attendre de lui leur protection et leur délivrance.

En Hollande, les délibérations continuaient. Le 5 avril,

les états-généraux annoncèrent qu'ils recevraient le duc d'Alençon et ses troupes aussitôt que le roi de France se serait déclaré contre l'Espagne et aurait promis d'aider son frère. De plus, dans une clause importante tenue longtemps secrète, les états promettent que « venant son Altesse à décéder sans enfants légitimes, ces pays demeureront perpétuellement unis et annexés à la couronne de France. » Conclusion digne du commencement : après la souveraineté d'un prince français, l'annexion à la couronne de France.

La mort allait mettre fin à toutes ces intrigues, à tant de laborieuses et vaines combinaisons. Le 13 mars 1584, Catherine de Médicis partait précipitamment pour Château-Thierri. On lui avait appris que le duc d'Alençon avait un fort accès de fièvre. Miron et deux autres médecins veillaient à son chevet : ils venaient de reconnaitre avec effroi le mal auquel avait succombé Charles IX. Le duc, disait-on, avait célébré trop joyeusement le carnaval à Paris. Au mois d'avril, la reine-mère retourna près de son plus jeune fils : les mêmes symptômes persistaient. Dans les derniers jours du mois, le mal s'aggrava rapidement. La faiblesse était extrême. Une miette de pain dans une tisane provoquait une toux violente. Par moments, on ne sentait plus le pouls. Le sang s'échappait avec continuité. On disait qu'une veine s'était rompue près des poumons.

Henri III réclama des prières publiques pour hâter la convalescence de son frère. Une procession générale se

rendit de Notre-Dame au monastère de Sainte-Geneviève. Le parlement y assista en robes rouges. Le duc parut reprendre ses forces.

Cependant la phtisie s'était déclarée avec ses symptômes les plus alarmants. Catherine de Médicis, n'ayant pas la force d'assister à l'agonie de son fils, était rentrée le 30 mai à Paris. Il était étendu sur son lit sans pouvoir proférer une parole : son corps épuisé n'était plus qu'un squelette. Quelques jours après, une légère amélioration se produisit. Le malade se soulevait sur sa couche pour demander si l'on n'avait point vu arriver les députés des états-généraux chargés de sceller le pacte de réconciliation. Dès le 4 mai, il avait fait écrire au prince d'Orange que sa maladie ne devait point retarder la conclusion des affaires, et le prince lui avait répondu, le 17, que les états admettaient tous les articles proposés par son ambassadeur.

Le 8 juin, il dicta son testament et l'adressa au roi. C'est une pièce touchante et qui atteste, chez ce jeune et malheureux frère de Henri III, des qualités de cœur qu'on ne lui eût pas soupçonnées. « L'un des plus grands griefs que j'ai, c'est, monseigneur, de vous avoir irrité et déplu par mes actions et entreprises.... Veuiller me pardonner, comme je vous en requis la dernière fois que j'eus le bien de vous voir.

» Je dois environ trois cent mille écus à plusieurs particuliers de votre royaume, et emporte en mon tombeau toute leur substance, leurs pleurs et gémissements, sans

que j'aie le moyen de m'en décharger envers Dieu et les hommes. Par votre pitié et compassion daignez faire tant d'honneur à celui qui fut votre frère de naissance et enfant d'obligation, que d'accepter la pauvre, misérable et désolée succession de son nom.

» Plusieurs princes moindres que vous n'êtes ont plus dépensé aux obsèques et sépultures de leurs amis. Je ne voudrais plus grande dépense et ne désire plus magnifique tombeau que de vivre dans le cœur de mes serviteurs, que vous rendrez à ma prière et par votre bonté moins malheureux.

» Si j'avais des royaumes à moi, ils seraient tous à vous. Je vous les donnerais et lèguerais par ce mien testament, et non à autre. La nature, ma naissance et mon affection vous constituent mon héritier, sans que je le dise.... »

Le lendemain, le duc passa une assez bonne journée, mais vers huit heures du soir, il se souleva sur son lit, en se plaignant de ne pouvoir rester couché. Il éprouvait une vive douleur à la poitrine, et l'haleine lui manquait. Il adressa à Fervacques d'une voix affaiblie, ces mots avant-coureurs d'une fin prochaine : « Il est temps que je dise adieu à tous mes amis. » Au milieu de la nuit, la léthargie se déclara; « mon sommeil n'est-il pas celui de la mort? » répéta-t-il à La Fougère; « mon ami, vais-je donc mourir, et le moment n'est-il pas venu de me confesser? » Le confesseur étant arrivé, le duc ne put répondre que par signes à ses questions; mais comme on

célébrait la messe dans sa chambre, il voulut adorer l'hostie sainte, et ce prince si orgueilleux rendit ainsi, à peine âgé de trente ans, le dernier soupir en s'humiliant devant Dieu.

Selon les bruits du temps, le duc d'Alençon succomba non sans soupçon de poison, mais lorsqu'on procéda à l'autopsie, on remarqua que les entrailles étaient en pourriture; il y avait aussi des lésions au cerveau. Parmi les témoignages de douleur rendus à la mémoire de François de Valois, il n'y en eut point de plus vifs que ceux d'Elisabeth. Elle éclata en sanglots, s'enferma au fond de son palais et fit prendre le deuil à toute sa cour. Il faut citer aussi l'hommage rendu à sa mémoire par le roi de Navarre. « La perte de ce prince, écrivait-il, est un malheur pour l'État, lequel, au milieu des grandes préoccupations de Sa Majesté, se trouvait en partie couvert de sa valeur et magnanimité. »

Les obsèques eurent lieu à Paris avec une grande pompe. Le corps avait été porté à l'église de Saint-Magloire, où on l'exposa sur un lit de brocard, vêtu de velours violet parsemé de fleurs de lis d'or, la couronne ducale sur le front. Henri III, habillé aussi de velours violet et suivi des cardinaux, des princes et des chevaliers du Saint-Esprit, s'y rendit à cheval, et aspergea la couche funèbre d'eau bénite; Catherine de Médicis fit de même à son tour; et, dans toutes les rues, des hérauts d'armes annoncèrent la mort du prince, en énumérant tous ses titres à l'exception de ceux qu'il avait reçus des

états-généraux des Pays-Bas. Un service solennel eut lieu à Notre-Dame; puis les funérailles se firent à l'abbaye de Saint-Denis.

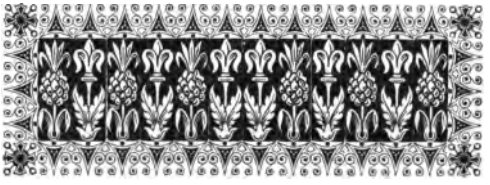

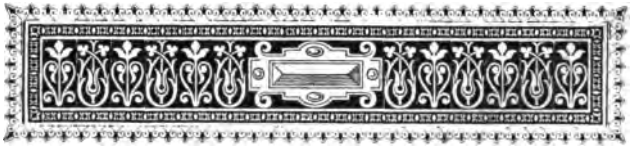

CHAPITRE XXXIV.

Le Taciturne est assassiné par Balthasar Gérard.

CEPENDANT le Taciturne poursuivait son dessein de se faire proclamer comte de Hollande, et, le 4 juin, les états avaient décidé qu'il y avait lieu de donner suite à cette résolution depuis longtemps adoptée. Néanmoins cette mesure rencontrait une vive opposition, et peu de jours après, l'on en vit un mémorable exemple. Au sein même de l'assemblée des états, l'un des échevins d'Amsterdam, Corneille Hooft, se leva pour combattre ouvertement le vœu du prince d'Orange. « Je me suis adressé à plusieurs, dit-il, pour savoir quel avantage nous trouverions à créer le prince d'Orange comte de Hollande, et personne n'a pu me répondre. On prétend que l'opposition de la ville d'Amsterdam encourage les divisions qui

existent à Gand; mais nous n'avons jamais cessé de soutenir nos alliés. Nous sommes liés par l'union d'Utrecht qui ordonne à toutes nos provinces de ne point se séparer les unes des autres. Si nous manquions à ce serment, nous verrions renaitre pour la Hollande les démêlés avec les provinces voisines et la Zélande, qui entretient tant de relations avec l'Espagne, ne nous imiterait pas. Beaucoup de bourgeois parmi les principaux s'éloigneraient plutôt que d'accepter ce régime. Si, dès le commencement de la guerre, le prince d'Orange avait annoncé que tel était son but, il aurait trouvé peu d'appui dans nos villes. Il écrivait alors sur ses drapeaux : *Pro lege, rege et grege;* il se proclamait le défenseur des libertés du pays, sans prétendre vouloir en devenir le souverain. Aujourd'hui l'inquiétude se répand et, au lieu de combattre les ennemis, nous craignons de voir la paix troublée chez nous. Le prince d'Orange ne peut plus compter sur ceux qui le défendaient naguère. J'entends répéter que la chose est trop avancée pour qu'on puisse reculer; mais si elle remonte si haut, qu'on nous apprenne le bien qui en est résulté. Les magistrats ont pu prêter le serment; les communes ne le prêteront pas; et quels malheurs n'entraînera pas cette séparation! Pour être forts restons unis! »

La mort du duc d'Alençon ne fit qu'exciter le prince d'Orange à persévérer de plus en plus dans ses projets. Il était résolu à ne subir désormais aucun retard. Dès les premiers jours de juillet, il adressait aux états de Hol-

lande une déclaration précise à ce sujet : « Vous n'avez pas oublié, leur écrivait-il, que vous avez, il y a quatre ans, résolu de votre propre mouvement de nous proclamer votre comte et seigneur; nous avons, à Bruges, accepté cette charge, et depuis vous nous l'avez confirmée. Vous nous avez, à la fin de l'année dernière, remis l'adhésion de toutes les villes, Amsterdam et Tergoes exceptés. Il est aisé de comprendre que ces résolutions n'ont pu rester secrètes, et qu'il n'est point de pays dans la chrétienté où elles n'aient été connues et discutées, selon qu'on était plus ou moins favorable à ces pays et à nous-mêmes. Vous avez à considérer combien chacun désire maintenir son honneur et vous n'ignorez pas les mauvais propos qui ont été répandus. L'incertitude accroît la confusion dans l'état et notre autorité s'affaiblit. Par tous ces motifs, nous vous exhortons à terminer cette affaire, et à maintenir notre réputation en nous aidant à conserver l'ordre; et si vous pensiez devoir retarder encore l'inauguration solennelle, vous auriez du moins à régler les mesures qui peuvent y suppléer. Nous réclamons vos serments en échange des nôtres : cela importe à la direction des finances, à l'administration de la justice, à l'exercice de l'autorité! »

Le 7 juillet 1584, les états de Hollande s'assemblèrent de nouveau pour traiter « des affaires de son Excellence. » Renon de France écrivait à ce propos : le prince d'Orange achevait avec les états de Hollande pour se faire déclarer et jurer leur comte souverain. Les condi-

tions étaient accordées, la forme du serment minutée, les cérémonies concordées. Tout s'y préparait, mais la dernière heure du Taciturne était proche.

Les annales du temps mentionnent plusieurs obscurs émules de Jaureguy : Pierre Ordoñez qui est décapité à Anvers; le capitaine Got, qui traite à Eecloo avec le marquis de Roubaix; Hans Hanssen, dont la tête est clouée sur un poteau à la Waterpoorte de Flessingue, sans compter un personnage venu de Madrid, à qui Taxis devait remettre treize cents écus pour reconnaitre son intention de servir le roi en tout ce qui pourrait se présenter. Il a juré entre ses mains qu'il exécuterait sa promesse de telle façon que le prince d'Orange « n'aurait la peine de demander les médecins pour se faire guérir. » On ignore du reste son nom. C'est un pauvre hère, *hombrecillo*. Un conspirateur plus redoutable devait être ce Franc-Comtois, Balthasar Gérard, qui était venu annoncer au Taciturne la mort du duc d'Alençon.

M. Gachard a recueilli des documents nombreux sur la fin tragique de Guillaume de Nassau. Nous allons en reproduire la substance dans ce récit. Balthasar Gérard était né, vers 1557, à Vuillafans, petit bourg du comté de Bourgogne, dans le bailliage de Dôle. Il était le neuvième des enfants de Jean Gérard, châtelain et juge de Vuillafans, et de Barbe d'Emskercke, dite d'Anvers, qui tirait son origine du comté de Hollande. Deux de ses frères avaient embrassé l'état ecclésiastique; une de ses sœurs était alliée à une noble famille d'Artois; une autre

était mariée au receveur de la seigneurie de Vuillafans. Toute cette famille professait un grand attachement à la foi catholique et à ses souverains.

Balthasar Gérard annonça de bonne heure un esprit exalté. Il avait à peine douze ans qu'entendant parler, au greffe du parlement de Dôle, des maux causés par les gueux aux Pays-Bas et de l'appui que leur avait donné le prince d'Orange, il dit qu'il le tuerait. Il le disait même si souvent et avec tant de véhémence que ses parents durent l'en reprendre. Cette exaltation s'accrut chez Gérard avec l'âge. Elle se manifesta, en 1577, lorsqu'on apprit au comté de Bourgogne la rupture qui avait éclaté entre les États des Pays-Bas et don Juan d'Autriche, rupture qu'on attribuait aux artifices du chef de la maison de Nassau. Gérard se trouvant en ce temps à Dôle, et tenant à la main une dague, la lança avec force contre une porte. « Je voudrais, s'écria-t-il, que ce coup-là eût été donné dans le cœur du prince d'Orange. » Une personne présente lui remontra que ce n'était pas à lui de tuer ni de menacer les princes.

Cette remontrance fit une certaine impression sur Gérard, et depuis son esprit sembla s'être calmé. Mais l'édit de proscription du 15 mars 1580 réveilla ses premiers instincts. Au mois de février 1582, voyant que le ban publié contre le prince restait sans effet, il partit du comté de Bourgogne, résolu d'être lui-même l'exécuteur de la sentence royale. Quand il arriva à Luxembourg, on venait d'y recevoir la nouvelle de l'attentat de Jaureguy ;

presque tout le monde croyait le prince d'Orange mort. Gérard déclara depuis qu'il s'en était réjoui, parce que justice était faite, sans qu'il fût dans la nécessité de s'exposer à un danger certain. Il se mit alors, en qualité de clerc, au service de Jean Dupré, son cousin et bourguignon comme lui, qui était secrétaire du comte Pierre Ernest de Mansfeld, gouverneur de la province de Luxembourg.

L'assurance que Guillaume n'avait pas succombé à sa blessure fit revenir Gérard à son premier dessein. Il espérait trouver l'occasion de l'accomplir, quand le comte de Mansfeld serait appelé à l'armée du roi pour y exercer sa charge de maréchal-général. Le comte quitta le Luxembourg le 30 novembre 1582, se rendant au quartier général du prince de Parme, qui venait de prendre Ninove et s'avançait vers le Brabant, du côté de Bruxelles. Mansfeld l'accompagna à Tournai où le prince devait passer l'hiver. Au printemps de 1583, il fut chargé d'appuyer les opérations du comte Charles, son fils, qui faisait le siège d'Eindhoven. Il séjourna jusqu'au 10 mai à Weert, et en partit sur l'ordre de Farnèse pour se rendre maitre de Turnhout et de Diest, qu'il força successivement à capituler. Mansfeld croyait avoir à se plaindre du prince de Parme; après la reddition de Diest (26 mai), il prétexta l'état de sa santé et les affaires de son gouvernement pour reprendre le chemin de Luxembourg.

Gérard avait suivi le comte à l'armée; il fut vivement contrarié en apprenant que celui-ci s'en retournait, car

l'occasion sur laquelle il avait compté lui échappait ainsi. Ce motif le détermina à demander son congé, mais les instances de son cousin le retinrent, dans l'espoir que le comte repartirait bientôt pour le camp. Cet espoir ne se réalisa point, et après avoir attendu jusqu'au mois de mars de l'année suivante, il prit son congé de lui-même, partant à l'insu du comte de Mansfeld, et contre le gré de son cousin, auquel il dit qu'il se rendait en Espagne.

Il n'était pas cependant sans scrupules sur l'action qu'il voulait commettre et il craignait aussi de faire quelque chose qui nuisît au service du Roi. Aussi, comme il le dit dans sa *Confession* faite spontanément après son arrestation : « pour vuyder les scrupules que j'avois en ma conscience, je m'en alla en la cité de Trèves, où j'ai déclaré, en confession, à ung certain personnage, homme de bien et docte, qui est de la compagnie de Jhésus, résident au collège dudict Trèves, tout entièrement le fait de ma dicte délibération.... Et s'efforça ledict père jésuite de m'oster de teste ceste mienne délibération, pour les dangers et inconvénients qu'il m'allégoit en pourroient survenir au préjudice du service de Dieu et du roy.... disant, au reste, qu'il ne se mesloit pas voluntiers de telz affaires, ni pareillement tous ceulx de leurdicte compagnie. » (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. VI, p. 167). Enfin le père jésuite lui conseilla d'aller faire part de son dessein au prince de Parme. Gérard se rendit sans perdre de temps à Tournai. Admis le 21 mars 1584 à l'audience du prince, il lui présenta un écrit où il

annonçait l'intention bien arrêtée de se charger de l'exécution de la sentence rendue contre Guillaume de Nassau.

Le prince de Parme tint d'abord assez peu de compte de cette offre, « la disposition du personnage ne lui semblant promettre emprinse de si grande importance. » Gérard, en effet, était petit de taille et d'une complexion grêle. Néanmoins Farnèse chargea le conseiller d'état Christophe d'Assonleville de l'entendre.

Gérard exposa avec détail à ce conseiller les moyens qu'il avait imaginés pour s'approcher du prince d'Orange et gagner sa confiance. Il protesta que son attachement à la religion catholique et au roi était son seul mobile; il demanda que le prince de Parme lui pardonnât l'emploi de cachets-volants, aux armes du comte de Mansfeld, qu'il avait fabriqués lui-même et dont il se proposait de se servir pour gagner la confiance des rebelles; il demanda également que le prince lui obtint l'absolution du pape, à raison qu'il lui faudrait « converser pendant quelque temps avec les hérétiques et athéïstes, et aucunement s'accommoder à leurs façons. » Le conseiller lui fit quelques objections, lui représenta surtout le danger auquel l'exposerait son entreprise, mais Gérard répondit qu'il avait fait à Dieu le sacrifice de sa personne, qu'il souffrirait volontiers toutes les peines qui lui seraient infligées et que rien n'était capable désormais de le détourner de sa résolution. Le prince de Parme, à qui d'Assonleville rapporta cet entretien, comprit alors qu'il avait affaire à un homme énergique et déterminé. Non

seulement il n'hésita plus à approuver son projet, mais il le fit exhorter à l'exécuter. D'Assonleville, dans une dernière conférence avec Gérard, lui garantit, au nom du prince pour lui ou ses héritiers, toutes les récompenses promises par l'édit de proscription.

Ainsi encouragé, Gérard se confessa au gardien du couvent des Franciscains de Tournai, à qui il laissa copie des deux écrits présentés par lui au prince de Parme et au conseiller d'Assonleville puis il se mit en route.

Arrivé à Delft au commencement du mois de mai, Gérard s'adressa au ministre calviniste Villiers, et lui fit voir les blanc-seings qui étaient en sa possession. Il en fut bien accueilli. Villiers voulut même qu'il fût traité aux dépens du prince, s'imaginant qu'on tirerait de ces blanc-seings, dont il se fit remettre quelques-uns, un très grand parti. Guillaume habitait à Delft l'ancien couvent de Sainte-Agathe, devenu le *Prinsenhof*. Gérard s'y rendit et présenta au prince une lettre où il disait avoir à l'entretenir de choses qui intéressaient à un haut degré le service de l'État et le bien de la religion évangélique. Il n'obtint pas d'abord de réponse, malgré ses pressantes sollicitations, et ce fut seulement après plusieurs jours que le prince chargea Villiers de l'entendre.

Voici, d'après la *Relation officielle*, attribuée à Villiers lui-même le conte que débita Gérard au ministre. Il lui raconta qu'il s'appelait François Guyon et était natif de Besançon ; qu'il avait toujours été affectionné au prince, dans la personne duquel il honorait le vicomte de

Besançon et le seigneur le plus considérable de la haute Bourgogne; qu'il était depuis longtemps animé du désir de lui en donner des preuves, mais surtout depuis la mort de son père, lequel, après l'entreprise du sire de Beaujeu sur la ville de Besançon, avait été arrêté comme religionnaire et exécuté; que dès lors, autant par le déshonneur qui en rejaillissait sur lui que pour satisfaire sa conscience, il avait formé le dessein d'abandonner sa patrie et de venir offrir ses services au prince; que dans cette intention, il était parti de chez lui, deux années auparavant, avec un bon cheval et des armes; qu'en passant par le pays de Luxembourg, il voulut voir un sien cousin, qui était secrétaire du comte de Mansfeld; que le dit cousin l'engagea à demeurer avec lui quelque temps et qu'il y consentit; que chaque fois qu'il résolut ensuite de le quitter, il survint des circonstances qui y mirent obstacle; mais qu'enfin aux dernières fêtes de Pâques il y fut absolument contraint. Il raconta à ce propos qu'il y avait, en la maison du comte de Mansfeld, un prêtre de Bruxelles qui était fort rigoureux contre ceux qu'il soupçonnait de professer la religion réformée; que ce prêtre exerçait sur lui une surveillance inquisitoriale; que pour s'y soustraire, il alla passer les fêtes de Pâques à Trèves; qu'il feignit, à son retour, de s'être confessé et d'avoir reçu la communion en l'église des pères jésuites en cette ville; que le prêtre en question ayant découvert la vérité, entreprit de se saisir de sa personne, et qu'en se défendant il le tua; qu'alors il se sauva à Trèves, d'où il s'était

dirigé vers la Hollande. Il ajouta qu'il était en position de rendre de nombreux services au prince, et à l'appui de ses dires, il tira de sa manche un paquet rempli de cachets-volants du comte de Mansfeld.

Le prince d'Orange, sur le rapport qu'on lui fit du discours de Gérard, voulut qu'il indiquât lui-même le parti qu'on pouvait tirer des cachets dont il était possesseur. Gérard répondit qu'on s'en servirait avec fruit pour tenter une entreprise sur l'une ou l'autre ville du Luxembourg, et en tout cas pour les espions qu'on enverrait sur les lieux occupés par l'ennemi. Le prince ne trouva pas qu'il fût possible de tenter quelque chose d'important par de tels moyens, il demanda seulement un certain nombre de cachets, qu'il se proposait de faire passer à Bruxelles, où on les délivrerait aux messagers qui allaient de cette ville à Cambrai et vice-versa. Quant au reste, après en avoir conféré avec l'ambassadeur du duc d'Alençon près des Provinces-Unies, il jugea que peut être le maréchal de Biron, qu'on désignait alors comme devant être appelé au gouvernement de Cambrai, serait bien aise de les avoir afin de les utiliser pour des passeports. En ce moment, les états-généraux députaient en France Noël Caron, seigneur de Schoonewalle, ancien bourgmestre du Franc de Bruges ; le prince le chargea d'emmener avec lui le prétendu Guyon, que Villiers avait disposé à faire ce voyage.

Le duc d'Alençon étant mort le 10 juin, le seigneur de Schoonewalle, à l'instante prière de Gérard, le chargea

le 12, des lettres par lesquelles il informait le prince et les états-généraux d'un événement qui pouvait avoir pour les Provinces-Unies de si graves conséquences. Guillaume était encore au lit lorsqu'il reçut ces lettres; il fit venir dans sa chambre celui qui les avait apportées, et l'interrogea sur les particularités de la mort du duc. Selon ce qu'il confessa depuis, Gérard regretta de n'avoir pas eu en ce moment une dague, un couteau ou même un canif pour le plonger dans le cœur du prince. Dès lors, il ne songea plus qu'à mettre son projet à exécution. Il fréquentait régulièrement les prêches, donnant des marques d'une dévotion outrée, ayant même toujours à la main les psaumes ou quelque autre livre de piété. Le plus souvent on le voyait lire le poëme de *la Semaine*, de du Bartas, « auquel, dit l'historien Le Petit, l'endroit le plus usé était celui de l'histoire de Judith, où il y avait quelques traits pour animer les cœurs à extirper les tyrans. » Quelquefois il priait le portier de lui prêter sa bible, et il en lisait devant lui l'un ou l'autre chapitre.

Nul des ministres ou des serviteurs de Guillaume n'avait conçu le moindre soupçon de Gérard. Cependant, comme on se proposait de le renvoyer en France avec des dépêches, on lui dit de se préparer à partir, et qu'il n'avait plus que faire au *Prinsenhof*. Là-dessus il demanda quelque argent, montrant le mauvais état de ses chausses et de ses souliers. Le prince ordonna qu'on satisfît à sa requête. Une douzaine d'écus lui furent comptés le dimanche 8 juillet; avec cet argent, il acheta un pis-

tolet d'un soldat de la garde du prince; l'ayant essayé et trouvant qu'il ratait, il en acheta deux autres du sergent de la Forest; il éprouva ceux-ci trois ou quatre fois pour s'assurer de leur bonté. Il tenta aussi de se procurer des balles ramées, et se querella avec un soldat de la garde qui refusait de lui en faire. Il avait l'intention de tuer le prince ce jour-là; mais voyant qu'il lui serait impossible de s'échapper, il ne l'osa point.

Le lendemain, sa résolution se raffermit; il se rendit au *Prinsenhof*, décidé irrévocablement à frapper sa victime. Il voulut d'abord s'assurer si le prince dinerait dans la salle à manger d'en bas. Il l'attendit au pied de l'escalier qui y conduisait de sa chambre. Lorsque Guillaume parut, il le pria de lui faire délivrer le passe-port dont il avait besoin. Louise de Coligny remarqua que sa voix tremblait; elle lui trouva une mauvaise mine et en fit l'observation à son mari, en demandant quel était cet homme? Le prince passa dans la salle et Gérard sortit aussitôt pour aller prendre ses pistolets qu'il chargea l'un de deux balles, l'autre de trois. Un peu après, on le vit du côté des écuries, situées derrière le *Prinsenhof*, dans la direction des remparts de la ville. Ensuite il vint se placer près de la porte de la salle où le prince dinait, s'appuyant contre un des piliers de la galerie; il avait les deux pistolets à sa ceinture du côté gauche et laissait pendre son manteau du côté droit afin de détourner les soupçons.

Guillaume avait reçu à sa table le bourgmestre de Leeuwaarden, Rombert Uylenburgh, que les villes de

Frise lui avaient envoyé pour négocier quelque affaire qui les intéressait : c'était le seul convive étranger à la famille, qui se composait, ce jour-là, de la princesse d'Orange, de la comtesse de Schwarzbourg, sœur du prince et de trois de ses filles, les deux aînées et la plus jeune. Le dîner fini, et comme il se levait, il vit entrer dans la salle le colonel anglais Morgan avec plusieurs autres personnes. Il rappela Uylenburgh qui se tenait en arrière, pour lui parler encore de différentes choses; puis il échangea quelques mots avec le colonel Morgan et se dirigea vers la porte.

Il était à peine sorti de la salle que Gérard, s'approchant et feignant de lui rappeler sa requête, lui déchargea en pleine poitrine le pistolet dans lequel il avait mis les trois balles. Guillaume se sentit frappé à mort. Le malheureux prince ne dit que ces seuls mots : « Mon Dieu, aie pitié de mon âme, je suis fort blessé; mon Dieu aie pitié de mon âme et de ce pauvre peuple! » Les deux derniers expirèrent presque sur ses lèvres. Son écuyer, Jacques de Malderen, le voyant chanceler, le soutint et l'assit sur les degrés de l'escalier. Là, son regard, près de s'éteindre, se porta avec tristesse sur la princesse sa femme et la comtesse sa sœur. La comtesse lui ayant demandé, en allemand, s'il ne remettait pas son âme entre les mains de Jésus-Christ, il répondit que oui dans la même langue. Il ne proféra plus une seule parole. Peu d'instants après, on le déposa sur un lit dans la salle où il avait dîné et il y rendit le dernier soupir au milieu des

sanglots de sa famille et de ses serviteurs. (14 juill. 1584).

Gérard n'avait pas négligé les moyens de se soustraire aux conséquences de son action. Il avait étudié les lieux avec soin. Il portait sur lui deux vessies et un chalumeau destiné à les enfler : ne sachant pas nager, il comptait s'en servir pour traverser les fossés remplis d'eau qui baignaient les murs des remparts; enfin, il avait fait préparer, hors de la ville, un cheval tout sellé. Aussitôt qu'il eut lâché son coup, il se dirigea vers la cour de derrière qui communiquait avec les écuries. Il avait à descendre quatre ou cinq degrés de la galerie. Il les franchit d'un saut. Le second pistolet qu'il portait à sa ceinture tomba à terre. Il ne le ramassa point. Il traversa rapidement les écuries et prit la rue de l'Ecole, qui menait aux remparts. Il était déjà bien avant dans cette rue, lorsque passant sur un fumier pour raccourcir son chemin, il tomba; s'étant relevé promptement il reprit sa course. Il allait gravir le rempart, lorsqu'il fut atteint par un laquais et un hallebardier du prince qui s'étaient mis à sa poursuite et que d'autres serviteurs de la maison rejoignirent presque en même temps.

Dans le premier moment, Gérard manifesta quelque appréhension, mais il se remit bientôt et on le ramena au *Prinsenhof*. Le magistrat de la ville se mit en devoir de l'interroger dans la chambre du concierge. Il demanda alors du papier et de l'encre, promettant de dire toute la vérité. On satisfit à son désir et il écrivit cette fameuse *confession*, qu'on n'avait connue jusqu'en ces derniers

temps que par une analyse imparfaite et dont M. Gachard a retrouvé le texte tout entier. Il remit cette confession au magistrat, déclarant de plus que le prince, eût-il été environné de cinquante mille hommes, n'eût pas échappé à ses coups, s'il avait pu l'approcher, et que, ce qu'il avait fait il le ferait encore. Il demanda ensuite si le prince était blessé et sur la réponse affirmative, il témoigna sa satisfaction et dit que le blessé n'en réchapperait pas.

La consternation fut grande dans Delft et bientôt après dans toutes les Provinces-Unies. « Par toute la ville, écrivait un témoin oculaire, l'on est en deuil, tellement que les petits enfants pleurent par les rues. » Les états-généraux donnèrent avis du fatal événement, le jour même, à la reine Elisabeth, à leurs ambassadeurs en France, à Henri III et à Catherine de Médicis. Ils en informèrent aussi les provinces et les principales villes de l'union, en les exhortant à ne pas se laisser décourager par la perte que le pays venait de faire, quelque grande qu'elle fût. Ils suppliaient Henri III de leur accorder un appui efficace en leur envoyant sans délai, avec les forces nécessaires pour tenir tête à l'ennemi, un seigneur « de qualité et de suffisance, » auquel ils promettaient d'obéir fidèlement. Ils priaient Elisabeth, comme protectrice de la vraie parole de Dieu, de leur continuer une assistance dont ils avaient plus besoin que jamais.

La réponse de la reine Elisabeth témoignait de ses sentiments de sympathie pour la maison de Nassau, et sur-

tout pour le chef de cette maison. Elle demandait qu'on lui envoyât les trois filles aînées pour les faire élever auprès d'elle. Les états s'engagèrent à prendre soin des autres et en particulier de Madame la princesse et de son fils qui devint plus tard le célèbre Frédéric-Henri (1).

(1) Voir notre *Cours d'Hist. nat.*, t. XX, pp. 34 à 51.

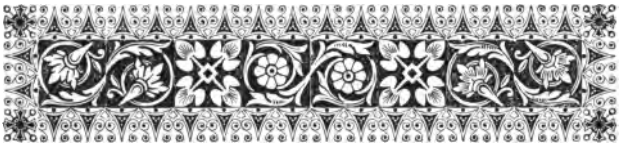

CHAPITRE XXXVII.

Jugement et supplice de Balthasar Gérard. — La cour de Madrid accorde à sa famille la récompense promise au meurtrier du prince d'Orange.

De la chambre du concierge du *Prinsenhof*, Balthasar Gérard fut transféré à la prison de la ville. Soumis à un second interrogatoire, il confirma les aveux contenus dans sa confession; il dit de plus que, dans le cas où il lui aurait été impossible cette fois d'exécuter son projet, il serait retourné en France, s'y serait agrégé à quelque église et s'y serait conduit de manière à obtenir du consistoire des lettres qui lui auraient donné accès auprès du prince. Il affirma avoir fait une œuvre agréable à Dieu, au roi, à tout le peuple chrétien; il ajouta qu'il en avait bien pesé les conséquences et qu'il s'y soumettait volontiers. « Quant est de moi, poursuivit-

il, j'ai parfait ce que, par la grâce de Dieu, j'avais proposé; vous autres, faites ce que vous semblera être de votre office; j'en suis très content. »

On l'appliqua à la question le même soir. Après l'avoir cinq fois, et à outrance battu de verges, le bourreau lui enduisit de miel tout le corps et fit venir un bouc pour qu'il le léchât de sa langue âpre et raboteuse de façon à lui enlever la chair. L'animal, plus humain que les bourreaux, ne voulut pas toucher au corps de Gérard. Ensuite on le mit dans un van, les pieds liés et garrotés avec les mains en forme de boule. D'autres tourments, tels qu'il s'en pratiquait à cette époque, où les formes de la procédure étaient si barbares, furent encore employés afin de le forcer à déclarer les complices qu'on lui supposait : il avoua alors les rapports qu'il avait eus avec le prince de Parme, le conseiller d'Assonleville et le frère Ghéry. Son impassibilité au milieu des plus cruelles épreuves remplit de stupéfaction tous les assistants. « Je n'ai ouï de ma vie, écrivait le conseiller pensionnaire Aerssens, une plus grande résolution d'homme ni constance. Il n'a oncques dit *ay*, *my*, mais en tous tourmens il s'est tenu sans dire mot, et sur tous interrogatoires a répondu bien à propos et avec bonne suite, disant quelquefois : Que voulez-vous faire de moi? je suis résolu de mourir aussi d'une mort cruelle. Je n'eusse laissé mon entreprise, ni encore, si j'étais libre, la laisserais-je, combien que je dusse mourir mille morts. »

Les états de Hollande, à qui il fut fait rapport du ré-

sultat de ce second examen, délibérèrent sur le point de savoir s'il ne serait pas procédé immédiatement à la condamnation. Comme on attendait encore les députés de plusieurs villes de la province, ils décidèrent qu'on la différerait de quatre ou cinq jours, et qu'on manderait le bourreau d'Utrecht pour assister celui de Delft, dans une troisième épreuve à laquelle le prisonnier serait soumis. Cette épreuve eut lieu le 13. Les deux bourreaux, jaloux de se surpasser, imaginèrent à l'envi les tortures les plus affreuses. Le patient fut hissé en l'air, les mains liées derrière le dos; on suspendit à chacun de ses orteils un poids de cent cinquante livres, et on le laissa pendant une demi-heure dans cette position. Au bout de ce temps, on le descendit; on le plaça nu devant un grand feu; on lui mit aux pieds des souliers de cuir très rude, huilés fortement; on fit couler sur son corps de la graisse ardente, on le brûla sous les aisselles, on lui endossa une chemise trempée d'eau-de-vie, à laquelle on mit le feu. Il resta ainsi deux heures durant. Après, on lui enfonça de longues aiguilles entre les ongles et la chair des doigts. Rien de tout cela ne put vaincre son énergie. Laissons parler un moment le témoin, à la sincérité duquel M. Gachard a rendu hommage : « Comme ils perçurent sa constance de plus en plus, et qu'il ne faisait aucun cri ni signe de douleur... lui faisant apporter un vêtement de quelque malade de l'hôpital, (aucuns disent que c'était l'accoutrement d'un sorcier), ils l'en vêtirent, pensant par ce moyen faire cesser le charme duquel ils estimaient qu'il

usait pour ne point sentir les peines et les tourments qu'ils lui faisaient. Mais voyant qu'ils ne profitaient par ce moyen, ils lui demandèrent de rechef à quoi il pensait, lorsqu'on le tourmentait. «Bon Dieu, répondit-il, patience!» sans répliquer autre chose. Etant enquis d'eux comment il ne se ressentait ni ne se mouvait autrement aux peines et tourments qu'on lui faisait, et pourquoi, il répondit que c'était par le bénéfice des saints et de leurs prières. Ainsi que le conseil se donnait de merveille de sa constance, «la constance (ce dit-il) vous le pourrez voir à ma mort.» Etant hors de la torture, il parlait à chacun fort bénignement et franchement, de sorte que les bourreaux mêmes s'en émerveillaient, et ceux qui le regardaient en avaient pitié, jusques à en jeter larmes d'œil. »

Les députés du conseil provincial de Hollande, ceux de la justice de Delft et les échevins de la ville qui ensemble avaient été commis pour le jugement du prisonnier, rendirent leur sentence le 14 juillet. Elle était atroce et portait que le criminel serait exécuté devant la maison de ville; que sa main droite qui avait servi à la perpétration du fait serait brûlée dans un gaufrier ardent; qu'on le tenaillerait et brûlerait jusqu'à six fois, aux bras, aux jambes et dans les endroits les plus charnus; qu'il serait écartelé vif; qu'on lui ouvrirait le ventre et la poitrine, et qu'on en tirerait le cœur pour le lui jeter au visage; que les quatre quartiers de son corps seraient appendus aux boulevards des portes dites *Haechepoorte, Oostepoorte, Ketelpoorte* et *Waterlooschepoorte* et la tête

exposée au haut d'une pique sur le *Schooltorn*, derrière le *Prinsenhof*.

Les historiens protestants ne sont pas d'accord avec les écrivains catholiques, dit M. Gachard, sur l'impression que fit au meurtrier la lecture de cette sentence. « De prime-face, dit Le Petit, il fut fort perplexe, maudissant l'heure qu'il aprint jamais la pratique à Dôle; qu'il eût bien voulu avoir été un pauvre mécanique et simple homme de métier, pour ne point être tombé en ce désastre; il déplorait grandement sa mort; toutesfois il dit enfin, puisque la folie en était faite, qu'il fallait qu'il souffrit la folle enchère. » Selon la relation reproduite par le frère Jean Ballin, « il ouït fort patiemment et doucement la sentence, et icelle finée, il dit que le très saint martyr saint Cyprian avait dit autrefois *Deo gratias*. » Cette seconde version, d'accord avec M. Gachard, nous paraît la plus vraisemblable.

L'exécution de la sentence eut lieu immédiatement après. Gérard fut conduit au supplice entre les deux bourreaux qui l'avaient torturé. La question qu'il avait subie la veille lui avait mis les pieds en lambeaux : il n'en marchait pas moins fermement; il avait l'œil vif et la contenance assurée. On lui avait rasé les cheveux, la barbe et tous les poils du corps, présumant qu'il avait quelque sort sur lui.

Lorsqu'il fut monté sur l'échafaud, on le lia à un poteau qui y avait été dressé. « De là, dit Le Petit, il voyait à œil découvert embraser le gaufrier et les tenailles qui

devaient servir à l'office; il voyait le blanc charnier sur lequel il allait être taillé en quartiers, les couteaux et la cognée, sans toutefois s'en émouvoir en rien. » Les deux bourreaux commencèrent par rompre, sur une enclume avec des marteaux de fer, le pistolet qui avait servi au meurtrier. Le marteau de l'un d'eux s'étant démanché effleura les oreilles de son compagnon. A cette vue, des rires éclatèrent parmi le peuple, et Gérard sourit aussi. Cela fait, les bourreaux le délièrent, lui ôtèrent son pourpoint, firent tomber son haut-de-chausses sur ses pieds, et l'attachèrent derechef au poteau. Alors, lui prenant la main droite, ils la mirent dans le gaufrier qui était tout rouge, et l'y laissèrent jusqu'à ce qu'elle fût entièrement brûlée; le patient eut néanmoins encore la force de la lever comme pour dire : Voilà la main qui a fait le coup. Les bourreaux, continuant leur office, le tenaillèrent à l'extrémité du bras droit, aux muscles des deux bras, aux cuisses et aux jambes. Il subit ces horribles tourments, sans retirer ni mouvoir un seul membre, sans faire entendre de plainte, sans changer un instant de couleur. Il récitait pendant ce temps les psaumes de la pénitence, et faisait des signes de croix. Quand les bourreaux le délièrent pour le mettre sur le banc où l'attendaient des souffrances plus horribles encore, il alla s'y placer de lui-même, après avoir jeté ses haut-de-chausses hors de ses pieds.

A ce moment, il s'éleva quelque tumulte dans la foule qui occupait le marché. Une femme du peuple, émue de

l'affreux spectacle qui s'offrait à ses yeux, dit à ceux qui l'entouraient : Que veut-on faire de mal à ce pauvre homme quand tout est dit? Il n'a tué qu'un homme, et on le fait mourir de mille morts! On la poussa en arrière, avec toute sorte d'injures. Ceux qui étaient plus loin, entendant ce bruit, commencèrent à s'agiter; quelques-uns crièrent aux armes; on battit même le tambour; les bourreaux là-dessus se prirent de peur et voulurent abandonner le patient; mais le magistrat leur cria que ce n'était rien; qu'ils fissent leur devoir. Alors ils se remirent à l'œuvre. Ils ouvrirent le ventre de la victime, et en arrachèrent les entrailles; ils firent de même de la poitrine pour en extraire le cœur et le lui jeter au visage. Durant cette affreuse exécution, à laquelle les bourreaux procédèrent avec une lenteur calculée, Gérard priait bien bas, comme on le voyait au mouvement de ses lèvres; pas un cri, pas un soupir ne sortit de sa bouche. Il avait cessé de vivre quand on le mit en quatre quartiers.

Nous demandons pardon à nos lecteurs de les avoir retenus si longtemps devant cette boucherie. Ce n'est pas là de la justice, c'est de la vengeance, et de la vengeance à la façon des cannibales et des barbares les plus raffinés. Chose triste à penser. Il ne se trouva qu'une pauvre femme du peuple pour protester contre ces horreurs et revendiquer, devant tant de monstruosités, les droits de l'humanité. Honneur à elle! On voudrait, mais en vain, effacer de l'histoire ces récits qui la déshonorent, ces atrocités

qui révoltent l'imagination et devant lesquels elle recule effrayée !

Tout ce qui est connu et avéré de Balthasar Gérard prouve, dit M. Gachard, que la cupidité ne fut pour rien dans les motifs qui armèrent son bras contre le prince d'Orange. Sa famille ne montra pas le même désintéressement. Plusieurs de ses frères vinrent aux Pays-Bas et réclamèrent du prince de Parme les vingt-cinq mille écus d'or et les lettres de noblesse offerts par l'édit du 15 mars 1580 à celui qui tuerait le prince d'Orange, ou à ses héritiers. Farnèse les accueillit, et, dans une lettre du 20 février 1586, appuya leur requête auprès du roi. Mais à cette époque de misères publiques et privées, le trésor royal aux Pays-Bas était toujours vide. Le prince de Parme proposa au roi de leur donner, à titre d'équivalent, quelqu'une des terres confisquées en Bourgogne sur le prince d'Orange. La chancellerie de Madrid n'était guère expéditive : l'affaire traina jusqu'en 1590. Alors et par des lettres patentes du 20 juillet, Philippe II transporta à la mère, aux frères et aux sœurs de Gérard, conjointement, les seigneuries de Lièvremont, Hostal et Dammartin, situées au bailliage d'Aval, siège de Pontarlier, dans le comté de Bourg, avec les droits et prérogatives dont avait joui le prince d'Orange, sur qui elles avaient été confisquées vingt-trois ans auparavant. Le roi se réservait et à ses successeurs la faculté de les reprendre, en payant aux héritiers Gérard les vingt-cinq mille écus. La famille avait dépensé six mille écus de son patrimoine

dans la poursuite de la récompense qu'elle venait enfin d'obtenir. Philippe II lui accorda une gratification qui l'indemnisa en partie.

Le roi d'Espagne n'avait pas attendu jusque-là pour conférer aux frères et aux sœurs de Gérard la distinction honorifique réclamée par eux avec non moins d'ardeur que la récompense pécuniaire. Les titres qui les anoblissent portent la date du 4 mars 1589. Quatre frères et trois sœurs étaient encore vivants à cette époque. Le diplôme porte qu'eux tous, et chacun d'eux, leurs enfants et postérité, et les descendants d'eux et chacun de ceux-ci, nés et à naître de léal mariage, jouiront et useront, comme gens nobles, en tous lieux, actes et besognes, des honneurs, prérogatives, prééminences, libertés, franchises, exemptions dont les nobles des pays et seigneuries du roi ont accoutumé de jouir et d'user; qu'ils seront tenus et réputés pour nobles en tous leurs faits et actes.... En signe et pour mémoire des sincérité, magnanimité et constance de Balthasar Gérard, le roi Philippe II leur octroie des armes et exempte les frères et sœurs de toute finance.

(1) Voir notre *Cours d'Histoire nationale*, tome XX, pp. 52 à 58.

CHAPITRE XXXVIII.

Résumé et Conclusion.

En terminant cette biographie de l'un des plus célèbres personnages du XVIe siècle, nous croyons opportun de nous appesantir un peu sur le caractère des événements que nous avons eus à raconter, et sur la situation créée par ces événements dans nos Pays-Bas, où la division entre les provinces du Nord et celles du Midi est définitivement consommée. Cette séparation, on peut l'affirmer sans crainte, a été en grande partie l'œuvre du Taciturne et l'œuvre de toute sa vie. Nous allons en chercher les preuves dans les faits que nous avons rapportés dans sa biographie.

L'un des actes qui furent le plus reprochés au gouvernement espagnol fut l'impôt du dixième denier. Voici là-

dessus une réflexion fort triste de Strada que l'on dirait empruntée à Machiavel. Il dit que le duc d'Albe, par le supplice des comtes d'Egmont et de Hornes et d'une foule d'autres citoyens, avait rendu odieux le gouvernement espagnol aux yeux des Belges ; que l'on murmurait et que cependant personne ne bougeait, chacun espérant toujours que le malheur d'autrui ne l'atteindrait pas ; mais que, lorsqu'on en vint à proposer des impôts énormes, intolérables par le mode de perception et qui atteignaient toutes les classes indistinctement, le mécontentement éclata.

Les états assemblés à Bruxelles représentèrent que, par l'impôt du dixième denier, on interrompait le commerce, l'unique aliment de la Flandre ; qu'avant qu'on eût fabriqué et débité les draps, les tapisseries et autres ouvrages, il faudrait payer le dixième pour la manufacture, pour la laine, pour le fil, pour la teinture et enfin pour toutes les autres façons des marchandises ; que, quand le prix en serait augmenté, le débit ne s'en ferait pas plus facilement ; que les artisans se retireraient plutôt ailleurs et laisseraient la pauvreté dans les Flandres ; que le duc d'Albe devait considérer les grands profits que faisait l'Angleterre depuis deux siècles c'est-à-dire depuis que des colonies de Flamands y avaient transporté la manufacture des draps, après avoir dû quitter leur propre pays par suite d'inondations ; qu'il demeurait encore dans les Flandres quelques métiers que les peuples voisins ne savaient pas, et qui s'en iraient de même si les ouvriers étaient contraints de se retirer.

On discuta beaucoup au conseil d'état de Madrid sur l'impôt des dixième et vingtième deniers. Les uns s'y opposaient en alléguant surtout l'impopularité de la mesure ; les autres les défendaient en se fondant sur les besoins de l'état, sur l'épuisement des finances, sur ce qu'il est impossible de faire la guerre sans argent, c'est-à-dire sans impôts, et qu'il est juste de faire supporter les charges de la guerre au pays dont la révolte a causé la guerre ; ce parti l'emporta. Nos historiens ont soutenu que Viglius et Berlaymont s'étaient hautement récriés contre l'établissement de cet odieux impôt en Belgique. Viglius l'affirme lui-même dans ses Mémoires ; mais cette assertion est contredite par la correspondance d'Hopperus. L'on a aussi dit que le duc d'Albe avait imaginé de son propre chef ce nouveau moyen de battre monnaie sans consulter le roi ; et l'on voit encore, par cette même correspondance, que Philippe s'indignait au contraire de l'opposition et des retards qu'éprouvait en Belgique la levée des dixième et vingtième deniers, et qu'il ne cessait d'en presser l'exécution.

Le duc d'Albe, fatigué de la lutte, sollicitait depuis longtemps sa retraite lorsqu'il fut rappelé ; Requesens lui succéda. Requesens, homme sage, brave, modéré et habile capitaine, ne put porter remède à une situation en quelque sorte désespérée et qui devenait chaque jour plus difficile par les progrès de la réforme et de l'hérésie ; toutefois il échoua plutôt par l'indiscipline de ses troupes,

mal payées et mutinées, que par la valeur de ses ennemis. Don Juan remplaça Requesens.

« L'on verra à n'en pouvoir douter, dit M. Groen van Prinsterer, en jetant un coup-d'œil général sur toute cette époque, que don Juan voulait sincèrement la paix; que les motifs de discorde avaient disparu, *et que l'intervention du prince d'Orange amena seule,* en dépit de toutes ces probabilités, un soulèvement général. Rien de comparable à cette intervention, sous le rapport de la finesse des combinaisons et de la subtilité des enlacements dans lesquels il embrassait et étouffait son dangereux antagoniste. Et sans vouloir justifier une conduite qui se concilie difficilement peut-être avec les préceptes d'une moralité scrupuleuse, nous ferons observer cependant qu'au moment même où la résistance des protestants allait être infailliblement écrasée par la réconciliation des quinze provinces avec le roi, le prince d'Orange, en fomentant la discorde et en faisant éclater une guerre entre ceux qui, à tout prix, voulaient l'éviter, sauva la Hollande, devint pour un temps maitre des Pays-Bas, et força les papistes à travailler de concert avec lui au triomphe de la réforme. Nous ne pouvons nous arrêter ici à beaucoup de détails, mais en parcourant les archives, on verra constamment apparaitre la grandeur des obstacles que le prince eut à surmonter, la nullité ou l'exagération des reproches auxquels il fut en butte, l'énergie et l'étendue de ses desseins... Ici encore la correspondance est riche en détails intéressants, par exemple sur la nature

et la portée de l'opposition du prince contre Granvelle; sur son désir de refuser, les armes à la main, l'entrée du pays d'abord au duc d'Albe, ensuite à don Juan; sur la part qu'il paraît avoir eue, par des conseils secrets ou par un assentiment tacite, à l'arrestation du conseil d'état, alors le gouvernement suprême, et à celle d'Arschot et des autres membres du clergé et de la noblesse : deux actes couronnés de succès, mais qui demandaient sans doute une résolution et une vigueur peu communes. En général la direction que le prince imprime à la résistance contre le roi, telle qu'elle apparaît dans nos documents, prouve dans chacune de ses différentes phases la hardiesse aussi bien que la sagesse de ses déterminations et de ses avis.... Sa politique n'était pas concentrée uniquement dans les Pays-Bas : on le savait déjà sans doute; toutefois son universalité est maintenant plus manifeste, dans ses moyens, dans son but et dans ses résultats.

Communiquant par exemple en France avec tous les partis, à l'exception des plus fougueux papistes, il recherchait également ailleurs tous ceux qui pouvaient d'une manière plus ou moins directe, protestants ou catholiques romains, venir au secours des Pays-Bas et de la réforme. On le voit mêlé, soit par lettres, soit par l'intervention de Jean et de Louis de Nassau, à toutes les grandes affaires du temps : à l'élection polonaise; aux tentatives pour assurer la couronne de France au duc d'Alençon; au choix d'un électeur de Cologne; au projet de faire passer l'empire dans la maison de Valois. Abaisser

celle de Habsbourg pour sauver la chrétienté du despotisme religieux et politique, tel était le but de ses pensées et de ses efforts. Son travail ne fut pas inutile. Non seulement il réunit et développa jusqu'à un certain point les éléments de la stabilité et de la grandeur future de la république, mais il sauva l'Angleterre en arrêtant les armées de Philippe II; il conserva au parti calviniste les forces indispensables pour résister aux ligueurs. »

Dans son enthousiasme pour le prince d'Orange, M. Groen ne s'aperçoit pas que, plus il le fait grand, plus il le fait paraitre coupable. Certes jamais acte d'accusation ne fut mieux justifié; jamais crime de rébellion ne fut mieux prouvé; jamais la défense de Philippe II ne fut présentée d'une manière plus saisissante et plus accablante que par cet apologiste des Nassau et par cet ennemi de la domination espagnole et du catholicisme. En politique, — dira-t-on peut-être, — la fin légitime les moyens. En politique, soit; mais la justice de l'histoire a d'autres maximes.

Que le prince d'Orange ait été le principal obstacle à la pacification du pays, c'est un fait incontestable. Autant il déployait d'activité et d'habileté, autant le cabinet de Madrid montrait d'irrésolution et de lenteur dans les circonstances les plus pressantes et les plus critiques. La situation des gouverneurs aux Pays-Bas était devenue intolérable. En butte aux défiances les plus injustes, accablés d'inquiétudes et de chagrins, souvent blâmés et contrariés, et, pour ainsi dire, abandonnés par la cour

de Madrid, qui ne leur envoyait jamais que des secours tardifs et insuffisants, ils tombaient dans le découragement et dans une sorte de désespoir; on se rappelle les plaintes et les désolations de la gouvernante; plusieurs finirent par une mort tragique. Ainsi périrent Requesens, et ce noble don Juan dont la carrière fut si brillante et si courte.

Don Juan accepta, dès son arrivée, avons nous dit, toutes les conditions que prétendirent lui imposer les états, qui, à la mort de Requesens, s'étaient emparés du pouvoir. Ils demandèrent la retraite immédiate de l'armée espagnole : don Juan l'accorda; le maintien des lois et des vieilles libertés belges : il répondit qu'on n'y toucherait point; plus d'inquisition : il assura qu'il n'en serait jamais question; que les édits et placarts contre les hérétiques fussent modifiés : il y consentit. — Enfin, on était d'accord sur tout. Malheureusement le prince d'Orange avait d'autres vues. Philippe II ne tenait qu'à une seule chose, au maintien de la religion catholique. Il ne voulait point de transaction avec l'hérésie; sa conscience le lui défendait; il savait que l'hérésie ne cède que quand elle est la plus faible, et pour se relever plus terrible quand elle est la plus forte, et qu'elle est par essence ennemie de toute paix. Elle viola avec audace cette fameuse *Pacification de Gand* qui devait mettre fin à toutes les querelles entre catholiques et protestants; elle viola la *paix d'Utrecht* qui assurait aux catholiques hollandais la liberté de leur culte; elle viola et foula aux

pieds la convention passée avec les catholiques d'Amsterdam, moyennant laquelle ceux-ci avaient ouvert leurs portes au prince d'Orange. Jamais dans cette Hollande, où l'on parle tant de tolérance, et pas même aujourd'hui, les catholiques n'ont été traités sur un pied d'égalité avec les protestants.

Cependant la Belgique était livrée à la plus effroyable anarchie. La France, l'Angleterre, l'Allemagne se disputaient nos provinces sous prétexte de les délivrer du joug de l'Espagne, et de protéger leurs libertés. Le comte palatin Jean Casimir, et le duc d'Anjou, frère du roi de France, traitent avec les états, qui de leur côté ont aussi une armée. Et le prince d'Orange attise le feu partout, espérant bien rester le maître à la fin. Don Juan anéantit l'armée des états à Gembloux; mais les ennemis renaissent de toutes parts, et la Belgique devient le champ de bataille de l'Europe, ainsi que l'avait prévu le prince d'Orange.

Après deux années d'une lutte acharnée, don Juan meurt à l'âge de trente-trois ans, dans son camp de Bouge près de Namur. Le prince Alexandre Farnèse, fils de cette Marguerite de Parme qui avait laissé en Belgique des souvenirs si chers, lui succède. Farnèse fut le troisième de ces fameux généraux qui vinrent se mesurer en Belgique contre les forces de l'hérésie conjurées, et contre le sombre génie du Taciturne, en qui l'hérésie était comme incarnée. Farnèse se présente aux révoltés comme don Juan, le rameau d'olivier d'une main et l'épée de l'autre. Ses tentatives de conciliation échouent. Elles ne

pouvaient convenir au Taciturne qui dominait tout et rendait tout rapprochement impossible.

On s'étonne qu'une puissance colossale comme l'Espagne n'ait pas réussi à dompter quelques provinces révoltées. On ne réfléchit pas que ces provinces étaient le foyer et la garde avancée du protestantisme; qu'elles étaient soutenues par l'Allemagne, par l'Angleterre et par la France; on ne se fait pas une idée des obstacles qu'éprouvait Philippe à mettre sur pied et à entretenir ces armées qu'il envoyait combattre au loin des ennemis nombreux et sans cesse renaissants, dans des pays dont la population leur était hostile.

Aujourd'hui, dans nos états constitutionnels, grâce à la conscription et au budget, on tire facilement le dernier écu de la poche du contribuable, et le dernier homme de la maison du plus pauvre paysan. Il n'en était pas ainsi au XVIe siècle. Les états des provinces, appuyés sur leurs privilèges, défendaient pied à pied la bourse de leurs commettants. On sait jusqu'où la commune de Gand poussa la résistance contre Charles-Quint lui-même. Nous ne prétendons point assurément que le dixième et le vingtième deniers ne fussent pas de détestables impôts. Mais il ne suffisait pas de les maudire, il fallait les remplacer. Le duc d'Albe ne tenait point absolument au dixième denier; mais il lui fallait de l'argent pour payer son armée, pour l'empêcher de se débander et de piller les habitants. Le refus obstiné des états de satisfaire à ces besoins urgents, après la mort de Requesens, amena

la mutinerie de l'armée, les sacs des villes d'Alost, de Maestricht et d'Anvers, à la suite desquels il n'y eut plus qu'un cri de vengeance en Belgique contre les Espagnols. Les catholiques et les protestants se jetèrent à l'envi dans les bras du prince d'Orange, et c'est ce qui amena momentanément le triomphe de sa cause. Mais qu'arriva-t-il alors? C'est que les partisans du prince d'Orange et de la réforme traitèrent les catholiques avec plus d'injustice et de cruauté que les Espagnols. Hembyze, après avoir distribué à ses satellites les dépouilles des églises et des couvents, prouva par un compte détaillé qu'il avait prélevé sur la seule ville de Gand plus de trois millions de francs en argent comptant : somme énorme pour ce temps-là. On voit que tous les torts ne furent pas du côté des Espagnols.

« Les choses en moins de trois années, dit M. Groen, avaient encore plus changé que les hommes. En 1576, les Pays-Bas s'unirent pour chasser les Espagnols et fonder un régime national. C'était, pour la plupart des catholiques, le but véritable et le terme de leurs efforts. L'existence politique, selon eux, devait rester la même. Bien au contraire tout avait été bouleversé, et les provinces catholiques, dirigées auparavant par le clergé et la noblesse, se trouvaient presque sous la dépendance de la Hollande, du peuple et des protestants.

« La résistance au roi avait pris chaque jour un caractère plus direct et plus violent. Pour preuve, il n'y a qu'à se rappeler la manière dont on avait traité don Juan : la

déclaration de guerre ouverte, l'acceptation de Mathias, les rapports avec Anjou, les relations avec Casimir et Élisabeth, enfin (symptôme peut-être plus inquiétant que tous les autres), la nature des conditions que l'on tâchait d'imposer au souverain.

» La véritable force du pays avait passé dans les communes. Leur pouvoir s'était accru des pertes de la noblesse, du clergé et du pouvoir royal. Chose déplorable, on en était venu au point de devoir le plus souvent déférer à la volonté du peuple, de la bourgeoisie et même de la populace.

» Le maintien de la religion catholique avait été garanti par les assurances les plus formelles et les plus multipliées. Mais ces engagements les avait-on tenus? Suspension des placarts, impunité des réunions particulières, liberté du culte public, égalité parfaite, et puis enfin proscription du papisme : telle était la marche qu'avaient rapidement suivie, la force en mains, les partisans de la réforme....

» Concilier les partis, poursuit M. Groen, devenait impossible, surtout par le zèle outré et l'injustice de beaucoup d'entre les amis de la réforme. Peu satisfaits d'avoir obtenu ou conquis la liberté de conscience, prêches particuliers, prêches publics, égalité avec les catholiques, ils montraient, en ravageant les temples, en maltraitant les ecclésiastiques, en interdisant la messe, ne vouloir s'arrêter qu'à l'extermination du papisme. La coalition croulait par sa base. La révolution, de nationale, était devenue

populaire et religieuse. Telle n'était pas l'intention de tous les confédérés. Un grand nombre ne désiraient ni le gouvernement du peuple, ni une rupture irrémédiable avec le souverain, ni surtout l'anéantissement du culte catholique, ni même l'introduction de la réforme. Comment établir un accord entre des partis qui réciproquement voulaient s'arracher ce qu'ils avaient de plus sacré ?

» La tentative d'établir la paix de religion fournit la preuve la plus évidente de son impossibilité. La résistance, la réaction se manifeste. La sagesse du prince d'Orange avait retardé l'explosion ; mais, à la fin, lui aussi faisait de vains efforts. La guerre civile, devenue inévitable, aura pour dernier et seul remède le démembrement des Pays-Bas. »

» A qui la faute? Doit-on accuser l'obstination du roi, la défection des catholiques, les prétentions du prince d'Orange, ou les violences des réformés? — Le roi cédait tout ce qu'en conscience il croyait pouvoir céder. La nécessité de pacifier au plus tôt les Pays-Bas devenait de jour en jour plus manifeste.... Nous ne croyons pas qu'il faille louer démesurément le roi d'avoir eu des dispositions conformes à ses intérêts; mais le fait est indubitable : Philippe II eut constamment en vue la pacification des Pays-Bas. En 1577, il ratifie l'édit perpétuel, désapprouve la surprise de Namur... se prépare à envoyer, au lieu de don Juan, la duchesse de Parme....

» Mais si le roi est hors de cause, faudra-t-il accuser les catholiques? On a beaucoup parlé de leur manque de foi,

de leur servilisme. Nous avons cru devoir écarter ce reproche. *La pacification de Gand ne fut pas violée par eux.* Ils ne se livrèrent point aux Espagnols. Ils ne sacrifièrent point leurs libertés. L'alternative pour eux, c'était la paix, avec des garanties suffisantes contre l'influence étrangère et contre le pouvoir royal, ou la guerre (contre Philippe) avec la suprématie inévitable des hérétiques et des iconoclastes. Le choix ne pouvait être douteux. »

« Est-ce donc le prince d'Orange qui a rendu la paix impossible par ses ambitieuses menées? Nous avons exposé les détours de sa politique; s'il eut des torts nous ne les avons point dissimulés....

» Faudra-t-il, après avoir plus ou moins plaidé la cause du roi, du prince d'Orange et des catholiques attribuer le malheur des Pays-Bas aux réformés? Les absoudre complètement serait difficile. Nous avons déjà dû le reconnaître. Leur zèle fut souvent charnel, leur puritanisme outré. Ils commettaient parfois des violences, malgré des engagements positifs. Dans leurs démêlés avec les catholiques, ils prenaient naïvement leur propre croyance pour règle commune, mode d'argumentation très commode, très efficace, quand il est soutenu par la force. »

Si nous disions nous-mêmes ces choses, remarque M. de Gerlache, on ne croirait pas, on dirait que nous faussons l'histoire dans l'intérêt d'un système; mais elles ont une force irrésistible dans la bouche d'un homme qui défend les intérêts de la cause opposée; qui écrit son livre pour la glorification du protestantisme et de la maison de

Nassau, et qui s'appuie sur des faits et des documents authentiques fournis par cette maison elle-même.

Les provinces wallonnnes, où le protestantisme avait fait peu de progrès (sauf à Tournai et à Valenciennes) furent les premières à se détacher de la confédération sans toutefois vouloir se déclarer encore pour l'Espagne. D'un autre côté, la noblesse belge voyant à découvert les projets du prince d'Orange, qui avait profité des troubles pour se créer une puissance dictatoriale sur nos contrées, en conçut une extrême jalousie et commença à s'élever contre la prééminence hollandaise et protestante. C'est ce qui donna lieu à la confédération d'Arras (1579), et à la pacification des provinces wallonnes, qui servit de point d'appui au prince de Parme pour reconquérir bientôt toute la Belgique méridionale. Philippe II ayant promis d'assurer à ces provinces tous leurs privilèges, elles rentrèrent sous sa domination pour n'en plus sortir.

Il est digne de remarque que le calvinisme, qui avait d'abord envahi le pays wallon, n'y put prendre racine, mais se fixa et s'étendit dans la Flandre. Cela s'explique, je crois, ajoute M. de Gerlache, par le caractère différent des deux peuples. Le Flamand, naturellement froid, est cependant susceptible de se passionner vivement, et quand une fois il s'émeut, il va plus loin que le Wallon. Or il était fortement imbu de la foi de ses pères : on lui présentait la réforme comme une restauration du christianisme, corrompu par l'idolâtrie et les fraudes des moines et des prêtres. En outrant les sévérités religieuses, Calvin frap-

pait et séduisait les ignorants de bonne foi. Il leur disait que Dieu veut être adoré en esprit et en vérité ; que c'est une profanation d'adresser ses hommages à des objets matériels, à de vaines représentations, à des tableaux, à des statues, à des vases soi-disant sacrés. Le peuple, qui ne comprenait rien au fond de sa doctrine sur la grâce, sur la prédestination, etc., était étonné de l'austère et sombre nudité d'un temple calviniste, où il n'y avait, lui disait-on, de place que pour la divinité. C'est en excitant le fanatisme religieux que les hérésiarques poussèrent les Flamands, naturellement amis des arts et singulièrement attachés aux cérémonies pompeuses du catholicisme, à fouler aux pieds les objets de leur antique vénération. Mais les Wallons, plus calmes, ne virent d'abord que le côté triste et absurde du calvinisme, et les fureurs des iconoclastes achevèrent de les détromper complètement.

Le traité d'Arras, auquel les différentes provinces de la Belgique adhérèrent successivement avec quelques modifications, portait en substance : « Que la pacification de Gand, l'union de Bruxelles et l'édit perpétuel étaient confirmés, à la charge de maintenir l'ancienne religion et l'obéissance due au roi ; que, six semaines après le terme marqué pour le départ des troupes étrangères, on formerait une armée de nationaux pour la sûreté des provinces, et qu'elle serait entretenue avec les deniers royaux du pays ; que le roi nommerait pour gouverneur-général un prince ou une princesse de son sang. « Alors, dit Grotius, les troupes d'Espagne commencèrent à s'unir avec celles

des Wallons, qui ont fait depuis ce temps-là la principale force de leur milice, parce que c'est une nation qui se plait tant à la guerre que les Espagnols s'en sont servis en assurance dans leurs plus dangereuses entreprises. » Les Belges se sont toujours montrés les mêmes : ce sont toujours les *fortissimi Gallorum* de César, les hommes de Woeringen et de Courtrai, de Gravelines et de Saint-Quentin. Aujourd'hui cependant ils se plaisent moins à la guerre que jadis; leurs habitudes se sont modifiées; mais au fond le caractère national et le courage naturel n'ont point dégénéré.

A dater de l'époque à laquelle nous sommes parvenus, un grand fait se présente. Les dix-sept provinces ne sont plus réunies par une haine commune contre un ennemi commun : c'est la différence de religion qui prévaut; c'est elle qui divise les Belges et les Néerlandais par une barrière éternelle. De leur côté, les provinces du Nord s'unissent par une convention nouvelle appelée la *pacification d'Utrecht*, qui est demeurée — à peu de chose près, — le fondement de la constitution hollandaise, sauf que l'intolérance religieuse qu'elle consacrait ouvertement s'est adoucie, du moins dans la forme. Certes il est bien étrange que tant d'auteurs aient écrit et répètent encore aujourd'hui que la révolution des Provinces-Unies contre Philippe II fut faite dans l'intérêt de la liberté civile et religieuse. Les premiers édits des états de Hollande visaient au contraire à l'extinction du catholicisme par la persécution des prêtres et par la défense de tout exercice

du culte, soit public, soit privé : défense sanctionnée par des amendes et des confiscations, par la prison, par le bannissement, et même par des menaces d'exécution capitale en certains cas. Pour cette première époque, les Hollandais ont peu de chose à reprocher à l'inquisition espagnole elle-même. Mais plus tard ils changèrent de système : la persécution religieuse fut moins violente et mieux calculée. La tolérance religieuse qui avait servi de motif ou plutôt de prétexte à l'insurrection contre l'Espagne, dit l'auteur hollandais Meyer, fut reçue comme une mesure utile au commerce, et favorable à l'agrandissement de la république. Mais tous les avantages civils et politiques étaient réservés aux protestants. Ceux qui professaient un autre culte étaient exclus des emplois. Les catholiques n'avaient pas même le droit d'ouvrir des églises. Au demeurant, quoique les catholiques fussent très nombreux dans les Provinces-Unies, quoiqu'ils supportassent une large part dans toutes les charges de l'état, quoique toujours fidèles et résignés au pouvoir qui les accablait, la politique néerlandaise a continué, jusqu'à ces derniers temps, à les régir en ennemis et en parias.

Ce tableau saisissant, si plein de preuves et d'aveux irréfutables, montre clairement la part prédominante qu'eurent le prince d'Orange et l'intolérance protestante dans la révolution des Provinces-Unies. A eux, devant l'histoire, la responsabilité de tant de désastres, de tant de larmes et de deuils de famille, de tant de sang versé !

A eux la responsabilité de l'union brisée, de la ruine irréparable de ces brillantes espérances remplacées hélas! par d'amers regrets. Ces regrets, ces espérances aujourd'hui encore, et peut-être mieux que jamais, nous laissent entrevoir ce qu'aurait pu être en des jours meilleurs l'association de ces peuples-frères, placés dans une situation géographique unique au monde, sur un sol si privilégié, l'association de la Belgique industrieuse et agricole à la Hollande commerçante et maritime. La discorde a tout perdu, tout, jusqu'à nos rêves et à nos plus chères illusions! C'est l'application triste et frappante de la maxime si profondément vraie et si constamment oubliée : *Concordia res parvae crescunt, discordia maxime dilabuntur!*

(1) Voir notre *Cours d'hist. nat.*, t. XX, pp. 59 à 74.

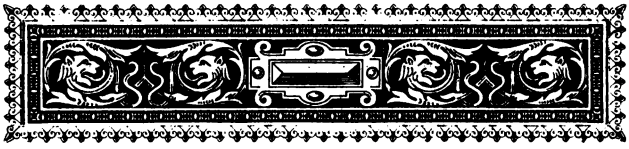

TABLE DES MATIÈRES.

CHAP. XX.	Pacification de Gand	1
» XXI.	Arrivée de don Juan, à Luxembourg. — Détails sur la naissance, les premières années et les exploits mémorables de la jeunesse de ce prince. — Son caractère. — Ses premières relations avec le conseil d'état et les états-généraux	13
» XXII.	Négociations de don Juan. — Traité de Marche-en-Famène. — Édit perpétuel .	23
» XXIII.	Don Juan à Namur et à Louvain. — Intrigues du duc d'Alençon et du prince d'Orange. — Don Juan est solennellement reçu à Bruxelles	39
» XXIV.	Nouvelles et vaines tentatives de don Juan pour s'entendre avec le Taciturne. — Don Juan poussé à bout s'empare du château de Namur. — Guillaume d'Orange est proclamé à Bruxelles restaurateur et défenseur de la liberté et de la patrie .	51
» XXV.	Cruelles perplexités de don Juan. — Le prince d'Orange est élu Ruwaert du Bra-	

bant. — Arrivée de l'archiduc Mathias proclamé gouverneur-général des Pays-Bas. — Guerre entre don Juan et les états. — Bataille de Gembloux 63
CHAP. XXVI. Les Malcontents. — Don Juan meurt. — Appréciation du gouvernement de ce prince. — Alexandre Farnèse lui succède. 69
» XXVII. Le prince de Parme prend l'offensive. — Siège de Maestricht. — Réconciliation des provinces wallonnes 77
» XXVIII. Proscription du prince d'Orange. — Son apologie 89
» XXIX. Les états-généraux proclament la déchéance de Philippe II. — Souveraineté du Taciturne en Hollande. — Le duc d'Alençon et la cour d'Angleterre. — Prise d'armes du duc d'Alençon 105
» XXX. Prise de Tournai par le prince de Parme. — Le duc d'Alençon souverain des Pays-Bas. — Son administration 115
» XXXI. Le droit public concernant les crimes d'État. — Tentatives d'assassinat contre le prince de Parme et contre le prince d'Orange 131
» XXXII. Le peuple s'éloigne du duc d'Alençon. — Conduite peu sensée de son entourage. — Furie française 143
» XXXIII. Situation critique du duc d'Alençon. — Médiation française et médiation anglaise. — Accord de Termonde. — Le duc d'Alençon à Dunkerque 155
» XXXIV. Le prince d'Orange poursuit avec persévérance l'investissement à son profit de la souveraineté de la Hollande et de la Zélande 169
» XXXV. Le duc d'Alençon à Cambrai. — Ses dernières relations avec l'Espagne, les états des Pays-Bas, les princes allemands et

la reine d'Angleterre. — Il se réconcilie avec le roi son frère — Sa mort . . . 177
CHAP. XXXVI. Le Taciturne est assassiné par Balthasar Gérard 191
» XXXVII. Jugement et supplice de Balthasar Gérard. — La cour de Madrid accorde à sa famille la récompense promise au meurtrier du prince d'Orange. 209
» XXXVIII. Résumé et conclusion. 219

DEC 27 1908

DEC 21 1908

DEC 21 1908

Widener Library
3 2044 105 227 441